
SVAVITER FORTITER

DAF

HISTOIRE

DE FRANCE.

IMPRIMERIE DE COSSON, RUE GARENCIÈRE, N° 5.

HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS LES GAULOIS JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI;

PAR ANQUETIL,

DE L'INSTITUT ET DE LA LÉGION D'HONNEUR.

NOUVELLE ÉDITION,
Revue et corrigée.

TOME HUITIÈME.

PARIS,
LECOINTE ET DUREY, LIBRAIRES,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 49.
MDCCC XX.

HISTOIRE DE FRANCE.

FIN DES VALOIS

ET DU RAMEAU D'ANGOULÊME.

HENRI III.

AGÉ D'ENVIRON 23 ANS.

[1574] Il est bon de jeter un coup d'œil général sur ce règne agité par tant de troubles, afin qu'en voyant la disposition des esprits et le concours des circonstances, on se représente mieux l'origine et le progrès des factions qui ébranlèrent le trône, et qui furent près d'y placer un étranger, devenu l'idole des peuples. Ces grandes révolutions dans les corps politiques n'arrivent pas sans des symptômes avant-coureurs de la dernière crise.

Ceux qu'on remarque principalement sous Henri III, sont, de la part du roi, une conduite bizarre qui lui ôta la confiance de la nation, et qui fit passer, de la critique de sa conduite particulière, au mépris de sa personne : de la part des peuples, un esprit de fanatisme et d'enthousiasme, beaucoup plus général depuis que les cruautés de la Saint-Barthélemi eurent persuadé que c'étoit au poignard à décider la querelle : de la part de la cour enfin, un goût d'intrigue universel ; les grands, comme les princes du sang, les Guises et les Montmorencys, prirent l'habitude de séparer leur cause de celle de la patrie, et de se faire des créatures uniquement attachées à eux. Les gentilshommes de la cour se piquoient d'un dévouement entier à ceux qu'ils appeloient leurs maîtres. Il y avoit à cet égard entre les protégés, et même entre les protecteurs, une rivalité qui dégénéroit souvent en querelles personnelles. On se bravoit, on se faisoit des défis ; les femmes s'en mêloient, et des intrigues d'amour, des tracasseries domestiques devenoient des affaires d'état.

Les mémoires qui nous restent de ce temps, écrits par les personnes mêmes de la cour, attestent ces faits, et beaucoup de particularités qu'il est utile de connoître, parce qu'elles sont liées aux grands événemens, qu'elles les

ont même souvent causés. Le Louvre étoit comme une école ouverte à la jeune noblesse du royaume. Elle passoit la journée entière dans les salles basses, occupée à tirer des armes. C'étoit un honneur singulier de savoir, mieux que les autres, courir, franchir les fossés, donner prestement un coup de pistolet et de poignard. On ne parloit que de galanterie ou de meurtre, de carnage et d'incendie ; on inventoit, on se racontoit des faits d'armes extraordinaires. Ces récits échauffoient les imaginations, et il en résultoit des appels fréquens, des projets outrés, des entreprises folles et téméraires.

Les idées extrêmes sur les choses même ordinaires ne manquoient pas d'être du goût de cette jeunesse emportée. Ils se lioient par des sermens de ne se jamais abandonner, de suivre toujours le même parti, d'avoir biens et maux communs. L'accident de l'un étoit un malheur sensible pour l'autre; l'absence d'un ami occasionnoit un deuil. On en vit, pour cette seule raison, prendre des habits lugubres, laisser croître leur barbe outre mesure, se refuser à tous les plaisirs, vivre en hommes plongés dans la mélancolie la plus profonde ; et la cour applaudissoit à ces manies puériles.

Il leur restoit pourtant de cette éducation un courage intrépide, et des liaisons sûres,

non-seulement avec leurs égaux, mais encore avec les principaux seigneurs. Tous, à commencer par le roi, réputoient à honneur de s'attacher un plus grand nombre de ces braves, par des louanges, par des caresses, souvent par des bienfaits, tels que des mariages avantageux.

On remarquoit encore des traces de l'ancienne galanterie, mais dégénérée dans les deux sexes. Les femmes, au lieu de ces sentimens qui inspiroient autrefois l'héroïsme, tiroient vanité des preuves de dévouement outrées que la frénésie de la passion inspiroit à leurs amans. Il étoit beau, au premier signal de sa maîtresse, de se précipiter dans une rivière, sans savoir nager, d'affronter des bêtes féroces, de faire ruisseler son sang avec la pointe d'un poignard, pour marquer la disposition où l'on étoit d'aimer sa dame jusqu'à la mort. Selon l'esprit du temps, Henri III, écrivant de Pologne à la belle Renée de Rieux-Châteauneuf, et à la princesse de Condé, qu'il aimoit, « tiroit du sang de son doigt, et Souvray rouvroit et fermoit la piqûre, à mesure qu'il falloit remplir la plume. » Les hommes, en récompense du sacrifice de leur raison au caprice des femmes, demandoient plus que la bienséance ne permettoit, et n'obtenoient que trop dans une cour aussi licencieuse. De là les jalousies, l'espionnage,

les confidences, les rapports, les inimitiés, les éclats qui déshonoroient le monarque et sa famille à la face du royaume.

Mais, ou les grands se soucioient peu alors de l'estime publique, ou ils n'avoient pas les mêmes idées que nous du respect qu'ils se doivent à eux-mêmes ; rien de si commun que ces courses tumultueuses du roi avec toute sa cour, tantôt dans les foires qu'il parcouroit, dansant, chantant, insultant marchands et curieux, exposé lui-même aux huées d'une populace insolente ; tantôt chez les bourgeois, à l'occasion d'une noce, d'un baptême, ou de quelque autre réjouissance. Il s'y commettoit des désordres qui devenoient la matière des plaisanteries du jour. A ces débauches publiques succédoient des actes de religion éclatans, tels que des messes solennelles, des processions augustes et pompeuses ; mais, par un mélange profane, ceux qui venoient d'assister à ces dévotions avec tout l'extérieur du recueillement, se transportoient de là chez l'astrologue et le devin, espèce de gens mis à la mode par la crédulité de Catherine de Médicis. Hommes et femmes s'y donnoient des rendez-vous clandestins. On y composoit des filtres pour se faire aimer, des charmes pour se venger. On doit mettre au nombre de ces prétendus sortiléges, de petites statues de cire trouvées chez l'infortuné La Mole, lorsqu'il

fut arrêté. L'une étoit à moitié fondue, l'autre avoit une épingle dans le cœur. On lui demanda dans la torture si elles ne représentoient pas le roi, et si, par ces manœuvres obscures de l'art magique, il n'avoit pas eu dessein d'altérer la santé du jeune monarque, supposant qu'elle s'affoibliroit à mesure que la cire fondroit, et que l'épingle entreroit dans le cœur. La Mole avoua ces procédés superstitieux, communs alors à presque toute la cour, preuve d'une ignorance grossière; mais il soutint qu'il ne les avoit employés que pour se faire aimer par une demoiselle provençale, dont il étoit épris.

Le plus fameux de ces astrologues étoit un nommé Cosme Ruggiéri, florentin : il passoit aussi pour habile empoisonneur. La reine mère et plusieurs seigneurs le protégeoient ouvertement; d'où vinrent sans doute des soupçons si multipliés, qu'à peine une personne de marque mouroit-elle sans qu'on publiât qu'elle avoit été empoisonnée. Pour les ennemis d'un moindre rang, on s'en défaisoit par l'assassinat : nul temps, nul lieu n'étoit respecté. Le duc de Guise poursuivit l'épée à la main, jusque dans l'antichambre du roi, un gentilhomme dont il prétendoit avoir lieu de se plaindre; et Villequier, favori de Henri III, poignarda par jalousie, dans le Louvre, sa femme, grosse de deux enfans. Poussée par

une rage pareille, on vit la demoiselle de Châteauneuf, femme décriée avant son mariage par ses intrigues avec le roi, « tuer courageusement, dit Brantôme, le florentin Antinotti, qui avoit eu la complaisance de l'épouser. »

On étoit cruel et impitoyable de sang froid; et, par une habitude qui ôtoit toute honte à cet égard, Charles IX et Henri III interrogeoient eux-mêmes les criminels, présidoient, pour ainsi dire, aux tortures et assistoient aux exécutions; les femmes n'en détournoient pas les yeux : on remarque un caractère de férocité jusque dans les témoignages les moins équivoques de leur tendresse. La reine Marguerite et la jeune duchesse de Nevers se firent apporter les têtes de La Mole et de Coconnas, leurs amans, se donnèrent le triste plaisir de les toucher, de verser des larmes sur ces restes chéris, et de les embaumer de leurs mains. D'Aubigné rapporte que, « voyageant un jour avec Claude de La Trémouille *, il s'aperçut que celui-ci changeoit de couleur à la

* Il étoit petit-fils du connétable, par Jeanne de Montmorency sa mère, et fils de Louis III, seigneur de La Tremouille, premier duc de Thouars, lequel étoit arrière-petit-fils lui-même du fameux chevalier sans peur et sans reproche, tué à la bataille de Pavie. Claude embrassa le calvinisme, qu'abjura Henri son fils, en 1628, et Henri-Charles son petit-fils, en 1670.

vue de quelques cadavres attachés à des gibets; il l'arrêta, le prit par la main, et lui dit: « Contemplez de bonne grâce ces objets tragiques; en faisant ce que nous faisons, il est bon de s'apprivoiser avec la mort. »

Cette intrépidité, quand elle se tourne contre les autres peuples dans des guerres étrangères, est capable de subjuguer l'univers; mais quand, excitée par un motif aussi puissant que le zèle de la religion, secondée par le désir de dominer, elle s'exerce contre sa propre nation, elle peut faire un chaos du royaume le plus florissant. C'est ce qui arriva sous Charles IX, et encore plus sous Henri III son successeur.

Le prince, allant en Pologne, laissa la France pleine de factions. Les calvinistes virent avec plaisir partir le vainqueur de Jarnac et de Montcontour. Les Montmorencys et les autres catholiques mécontens regardèrent comme un avantage l'éloignement d'un prince trop dévoué à la reine sa mère, qu'ils croyoient leur ennemie. Si Guise et ses partisans donnèrent quelques regrets à son départ, c'est qu'ils le pénétroient déjà, et sentoient son foible, qui pouvoit leur être utile.

Henri prit son chemin pour son nouveau royaume par l'Allemagne. Dans les états protestans, il rencontra un grand nombre de François réfugiés, victimes échappées à la

Saint-Barthélemi. Le jeune monarque en fut comme investi chez le comte palatin ; les uns l'envisageoient d'un air sombre ; d'autres attachoient sur lui des regards funestes, et murmuroient assez haut contre l'auteur de leur infortune pour être entendus. Après une réception froide, le comte le mena dans une galerie de peintures, où le premier objet qui frappa sa vue fut le portrait de l'amiral. « Vous connoissez bien cet homme, lui dit son hôte ; vous avez fait mourir en lui le plus grand capitaine de la chrétienté ; et vous ne le deviez pas, car il vous a fait et au roi de très-grands services. » Henri voulut s'excuser sur la prétendue conjuration de l'amiral. « Monsieur, reprit froidement le comte, vous en savez toute l'histoire. » Le roi de Pologne eut encore plus d'un chagrin à dévorer dans sa route.

Il en fut dédommagé par les fêtes qui l'attendoient dans son royaume. Henri, peut-être le plus propre des hommes à la représentation, y parut de manière à satisfaire ses nouveaux sujets ; mais ces premiers momens de pompe et de magnificence passés, il se tint presque toujours renfermé dans son palais avec les favoris qu'il avoit amenés, la plupart, comme lui, peu éloignés de leur vingtième année. Ils s'y occupoient à parler de la France, à y écrire, à entretenir les intrigues d'amour qu'ils y avoient formées, quelquefois à des

jeux bruyans, à des plaisirs tumultueux et emportés, qui ne s'accommodoient guère avec la gravité des sénateurs polonois.

La nouvelle de la mort de son frère lui fut portée en quatorze jours. Pour premier soin il confirma la régence à sa mère, et lui en envoya les pouvoirs : on délibéra ensuite dans ce conseil de jeunes gens si le roi mettroit ordre aux affaires de Pologne, ce qui entraîneroit nécessairemeut du retard, ou s'il partiroit sur-le-champ pour la France. Comme le plus grand nombre auroit voulu déjà être de retour, ce dernier parti prévalut. Henri, pendant une nuit obscure, se déroba de son palais comme un fugitif, se rendit en moins de deux jours sur les frontières de l'Empire, et de là à Vienne, laissant exposés à la première fureur des Polonois Pibrac son chancelier, et ceux qui ne furent pas assez diligens pour le suivre.

Ce départ si précipité pouvoit s'excuser sur la nécessité de calmer la France en lui montrant son roi; mais il fut difficile de ne le point blâmer quand on vit que, loin de hâter sa marche, le monarque s'arrêtoit avec complaisance à Vienne, à Venise, à Turin, et dans tous les endroits qui lui présentoient des plaisirs. Venise se distingua entre les autres états; la république lui fit les plus grands honneurs : il trouva les mêmes motifs de retar-

dement dans toutes les villes d'Italie par lesquelles il passa, et n'arriva dans son royaume qu'en septembre, après avoir séjourné quelque temps à la cour de Turin, où se tinrent les conseils qui décidèrent du sort de la France. Il paya généreusement la réception brillante, mais politique, que lui fit le duc Emmanuel Philibert, et les caresses de la duchesse sa tante, par la restitution de Pignerol, de Saviglian et de la Pérouse, les seules possessions, sauf le marquisat de Saluces, qui restassent au-delà des Alpes à la France.

Ce royaume étoit dans un de ces momens critiques où le choix d'un mauvais parti pouvoit le réduire à une extrémité dont toute la prudence humaine ne seroit pas capable de le tirer ensuite. L'orage se formoit au dedans et au dehors. Le prince de Condé, montrant déjà une intelligence au-dessus de son âge, retiré chez les princes d'Allemagne, ménageoit leur bienveillance pour les calvinistes de France avec lesquels il entretenoit un étroit commerce. Ceux-ci avoient les armes à la main dans presque toutes les provinces; ils étoient soutenus par les politiques, dont la faction prit le nom de *tiers-parti*.

Elle se forma de catholiques mécontens qui alléguoient pour griefs la prison des maréchaux de Montmorency et de Cossé, la captivité du roi de Navarre et du duc d'Alençon,

et les mesures qu'ils prétendoient avoir été prises par la régente pour détruire les grandes maisons dont la puissance lui étoit suspecte. A l'ombre de ces plaintes, ils se croyoient autorisés à se fortifier dans leurs gouvernemens, et à se cantonner dans les villes où ils commandoient. On ne voyoit que surprises de places, compositions, traités particuliers, quelques intervalles de paix dans les provinces habituellement consumées par le feu de la guerre, et les horreurs de la guerre tout à coup transportées dans les cantons qui comptoient le plus sur les douceurs de la paix.

La régente n'avoit pour but que de tenir les affaires en équilibre jusqu'à l'arrivée du roi, et elle y réussit par un mélange de fermeté et de condescendance : d'une main elle présentoit la guerre, augmentant les troupes, et ordonnant aux généraux d'agir ; de l'autre elle signoit des trèves. Sitôt qu'on vouloit traiter on la trouvoit prête ; elle prévenoit même, mais sans marquer ni crainte ni empressement.

Dès les premiers jours de sa régence, Catherine fit un acte de vigueur qui mortifia les réformés et les grands du royaume. Montgommery, le meurtrier involontaire de Henri II, un des chefs les plus accrédités dans le parti calviniste, avoit jusqu'alors fait heureusement la guerre dans plusieurs provinces

du royaume. C'est à ses victoires dans le Béarn que les confédérés durent le rétablissement de leurs affaires après la bataille de Montcontour. Ce fut lui qui détermina la reine Élisabeth à donner des troupes aux Rochellois, et il commandoit la flotte qui en tenta le secours; mais, repoussé de ce côté, il vint échouer en Normandie, où son bonheur l'abandonna. Le maréchal de Matignon l'investit dans Domfront, et le força de se rendre. Montgommery fut amené à Paris, où le parlement lui fit son procès. Il avoua que lui, qui avoit affronté sans se troubler des armées entières et des remparts en feu, n'avoit pu se défendre d'un frémissement d'horreur à l'aspect de ses juges.

Ils le condamnèrent comme rebelle et complice de la conspiration de l'amiral. Montgommery étoit plus coupable qu'un autre. Ayant eu le malheur de tuer son roi, il auroit dû consacrer au service de la veuve et de ses enfans tout ce qu'il avoit de talent, au lieu de se jeter, comme il fit, dans la faction et dans l'intrigue. L'arrêt porté contre lui fut exécuté; « exemple qui nous apprend, dit M. de Thou, que, dans les coups qui attaquent les têtes couronnées, le hasard est imputé à crime, quand même la volonté seroit innocente. »

On accusa la reine de l'avoir sacrifié aux mânes de son époux; mais, vengeance ou

justice, Catherine se montra inflexible. Tant est puissant le langage de la loi sur l'esprit des peuples ! Quand on vit Montgommery condamné selon les formes ordinaires, par un arrêt du parlement, personne ne réclama : il n'y eut que de légers murmures foiblement insinués dans les écrits qui parurent. La reine les méprisa, tout occupée qu'elle étoit à prévenir les entreprises des mécontens, et à traverser l'union qu'ils méditoient.

Il y eut entre eux à ce sujet plusieurs conférences, dont les plus fameuses furent tenues à Milhaud, ville du Rouergue, dans le cours de juillet et d'août. Le prince de Condé, quoique absent, en étoit l'âme. Il demandoit que les églises réformées fissent sur elles-mêmes une imposition, et, de l'argent qu'elles lui enverroient, il promettoit de lever en Allemagne une armée qu'il conduiroit en France. Condé devoit en être le chef jusqu'au moment de la liberté du duc d'Alençon et du roi de Navarre, à qui il remettroit le commandement, quand ils seroient délivrés de la captivité où la cour les retenoit depuis le supplice de La Mole. Les confédérés s'engagèrent réciproquement, savoir, les politiques à procurer aux calvinistes l'exercice de leur religion; et ceux-ci à ne point quitter les armes, que la liberté n'eût été rendue aux maréchaux de Cossé et de Montmorency :

tous enfin à faire une guerre opiniâtre, jusqu'à ce que, dans des états légitimement assemblés, on eût pourvu solidement à la réforme du gouvernement, à la punition des perturbateurs du repos public, à l'expulsion des étrangers, et au soulagement des peuples.

La reine se donna beaucoup de mouvement pour empêcher l'effet de ces conférences. D'abord elle suspendit long-temps, par des propositions captieuses, le départ des députés de la Rochelle et d'autres églises qui devoient s'y rendre. Ensuite elle envoya des agens secrets, chargés de semer la discorde entre les ministres. Mais si la conclusion éprouva des délais, ce fut moins par le moyen de ses ruses, que par l'irrésolution du maréchal de Damville, Henri de Montmorency, second fils du feu connétable, et gouverneur de Languedoc.

Damville, d'un caractère doux et pacifique, se trouva, comme malgré lui, chef d'un parti dans l'état. C'étoit un homme indolent, difficile à émouvoir, aimant les plaisirs, mais d'un jugement exquis, incapable de se tromper quand il vouloit se donner la peine d'examiner une affaire, et prenant alors assez sur sa nonchalance pour suivre comme l'homme le plus actif les résolutions que sa prudence lui dictoit. Voyant le royaume en feu sous Charles IX, Damville se renferma dans son gouvernement. Il n'auroit pas mieux demandé

que d'y entretenir la paix : mais tantôt les entreprises des calvinistes, tantôt les ordres de la cour le tiroient de sa tranquillité. Il revenoit le plus tôt qu'il pouvoit : conduite dont se plaignoient les commandans voisins, surtout Montluc, qui aimoit la guerre, qui la faisoit pour le plaisir de la faire, et qui auroit voulu que tous les autres fussent aussi acharnés que lui.

La comparaison de ces gouverneurs remuans avec Damville, le faisoit regarder à la cour comme un homme peu sûr. Plusieurs fois les ministres tentèrent, mais sans succès, de le tirer de sa province. Au moment de l'emprisonnement de son frère, la reine, sous prétexte de conférence, lui envoya deux de ses affidés, qu'on prétend avoir été chargés d'ordres de le saisir, mort ou vif. Lui, de son côté, aussi sous prétexte de ramener les calvinistes à la paix, entretenoit avec eux des liaisons réglées. Ainsi ce n'étoient que ruses et tromperies de part et d'autre. A l'occasion d'une maladie, dont les symptômes parurent extraordinaires, Damville crut avoir été empoisonné. Cependant, malgré la persuasion d'une mauvaise volonté si marquée, l'amour du repos auroit encore prévalu, et il ne se seroit pas joint aux confédérés de Milhaud, s'il avoit pu se promettre quelque sûreté de la part du roi, qui alla trouver exprès à Turin.

Tous les princes que Henri III vit dans sa route, l'empereur, et surtout le doge de Venise, homme d'une prudence consommée, lui conseillèrent la paix. Marguerite de France, duchesse de Savoie, sa tante, désiroit ardemment de le voir réuni avec les Montmorencys, persuadée que de là dépendoit le retour de plusieurs personnes de considération aliénées, et la chute du tiers-parti. Le roi ne paroissoit pas éloigné de leur accorder ses bonnes grâces; et, sur les espérances qu'il en donnoit, la duchesse engagea Damville à risquer le voyage de Piémont. Il s'y trouva en concurrence avec Villeroi et Hérault de Chiverni, envoyés par la régente. Quand Henri suivoit les conseils de la duchesse, Damville étoit favorablement écouté; mais sitôt que le jeune monarque prêtoit l'oreille aux insinuations des ministres de sa mère, il ne montroit plus au gouverneur de Languedoc que froideur et indifférence. Celui-ci, voyant qu'il n'y avoit aucun fond à faire sur cet esprit chancelant, prit congé, et, arrivé dans son gouvernement, signa la confédération de Milhaud.

Aussi la guerre, sans être précisément déclarée, se trouva allumée par tout le royaume. Henri III parut indifférent sur ces troubles, plus amusé des fêtes qu'on lui donnoit, qu'alarmé des dangers que lui présentoit un soulèvement général. Ce fut dans ces

dispositions qu'il rentra en France. La régente alla au-devant de lui jusqu'à Lyon : elle s'étoit fait accompagner par le duc d'Alençon et le roi de Navarre. Ils ne furent pas reçus par le roi en criminels, mais avec toutes les caresses d'usage à l'égard de parens qu'on chérit. Alors on commença à connoître le caractère de Henri. Quoiqu'il ne doive que trop se développer par la suite, il convient néanmoins d'en exposer dès à présent les contrastes principaux, parce qu'ils furent la vraie cause des troubles du royaume.

Chiverni, qui fut un de ses ministres les plus affidés, et qui lui resta constamment attaché, dit « qu'il n'avoit pas le jugement bon; qu'il sentoit mieux qu'il ne pensoit; qu'il avoit trop bonne opinion de sa suffisance; qu'il méprisoit les conseils des autres, et que ses voluptés le firent mépriser. » Le duc de Nevers, qui l'avoit vu de près, a écrit « que quand il aimoit quelqu'un, il ne pensoit et n'agissoit plus que par ses conseils, exclusivement même à ses propres idées; qu'il se transformoit, pour ainsi dire, en ses favoris, et qu'il étoit d'une prodigalité au-delà de toutes bornes. » L'historien Mathieu, qui apprit ses anecdotes de Henri IV et des seigneurs contemporains, dit que Henri III regardoit les cruautés utiles comme justes et permises. Nous pouvons ajouter encore qu'il tenoit de la reine sa

mère le goût du raffinement dans les affaires; en sorte que, de plusieurs expédiens, il choisissoit toujours les plus obliques et les plus compliqués. Il étoit brave, à la vérité, mais aisé à rebuter, ne supportant volontiers de la guerre que le moment de l'action. De ces défauts on déduit naturellement tous les événemens de son règne. Doué de plus de pénétration que de justesse, il devoit saisir vivement un projet, et prendre toujours les plus mauvais moyens pour réussir. Esclave de la volonté de ses favoris, il n'est pas surprenant que Henri ait souvent sacrifié l'état à leurs intérêts. Ses profusions outrées durent nécessairement créer des sentimens de haine dans le cœur du peuple, qui paye et qui souffre. Enfin de cette inclination pour les fausses finesses, pour les coups de main hasardés, pour un repos indolent, il ne pouvoit résulter qu'un chaos d'intrigues, de défiances, et de traités de paix faits mal à propos, semences de nouvelles guerres.

Tel est en raccourci le tableau du règne de Henri III. Puisqu'il se déterminoit à la guerre, il étoit naturel de penser que ce monarque, célèbre dès l'âge de vingt-un ans par deux victoires, alloit se mettre lui-même à la tête de ses armées, et poursuivre à outrance ses ennemis : mais, par une inconséquence dont on trouvera bien d'autres preuves dans sa

conduite, il s'amusa, pour ainsi dire, à chicaner avec ses sujets, en faisant un jour des offres qu'il rétractoit le lendemain; en tâchant, non de les ramener au devoir, mais de les détruire les uns par les autres. Ce manége n'aboutit qu'à faire soupçonner sa bonne foi, et à lui attirer, dès le commencement, des marques publiques de mépris.

Montbrun, gentilhomme du Dauphiné, le premier du royaume qui, quinze ans auparavant, avoit pris les armes pour la religion réformée, sommé de la part du roi de rendre quelques prisonniers, eut l'audace de répondre : « Comment! le roi m'écrit comme roi, et comme si je devois le reconnoître. Je veux bien qu'il sache que cela seroit bon en temps de paix; mais en temps de guerre, qu'on a le bras armé et le cul sur la selle, tout le monde est compagnon. » Fait prisonnier l'année suivante, Montbrun paya son insolence de sa vie. Les assiégés de Livron, petite ville en Languedoc, aussi coupables, furent plus heureux. Le roi avoit envoyé son armée devant cette place; voyant qu'elle s'y morfondoit sans avancer, il vint lui-même au camp avec ses courtisans. Du haut de leurs murailles les assiégés les accablèrent d'injures : « Lâches, leurs crioient-ils! assassins! que venez-vous chercher? Croyez-vous nous surprendre dans nos lits et nous égorger

comme vous avez fait à l'amiral? Paroissez, jeunes mignons! venez éprouver à vos dépens que vous n'êtes pas seulement capables de tenir tête à nos femmes. » On vit pendant les attaques une vieille femme assise sur la brèche, filer tranquillement, et narguer les assiégeans. Comme si le roi ne fût venu que pour essuyer cette insulte, il se retira, et le siége fut levé.

Tout déclinoit dans les armées comme dans le conseil, parce que les ministres instruits et les anciens généraux, voyant leur crédit absorbé par les jeunes favoris, se retiroient. Loin d'être touché de cette désertion, Henri s'en applaudissoit. Débarrassé de ces hommes graves, il se trouvoit moins gêné dans ses plaisirs, et les titres qu'ils laissoient vacans lui servoient à décorer ses *mignons*.

En passant à Avignon, le roi assista à la procession des pénitens, genre de dévotion que l'exemple de la cour rendit commun en France. On se revêtoit d'une espèce de sac, qui descendoit jusqu'aux talons; il étoit surmonté d'un capuchon qui enveloppoit la tête et couvroit le visage, percé seulement à l'endroit des yeux, pour laisser la vue libre. Il y avoit des pénitens noirs, blancs, verts et bleus, ainsi nommés de la couleur du sac. A la ceinture ils portoient un grand chapelet de têtes de mort et une longue discipline, dont

quelques-uns faisoient usage. Dans les pays chauds, comme l'Italie, où ces confréries furent inventées, elles faisoient leurs processions le soir et la nuit : elles retinrent cette coutume dans les pays plus tempérés où elles s'introduisirent. La dévotion consistoit à aller d'églises en églises, récitant à deux chœurs des litanies et des psaumes chantés d'un ton lugubre. On sent combien, sous ce déguisement favorisé des ténèbres, il pouvoit se commettre de désordres. C'est cette facilité, souvent suivie de l'effet, qui attiroit les jeunes gens de la cour. Chacun voulut en être pour complaire au monarque, jusqu'au roi de Navarre, que le roi disoit en riant n'être guère propre à cela.

En sortant d'une de ces processions, le cardinal de Lorraine fut attaqué d'une maladie qui l'emporta précipitamment à la fin de décembre. Ce prélat étoit trop considérable pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il avoit été empoisonné. Sa mort occupa la cour pendant quelques jours. La reine mère s'imaginoit le voir comme un grand fantôme pâle, qui lui faisoit des reproches; visions effrayantes qui n'attaquent guère une âme ferme ni une conscience nette! Un affreux orage, qui désola presque toute la France le lendemain de sa mort, fut, selon les catholiques, un signe certain du courroux du ciel, jusqu'alors apaisé

par les prières de ce grand homme. Les religionnaires dirent au contraire que c'étoit le sabbat des démons qui venoient le chercher. On raconte ces extravagances pour faire voir comment juge l'esprit de parti.

Charles, cardinal de Lorraine, ne fut pas un méchant profond, une âme noire, un esprit libertin, un cœur corrompu. Pour être en droit d'en porter ce jugement, il faudroit d'autres témoignages que ceux de ses ennemis. Ce ne fut pas non plus un homme sans passions, sacrifiant tout à la religion, et supérieur aux foiblesses humaines. « Il y avoit long-temps, dit Le Laboureur, qu'on ne voyoit plus de saints de si grande maison. » C'étoit un ambitieux doué de talens naturels et acquis, et d'un génie vif, qui, à force de se justifier à soi-même ses désirs, vint peut-être à bout de se persuader qu'ils étoient utiles à la patrie. Cette illusion n'est point rare, même dans les hommes d'état. Ainsi avoit pensé le fameux chancelier de l'Hôpital, mort l'année précédente. On soupçonnoit ce dernier de n'avoir toujours opiné pour la paix que par attachement à la nouvelle religion, dont on le croyoit partisan secret, et il assure dans son testament qu'il ne l'a conseillée que pour le bien du royaume. De même, le cardinal de Lorraine, si déclaré pour la guerre, recevant les derniers sacre-

mens en présence du roi, « proteste devant ses deux maîtres que jamais il n'a rien fait ou pensé qui pût préjudicier à la France. » Ainsi il est des hommes qui, avec les plus grandes lumières, peuvent jusqu'au dernier soupir se tromper eux-mêmes, ou chercher à tromper les autres.

[1575] La mort du cardinal de Lorraine fut suivie de près par le mariage du roi. Il avoit aimé Marie de Clèves, princesse de Condé. Son inclination a servi de fond à quelques romans : on a vu qu'il lui écrivoit de Pologne avec son sang. Sitôt qu'il eut appris la mort de Charles IX, il lui expédia un courrier pour lui dire qu'il feroit casser son mariage avec le prince, et qu'elle seroit reine de France; mais elle mourut presque subitement.

Henri se rappela pour lors les charmes de Louise de Vaudemont, cousine germaine du duc de Lorraine, Charles III, qu'il avoit vue en allant en Pologne. Il l'épousa à Reims dans le mois de février, le lendemain de son couronnement. Cette princesse, douce et vertueuse, fut toujours triste au milieu des grandeurs : elle ne pouvoit se consoler du sacrifice qu'elle avoit été forcée de faire, en préférant le roi de France au frère du comte de Salm, dont elle avoit écouté les vœux dès l'enfance. Louise fut aussi recher-

chée par François de Brienne, de la maison de Luxembourg. Henri, qui le savoit, le trouvant triste un jour, lui dit : « J'ai épousé votre maîtresse, je veux vous donner la mienne. » L'échange n'étoit point égal, puisqu'il s'agissoit d'une fille décriée, cette Renée de Rieux, qui épousa depuis Antinotti. Brienne s'excusa, et, trop pressé par le monarque, il se sauva de la cour.

Ainsi, tantôt un manque d'égards, tantôt un passe-droit, enlevoit au roi de bons serviteurs. Jamais cependant prince n'en eut tant besoin. Pendant qu'il se livroit au spectacle de son sacre, qu'il passoit des journées entières à arranger des diamans sur ses habits, et à présider à la toilette de sa nouvelle épouse, les calvinistes et les politiques du tiers-parti mettoient à Nîmes la dernière main au traité dont ils étoient auparavant convenus.

Ce fut une vraie ligue, qui forma comme une république dans l'état. Les confédérés se nommèrent des chefs, établirent des impôts, en réglèrent la levée et l'emploi, firent des lois pour l'administration de la justice, pour la discipline des troupes, pour la liberté du commerce, pour l'exercice de la religion réformée : lois indépendantes du souverain et dont la base étoit un engagement solenne de ne jamais traiter les uns sans les autres. Il

furent toujours fidèles à cette clause ; et quelque effort que fît la reine mère pour les désunir, elle n'y put réussir. Au contraire, les brouilleries de la cour fournirent aux mécontens de nouveaux appuis.

L'histoire de ces tracasseries domestiques devient nécessairement l'histoire du royaume. Ce sont précisément les grands événemens produits par les petites causes. Les premiers personnages de ces scènes singulières furent le roi, le duc d'Alençon son frère, le roi de Navarre, Marguerite son épouse, et la reine mère : les seconds, une foule de jeunes gens et de femmes entre lesquels se distinguoient Louis Bérenger Duguast, favori en chef, si je puis me servir de ce terme, et la fameuse de Sauve, dangereuse enchanteresse, sûre de retenir dans ses chaînes ceux à qui elle présentoit la coupe empoisonnée du plaisir.

Henri, étant en Pologne, s'entretenoit fréquemment, avec ses confidens, des dames de France. Eloignés de celles dont la présence auroit pu leur imposer, ces jeunes gens, autant par vanité que par désœuvrement, se vantoient de leurs bonnes fortunes, et, au défaut d'aventures réelles, en imaginoient de vraisemblables. Le roi, voyant celles qu'il avoit crues les plus sages mêlées dans ces récits indiscrets, conçut pour toutes un mépris qui fut en France la règle de sa conduite à leur

égard; et celles-ci le payèrent à leur tour d'une haine proportionnée à ses mépris, surtout la reine Marguerite sa sœur.

Cette princesse, dans ses mémoires, laisse transpirer ces sentimens, dont elle rejette la cause sur Duguast, qu'elle dit avoir empoisonné l'esprit du roi son frère. On soupçonneroit, à l'entendre, que ce favori eut l'audace d'élever ses désirs jusqu'à elle, et que ce fut une passion rebutée qui le porta à noircir la sœur de son roi : crime dont Marguerite tira une cruelle vengeance. « Il étoit jaloux, dit-elle, de l'union qui régnoit entre moi et mon autre frère le duc d'Alençon, et il en inspiroit au roi des défiances, comme si cette liaison eût eu pour but des intérêts contraires à la sûreté de la couronne. » Le monarque, dans ces préventions, se faisoit une loi de déprimer son frère, pour lui ôter tout crédit.

Le duc d'Alençon avoit le défaut des petits génies : il étoit ombrageux, pointilleux, et s'imaginoit toujours qu'on le méprisoit. D'une figure peu avantageuse, il se trouvoit malheureusement dans le cas de souffrir, malgré son rang, des comparaisons humiliantes. Loin de ménager cet esprit aisé à gagner, le roi l'aigrissoit en le brusquant ou en applaudissant aux plaisanteries indécentes de ses favoris. Ainsi rabaissé, le duc d'Alençon cherchoit tous les moyens de se relever. Son cœur s'ou-

vroit avec une espèce de volupté aux projets ambitieux que lui présentoient les mécontens. Le monarque, qui rencontroit toujours le jeune duc dans les complots, s'en irritoit d'autant plus qu'il l'estimoit moins. De là naquit entre les deux frères une aversion qui les rendoit d'une crédulité sans égale sur tout ce que leurs flatteurs vouloient leur insinner l'un contre l'autre.

Pendant que le roi alloit à Reims pour se faire sacrer, Hautemer, seigneur de Fervaques, un de ces hommes que l'appât de la fortune mène au crime comme à la vertu, vint le trouver déguisé en paysan, pour lui donner avis d'une conspiration contre sa personne, dont le duc d'Alençon étoit chef. Henri, sans autre information, croyoit le dénonciateur sur sa parole ; mais la reine mère, remarquant que Fervaques prétendoit mettre son zèle à prix, conseilla d'aller bride en main, et d'approfondir. Sur l'offre qu'il faisoit de prouver sa dénonciation par l'aveu même des complices, on lui donna un homme de confiance, nommé Barat, chargé d'aller les entendre.

Fervaques lui assigne rendez-vous dans un village près de Langres, et le cache dans une vieille masure, en attendant que les conjurés soient rassemblés. Barat se présente à eux en pleine campagne, et se dit envoyé du duc

d'Alençon. Ils lui demandent des lettres de créance. Je n'avois garde, leur répond Barat, de me charger de lettres en pareilles circonstances. Comme il étoit cautionné par Fervaques, les conjurés se contentent de cette défaite ; ils entrent alors en conversation, et expliquent leur dessein. Ils ne se proposoient pas moins que de tuer le roi, pour mettre le duc d'Alençon à sa place. A les entendre, il n'y avoit rien de si facile, quand le monarque, après son sacre, iroit de Reims à Saint-Marcoul ; mais ils se plaignoient vivement du duc d'Alençon, qu'on appeloit alors Monsieur, parce que, depuis quinze jours qu'ils tenoient un agent auprès de lui, ils ne pouvoient avoir de ses nouvelles. Barat leur donna de bonnes espérances, les quitta, et vint faire son rapport.

Muni de ces preuves, le roi voulut qu'on fît le procès à son frère ; mais la reine mère s'y opposa, et travailla à les réconcilier. On manda Monsieur : il avoua qu'il avoit eu connoissance du complot, mais il assura n'avoir pas su jusqu'où on vouloit le porter, et n'y avoir jamais donné son consentement. Catherine fit entendre au roi son fils que c'étoit moins un parti pris qu'une volonté passagère de quelques mécontens obscurs qui prétendoient se rendre importans, et elle assoupit l'affaire ; mais il en resta au roi un vif ressen-

timent contre son frère, et il étoit toujours prêt à le soupçonner.

Une fois à l'occasion d'un mal d'oreille, une autre fois pour une simple piqûre d'épingle, il se mit en tête que le duc d'Alençon l'avoit empoisonné : celui-ci, outré de ces imputations injurieuses, vouloit attaquer ouvertement les favoris qu'il en croyoit les auteurs. La reine se trouvoit fort embarrassée entre ses enfans. Madame de Sauve lui servoit à arrêter les fougues de Monsieur ; mais il échappoit souvent à l'adresse de cette femme, surtout quand la jalousie s'en mêloit, ce qui arrivoit quelquefois, lorsqu'elle montroit des égards au roi de Navarre, avec qui néanmoins elle étoit obligée de partager ses attentions, afin de le retenir aussi dans ses liens.

Pour ce prince, comme s'il avoit été atterré par le massacre de la Saint-Barthélemi, il vivoit depuis ce temps dans l'indolence, ne se refusant pas absolument aux occasions qui pouvoient favoriser sa fortune, mais ne s'y livrant néanmoins qu'avec précaution, parce qu'il savoit qu'il étoit entouré de surveillans et d'ennemis. Henri III l'aimoit ; mais, soit caprice ou crainte, Catherine, qui l'avoit aussi aimé dans son enfance, le haïssoit depuis qu'il étoit son gendre ; elle eut même quelques idées de rompre son mariage, et « pour lui faire un mauvais tour, »

dit la reine Marguerite dans ses mémoires.

Cette mauvaise volonté de Catherine se manifesta encore à la mort de Charles IX. Près d'expirer, le roi voulut embrasser son beau-frère. Ne pouvant priver son gendre de cette faveur, Catherine y joignit du moins des circonstances faites pour l'assaisonner d'amertume. Pour introduire le roi de Navarre auprès de Charles, on le fit passer par une galerie longue et obscure, dans laquelle on avoit aposté des hommes armés, à mine farouche, dont le maintien menaçant pouvoit intimider les plus intrépides. Le moribond combla son beau-frère de caresses, lui recommanda sa femme, sa fille et même son royaume ; puis tombant sur la conspiration de La Mole : « Je sais, dit-il, que vous n'êtes point du trouble qui est survenu. Si j'eusse voulu croire ce qu'on m'a dit de vous, vous ne seriez plus en vie. Ne vous fiez en.... » La reine répondit : « Monsieur, ne dites pas cela. — Madame, reprit le roi, je le dois dire, et est vérité. » Cayet assure que la personne, ou simplement indiquée, ou nommée trop bas pour qu'on ait pu l'entendre, étoit la reine mère elle-même. Selon le conseil de Charles IX, le gendre se défia toujours de sa belle-mère, et, quelques caresses qu'elle lui fît, il ne se remit plus entre ses mains, sitôt qu'il en fut une fois tiré.

Les députés que les confédérés entretenoient auprès du roi, malgré les hostilités, exhortoient vivement les deux princes à se délivrer de leur captivité. Le premier qui leur prêta l'oreille fut le duc d'Alençon. Entre les braves qui s'étoient attachés à son service, on remarquoit Bussi d'Amboise, homme à bonnes fortunes, le mieux fait de la cour, dont la valeur égaloit l'arrogance. Sa fierté le rendoit insupportable aux favoris du roi, qu'il bravoit en toutes rencontres, et par contre-coup au roi lui-même, qui adoptoit tous leurs préjugés. A la haine se joignirent quelques motifs de jalousie : il fut résolu de s'en défaire; mais, quoique les assassins fussent en grand nombre et favorisés de la nuit, le coup manqua par la résistance de quelques amis dont Bussi étoit toujours accompagné. Le duc d'Alençon regarda comme un attentat contre sa propre personne l'entreprise méditée contre son plus cher favori.

Quelque temps auparavant, sur un bruit que Damville étoit mort en Languedoc, le roi avoit donné ordre d'étrangler à la Bastille les maréchaux de Montmorency et de Cossé; ils ne durent la vie qu'aux délais et aux remontrances de Gilles de Souvré, qui obtint que du moins on attendroit la confirmation de cette nouvelle : elle se trouva fausse, et les proscrits furent sauvés; mais ces résolutions

sanguinaires, quoique non exécutées, outrèrent le duc d'Alençon et les Montmorencys. Également maltraités, ils unirent leurs ressentimens. Le duc d'Alençon se sauva de la cour en septembre, et se jeta entre les bras des mécontens.

Son évasion fit un grand éclat dans le royaume. Le roi croyoit avoir gagné les confédérés par des offres bien supérieures à tout ce qu'ils pouvoient demander. Il consentoit à leur donner des places de sûreté; au lieu de quatre juges récusables, seize dans chaque parlement; libre exercice de la religion calviniste, dans les lieux actuellement en possession de ce privilége, aux seigneurs hauts-justiciers partout, aux autres dans leurs châteaux, pourvu qu'ils ne fussent ni dans les faubourgs des villes prohibées, ni à deux lieues de la cour, ni à dix de Paris. Quoique ces propositions n'eussent point été acceptées, le monarque restoit en repos, persuadé que tôt ou tard les rebelles se rendroient à ses désirs.

Les mécontens profitoient de cette indolence pour mieux lier leur partie. Sous les yeux de la cour, de son consentement même, et avec ses passe-ports, leurs députés alloient en Allemagne, en revenoient, et portoient les paroles des confédérés au prince de Condé, qui négocioit avec le duc Jean Casimir, fils de l'électeur palatin. Ce prince se fit acheter

bien cher. Outre des stipulations très-justes, savoir, que toutes les opérations de paix et de guerre ne se feroient que de concert avec lui, et qu'on lui donneroit des sûretés pour la paie de ses troupes, il exigea encore que la première condition du traité de paix, quand on y viendroit, seroit que le roi lui cédât d'une manière indéfinie le gouvernement de Metz, Toul et Verdun. Dans la crainte de n'avoir aucun secours, les confédérés en passèrent par cette clause odieuse. Quand on sut que le duc d'Alençon avoit quitté la cour, il fut résolu, pour donner du poids au parti, que le prince de Condé et Casimir ne prendroient que la qualité de lieutenans du duc d'Alençon.

De Paris, le duc se sauva à toute bride à Dreux, ville de son apanage, où il trouva une forte escorte : il y publia un manifeste rempli de protestations de fidélité au roi, de plaintes contre ses favoris, et de promesses aux grands et au peuple, style ordinaire de ces sortes de pièces. De Dreux, le prince se retira en Poitou, où il fut joint par La Noue, Lévi de Vantadour, beau-frère de Damville, Henri de Latour-d'Auvergne son neveu, accompagné d'un gros corps de noblesse.

Sitôt qu'on s'aperçut de la fuite du duc, ce fut un trouble général à la cour. Le roi alloit et venoit, s'emportoit, menaçoit : il écri-

vit partout, ordonna aux princes, aux seigneurs, à tout ce qui l'environnoit, de monter à cheval, et de lui ramener son frère, mort ou vif. Quelques-uns obéirent; mais le plus grand nombre ne crut pas devoir céder à cette vivacité : ils répondirent « qu'ils voudroient mettre leur vie en ce qui seroit du service du roi; mais d'aller contre Monsieur, son frère, ils savoient bien que le roi leur en sauroit un jour mauvais gré. » — « Il est dangereux, disoit le duc de Montpensier, de se mettre entre la chair et l'ongle. » On fut si étonné à la cour, on soupçonnoit si peu quels étoient les forces et les desseins du duc, qu'on fit fortifier la ville de Saint-Denys, comme si le duc d'Alençon avoit eu une armée prête à faire le siége de Paris.

La frayeur rend ordinairement cruel. La reine mère apprenant que Thoré, frère du duc de Montmorency, étoit prêt à entrer en France avec un corps de troupes destiné à frayer le chemin à l'armée de Casimir, lui fit dire que s'il avançoit, elle lui enverroit les têtes de son frère et de son allié *. Il répondit : « Si la reine fait ce qu'elle dit, elle n'a rien en France où je ne laisse des marques de ma

* Charles de Montmorency-Méru, frère de Thoré, et troisième fils du connétable, devenu duc de Damville et amiral de France sous Henri IV, avoit épousé une fille du maréchal de Cossé.

vengeance, » et il continua sa marche. Cette assurance fit prendre une résolution contraire; ce fut de délivrer les maréchaux, et de se servir de leur médiation pour négocier avec le duc d'Alençon.

Catherine prit toutes sortes de mesures pour persuader aux prisonniers qu'ils étoient redevables de la liberté à sa seule bienveillance; et, après les avoir comblés de caresses, elle les mena en Touraine, où elle s'aboucha avec le duc d'Alençon. Le succès du traité dépendoit de celui des armes. Thoré étoit entré en France à la tête d'un corps de reîtres, dans le dessein d'aller joindre les confédérés au-delà de la Loire. Guise, gouverneur de Champagne, alla au-devant de lui, l'attaqua près de Langres, et le défit, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre sa route et de gagner le duc d'Alençon. Guise reçut daus cette action une blessure à la joue, dont la marque lui resta toute sa vie, ce qui le fit surnommer le Balafré. Le vif intérêt que les catholiques prirent à son accident montra combien sa conservation leur étoit précieuse. Il ne put poursuivre son avantage, parce que le roi ne lui envoya pas de secours. On en conclut dès lors que ce prince appréhendoit ses succès, et ce fut un sujet de murmure pour les catholiques zélés.

Les choses restèrent donc à peu près indécises; et les rebelles, regardant cet échec

comme peu important, se tinrent toujours fermes ; de manière que la reine, avec tous ses efforts, ne put obtenir qu'une trève de sept mois, à commencer du 22 novembre au 25 juin ; encore fut-elle toute à l'avantage des confédérés. Le roi s'engagea à donner une somme considérable, tant pour payer l'armée de Casimir, que pour l'empêcher d'entrer en France ; de livrer aux religionnaires et catholiques unis six villes, savoir : Angoulême, Niort, la Charité, Bourges, Saumur et Mézières ; de payer les garnisons qu'on y mettroit aux ordres du prince de Condé et du duc d'Alençon, et d'entretenir au dernier une garde de Suisses, d'arquebusiers et de gendarmes. Il est vrai qu'on mit pour condition que, paix ou guerre, ces villes seroient rendues à l'expiration de la trève ; mais on sentoit bien que c'étoit une condition illusoire, demandée seulement afin de sauver en apparence l'honneur du roi ; car il étoit clair que, si les confédérés se prêtoient à la paix, ils stipuleroient pour premier article la conservation de ces gages de leur sûreté, et qu'en cas de guerre, ils se garderoient bien de les rendre.

Ainsi, en moins de quatorze mois, Henri III se vit réduit à faire une trève honteuse avec ses sujets. Il fut obligé de souffrir les étendards des révoltés sur les remparts de ses

villes. Il perdit la couronne de Pologne, dont la nation assemblée le priva avec une brusquerie qui tenoit du mépris, pour en gratifier Etienne Battori, prince de Transylvanie. Il sacrifia aux ducs de Savoie et de Lorraine, sans pouvoir s'en faire des amis, de bonnes places et de grands territoires qui avoient coûté, sous ses prédécesseurs, beaucoup de sang à la France. Enfin il essuya dans sa propre cour le plus sensible des affronts.

Duguast, ce favori impérieux qui, fier de la protection de son maître, se croyoit à l'abri des revers, éprouva dans ce temps ce que peut une femme irritée. Marguerite, reine de Navarre, se plaignoit depuis long-temps d'être en butte à sa malice. Elle l'accuse dans ses mémoires d'avoir voulu rendre sa conduite suspecte à son mari, de lui avoir enlevé l'amitié du roi son frère, d'avoir été cause qu'il prit contre elle des résolutions extrêmes. On auroit tort de le juger sur les accusations de son ennemie. Duguast avoit des qualités estimables, entre autres celle de ne point flatter son maître, vertu rare dans un favori. « Je l'ai vu, dit Brantôme, faire des remontrances au roi, lorsqu'il lui voyoit faire quelque chose de travers, ou qu'il l'oyoit dire de lui. Le roi le trouvoit bon et s'en corrigeoit. » Mais pour Marguerite, elle le détestoit. Cette princesse, sans crédit, indifférente à sa mère, méprisée

de son mari, haïe du roi, attaqua ce colosse de puissance et l'abattit. Elle cherche un assassin, surmonte ses craintes et ses scrupules dans une entrevue qu'elle lui ménage pendant la nuit, aux dépens de sa réputation, et fait poignarder Duguast presque sous les yeux du roi, qui se contente de le plaindre, et n'ose le venger.

Ces événemens n'altéroient que foiblement la tranquillité de Henri III, le plus facile des hommes à se consoler de ses disgrâces. On a cru que c'étoit pour faire diversion à son chagrin qu'il se livroit à des occupations et à des amusemens si disparates, et qui l'affectoient tellement, qu'ils paroissoient alors sa principale affaire. Le journal de sa vie présente une infinité de ces sortes d'actions, quelquefois excellentes en elles-mêmes, quelquefois simplement puériles, mais presque toujours faites à contre-temps. « Nonobstant toutes les affaires de la guerre et de la rébellion que le roi avoit sur les bras, il alloit ordinairement en coche, avec la reine son épouse, par les rues et maisons de Paris, prendre les petits chiens qui leur plaisoient; ils alloient aussi par tous les monastères des femmes, aux environs de Paris, faire pareilles quêtes de petits chiens, au grand regret des dames qui les avoient, se faisoient lire la grammaire et apprendre à décliner. »

Le même prince, en octobre et novembre, pendant que les rebelles se fortifioient à l'ombre de la trève, « fit mettre sus par les églises de Paris, les oratoires, autrement dits les paradis, où il alloit tous les jours faire des aumônes et prières en grande dévotion, laissant ses chemises à grands goderons, dont il étoit auparavant si curieux, pour en prendre le collet renversé à l'italienne. Il fit faire procession générale et solennelle, en laquelle il fit porter les saintes reliques de la Sainte-Chapelle, et assista tout du long, disant son chapelet en grande dévotion. » Par son ordre la ville et la cour y assistèrent, « hormis les dames, que le roi ne voulut qu'elles s'y trouvassent, disant qu'il n'y avoit dévotion où elles étoient. »

C'est encore un problème de savoir si Henri vaquoit à ces exercices de religion par hypocrisie, par amour du spectacle ou par véritable dévotion. Il seroit trop dur de taxer d'hypocrisie un homme qui ne sut jamais prendre sur lui-même de cacher ses vices; mais on peut lui soupçonner de l'ostentation quand il assistoit à ces cérémonies avec un air de parade et de vaine complaisance; le taxer de légèreté, quand après il étoit le premier à rire des bouffonneries qui avoient échappé à ses jeunes favoris sous le sac de pénitens; enfin lui reprocher de l'inconséquence, quand,

non content de dire son chapelet de têtes de mort le long des rues, il le marmottoit au bal et dans des parties de débauche, et quand il l'appeloit en plaisantant *le fouet de ses grandes haquenées*. Peut-être aussi qu'ayant été mal élevé il se persuada que la religion ne consistoit que dans ces dehors, qui n'en doivent jamais être que l'accessoire.

Pendant que la trève se publioit d'un côté, elle se rompoit de l'autre. Si les chefs suspendoient les hostilités, les inférieurs se croyoient permis une petite guerre qui ne déplaisoit pas aux princes parce qu'elle tenoit les troupes en haleine. Les gouverneurs de Bourges et d'Angoulême, villes accordées aux confédérés par le traité, ne voulurent point les céder. La cour feignit d'en être fâchée, et donna en échange aux réformés Cognac et Saint-Jean-d'Angely. On ne parla seulement pas de livrer Mézières aux reîtres, selon les conventions. Il auroit été en effet bien imprudent de leur abandonner une ville située sur la frontière du royaume, qui auroit servi d'appui aux Allemands qu'on auroit voulu introduire en France. Le roi levoit aussi des troupes étrangères ; sujet de plaintes pour les confédérés, qui avoient l'injustice de crier à la trahison pendant qu'ils ne gardoient pas même les bienséances.

Comme si les hommes n'eussent pas mérité

qu'on mît du moins de l'art à les tromper, le duc d'Alençon écrivit hardiment au parlement qu'une armée étrangère alloit entrer en France; qu'il en étoit fâché, mais qu'il comptoit ne s'en servir que contre les ennemis de l'état. Il prioit en conséquence les magistrats d'interposer auprès de son frère leurs bons offices pour lui faire connoître la justice de sa cause. Le duc écoutoit en même temps les propositions avancées par le reine, tendantes à une paix générale. Il envoyoit, de concert avec elle, des courriers chargés de retarder la marche de Casimir, et sous main il le pressoit d'avancer.

[1576] Ces instances secrètes eurent leur effet. Casimir et Condé entrèrent en Champagne en février, traversèrent la Bourgogne, passèrent la Loire et l'Allier, et se joignirent dans le Bourbonnois, le premier jour de mars, au duc d'Alençon, qui fut déclaré généralissime. Ses forces réunies se trouvèrent monter à trente mille hommes, Suisses, Allemands et François. Elles avoient été cotoyées dans leur marche par une armée royale, sous le commandement du duc de Mayenne, frère cadet du duc de Guise; mais il ne jugea pas à propos de les attaquer, soit qu'il ne fût pas assez fort, ou qu'il n'eût pas des ordres assez précis de la cour, dont les délibérations étoient toujours traversées par de nouveaux événemens.

Henri, roi de Navarre, vivoit au milieu des troubles en homme indifférent. D'Aubigné prétend qu'il faisoit le personnage de Brutus à la cour de Tarquin, cachant sous une indolence politique l'activité et les autres vertus héroïques qui le rendirent depuis les délices de la France et la terreur de ses ennemis; mais il est plus vraisemblable que Henri, alors âgé seulement de vingt-deux ans, étoit enchaîné par les plaisirs. Loin d'envier le rôle brillant qu'alloit jouer le duc d'Alençon, quand il quitta la cour pour paroître à la tête des confédérés, le roi de Navarre ne vit dans cet événement qu'un rival de moins auprès de la dame de Sauve, dont la reine se servoit pour le retenir.

Mais le remède vint d'où venoit le mal. Cette même femme qui le captivoit lui fit connoître qu'on le méprisoit; qu'on ne l'avoit employé dans aucune occasion malgré ses offres; que le commandement des armées étoit donné à d'autres qui ne le valoient pas, et que, pendant qu'il s'énervoit dans une molle oisiveté, le duc d'Alençon alloit ou se couvrir de lauriers, ou, s'il vouloit se prêter à la paix, obtenir la lieutenance générale du royaume. Ces discours émurent le roi de Navarre; son courage se réveilla, mais la prudence lui servit de guide : il accoutuma de longue main ses surveillans à ne point s'inquiéter des ab-

sences qu'il faisoit de temps en temps, sous prétexte de chasse; et, à la première occasion favorable, il se sauva de la cour en février.

Ce n'est, pour ainsi dire, que de ce moment que commence la vie du grand Henri. Il alla d'abord d'une traite à vingt lieues de Paris, où il rassembla quelques amis qui avoient le mot, et se retira avec eux à grandes journées dans son gouvernement de Guienne. Sans doute la crainte de n'être qu'en second l'empêcha de joindre l'armée des confédérés que le duc d'Alençon commandoit; mais il envoya des députés à une espèce de diète qu'ils tinrent à Moulins, dont le résultat fut une longue requête au roi : elle contenoit en détail les demandes des intéressés.

Si le roi les eût accordées, c'en étoit fait de la religion catholique et de sa couronne. Outre les anciennes concessions, telles que la liberté de conscience et des places de sûreté, les réformés demandoient qu'on partageât toutes les églises et les dîmes entre le clergé romain et leurs ministres, et qu'on augmentât l'apanage de Monsieur, avec des clauses qui l'auroient rendu une vraie souveraineté dans le royaume; entre autres, qu'on lui donnât une garde toujours subsistante de six cents hommes de cavalerie et trois mille d'infanterie, entretenue aux dépens du roi. Chacun fit ensuite ses propositions en particulier. Le

prince de Condé exigeoit la jouissance du gouvernement de Picardie, dont il n'avoit eu jusque là que le titre, aussi bien que la disposition absolue de Boulogne-sur-Mer. Le roi de Navarre vouloit une autorité presque indépendante dans son gouvernement de Guienne, la souveraineté dans ses domaines de France, le paiement des anciennes pensions accordées à sa famille, de la dot de sa femme et des arrérages. Ceux qui ne purent faire entrer leurs prétentions dans la requête générale, eurent soin d'en charger les députés qu'on envoya à la cour. Il est clair que, si ces articles eussent passé, il se seroit établi dans toutes les parties de la France une multitude de petites républiques qui, ayant le même intérêt, se seroient réunies au premier signal contre l'autorité légitime.

La reine mère para habilement ce coup. Comme le duc d'Alençon marquoit un vif attachement à la reine de Navarre sa sœur, à qui le roi avoit donné des gardes après la fuite de son mari, sa mère la tira de prison, et la mena avec elle au camp de son fils, escortée de plusieurs autres dames, qu'on appeloit son « escadron volant. »

On remarqua que la vue de cette troupe fit chanceler le duc. Rien ne parut dur à Catherine, pour retirer son fils des mains des mécontens ; elle augmenta son apanage de trois

provinces, la Touraine, le Berri et l'Anjou: on lui en donna tous les droits honorifiques; la disposition du civil et du militaire, la nomination aux bénéfices consistoriaux, et une pension de cent mille écus. De ce moment le duc d'Alençon prit le titre de duc d'Anjou.

Quand le prince fut content, il s'imagina, selon la coutume des grands, que tous les autres devoient l'être; de sorte que chacun fut réduit à tirer ce qu'il put : le prince de Condé, des espérances pour son gouvernement de Picardie; Casimir, l'attente d'une belle terre en France, et de la solde due à ses troupes, à qui on ne donna comptant qu'une somme très-modique, en comparaison de la dette totale. Les autres cédèrent, sans conditions meilleures ni pires qu'auparavant; il y eut seulement un édit qui étendoit un peu les priviléges des réformés, et qui réhabilitoit la mémoire de l'amiral, de La Mole, de Coconnas, de Briquemaut, de Cavagnes, de Montgommery et de Montbrun; le reste fut renvoyé à l'assemblée des états, que le roi indiqua à Blois pour la mi-novembre. En attendant, le duc d'Anjou alla dans son apanage jouir de sa nouvelle domination. Le roi de Navarre se cantonna en Guienne, le prince de Condé dans les environs de la Rochelle, et Jean Casimir retourna sur la frontière de

Champagne, attendre les millions qui lui étoient promis.

Mais, comme il ne se trouva rien dans les coffres, le roi voulut « fouiller aux bourses des bourgeois de Paris : » le moment n'étoit pas favorable. L'année précédente, le roi ayant essayé d'emprunter, on lui avoit répondu par des remontrances; cette année on ajouta des pasquinades. On murmuroit hautement de voir le roi entouré de jeunes gens, auxquels il prodiguoit l'argent des peuples. Ses principaux favoris étoient Caylus, Maugiron, Livarot, Saint-Mesgrin, Anne de Joyeuse et Nogaret de La Valette. La plupart furent introduits à la cour par René de Villequier, qui y faisoit le personnage méprisable d'artisan de plaisir. La main qui les présentoit rendit leurs mœurs suspectes: ils commencèrent alors à être appelés *mignons*. Leur air efféminé donna lieu à des imputations odieuses, que la conduite du roi ne démentoit pas assez. Il en résulta à l'égard de ce prince un mépris général, qui, peut-être plus que tout le reste, accrédita la fameuse faction connue sous le nom de la *ligue*.

Ce qu'elle présente de singulier, c'est d'abord le soulèvement presque général des catholiques contre un roi très-catholique et toujours reconnu pour tel, malgré les sug-

gestions employées pour faire suspecter sa foi ; ensuite les prétentions hardies de cette ligue audacieuse, même dans la foiblesse de ses commencemens ; sa marche toujours ferme et uniforme, malgré la connoissance qu'on avoit de ses secrets, malgré les mesures prises pour l'arrêter : le but du complot, qui étoit de mettre sur le trône un étranger, sans titre même coloré ; les succès effrayans de cette ligue, à la vérité punis dans le chef, mais si bien concertés, que de son sang répandu naquirent de nouveaux monstres : le fanatisme qui poignarde les rois, l'anarchie qui désole les empires ; la tyrannie du peuple, brutale et insolente, plus redoutable que celle des grands ; enfin tous les fléaux que Dieu envoie aux hommes dans sa colère : fléaux qui désolèrent la France jusqu'au moment où le Tout-Puissant, touché de nos maux, couronna les efforts de Henri, vainqueur et pacificateur de son royaume.

Il ne faut pas s'imaginer que les Guises conçurent tout à coup le projet de s'asseoir sur le trône ; leur ambition eut ses âges. On prétend que le cardinal de Lorraine concerta la ligue, après la bataille de Dreux, dans le concile de Trente ; mais, s'il imagina quelque chose, ce ne fut tout au plus que le dessein de lier le sort de sa maison à la religion catholique, dont les zélés regardoient son

frère comme le soutien. Peut-être poussa-t-il ses idées politiques jusqu'au projet de fortifier cette liaison par l'accession des autres puissances catholiques, comme le pape et le roi d'Espagne. Il se forma en effet, en 1563, dans les provinces, et même à la cour, de petites ligues particulières que le gouvernement réprima : c'étoit déjà l'ouvrage de l'inquiétude des catholiques, qui, voyant les calvinistes réunis alarmer le conseil du roi, lui arracher des grâces, s'unirent aussi de leur côté pour former un contre-poids, et empêcher que ces grâces ne devinssent préjudiciables à leur religion; mais ces petites ligues, éparses et isolées, n'avoient point de centre commun. Ce ne fut qu'en cette année 1576, qu'on commença à parler d'élire un chef, capable de soutenir l'ancienne religion, indépendamment du roi, regardé comme trop foible. Il est possible que dès lors Henri de Lorraine, duc de Guise, chef désigné, n'ait plus mis de bornes à ses vœux. Ce seroit pourtant le croire un peu chimérique, que de lui supposer des prétentions à la couronne, bien développées, avant la mort du duc d'Anjou.

Guise, fils du duc assassiné devant Orléans, n'avoit pas dix-neuf ans quand il attira sur lui les yeux de toute la France par sa belle défense dans Poitiers, que l'amiral assiégeoit.

Ne négligeant aucune occasion de frapper les religionnaires, couvert de leur sang à la Saint-Barthélemi, prodigue du sien à la tête de l'armée qui battit les Allemands près de Langres, il blâma toujours les ménagemens de la cour pour les calvinistes ; par là il gagna souverainement le cœur des catholiques. Les murmures des plus zélés, à la nouvelle de la dernière paix, lui marquèrent, pour ainsi dire, son rôle. Il avoit autrefois aspiré au mariage de Marguerite de Valois, depuis reine de Navarre; mais l'indignation de Charles IX, outré de son audace, le força d'y renoncer. Henri III l'aimoit dans ce temps; il l'embrassoit un jour, et regardant tendrement sa sœur : « Plût à Dieu, lui dit-il, que vous fussiez mon frère! » Au retour de Pologne, le même prince ne lui montra plus que de l'indifférence. Guise trouva la même froideur dans le duc d'Anjou et le roi de Navarre, dont il rechercha inutilement les bonnes grâces. S'apercevant donc qu'il n'avoit rien à espérer à la cour, où l'on affectoit de lui donner toutes sortes de dégoûts, il se livra à la faveur populaire, qui travailloit sourdement pour lui.

Il se trouve toujours dans les factions des gens ardens, qui font leur intérêt de celui des chefs, et qui poussent souvent plus loin que ceux-ci n'espéreroient les moyens imaginés

par les spéculatifs. Des bourgeois de Paris, marchands, gens de palais et autres, non contens de s'entretenir entre eux, par occasion, de l'état et de la religion, en vinrent jusqu'à tenir des assemblées clandestines, dans lesquelles ils traitoient la matière exclusivement. Comme ils avoient déjà vu les calvinistes s'engager par des sermens et des souscriptions de formulaires à la défense de la cause commune, ils crurent ne pouvoir mieux faire, dans les circonstances, que de suivre cet exemple. On ne peut assurer si cette manie d'associations commença par Paris ou par les provinces : l'acte le plus ancien qui nous en reste, et le seul entier, est de Picardie. Le seigneur d'Humières, qui y commandoit, avoit une querelle personnelle avec le prince de Condé. Craignant de voir tomber sa puissance, si le prince, selon une clause expresse de la dernière paix, étoit mis en possession de son gouvernement, d'Humières tâcha de lui susciter des obstacles, et n'en trouva pas de meilleur que de forcer la noblesse, par un engagement solennel, à ne rien souffrir qui pût préjudicier au bien de la religion romaine. Il dressa une formule de serment, qu'il présenta aux gentilshommes de la province, presque tous aussi catholiques qu'attachés à leur commandant. Ils signèrent cette confédération; et en peu de temps la Picardie en-

tière, villes et campagne, se trouva engagée dans une ligue.

Le préambule du formulaire, et le but qu'on paroissoit s'y proposer, ne présentoit rien que de louable au premier coup d'œil : on s'engageoit par serment à persévérer jusqu'à la mort dans la sainte union formée au nom de la sainte Trinité, pour la défense de la religion catholique, du roi Henri III, et des prérogatives dont le royaume jouissoit sous Clovis : première insinuation qui rendoit les ligueurs maîtres d'étendre leurs vues à des objets absolument étrangers à la religion; mais le poison le plus subtil étoit caché dans les lois mêmes de l'association, conçues en ces termes : « Nous nous obligeons à employer nos biens et nos vies pour le succès de la sainte union, et à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui voudront y mettre obstacle. Tous ceux qui signeront seront sous la sauvegarde de l'union ; et en cas qu'ils soient attaqués, recherchés ou molestés, nous prendrons leur défense, même par la voie des armes, contre quelque personne que ce soit. Si quelques-uns, après avoir fait le serment, viennent à y renoncer, ils seront traités comme rebelles et réfractaires à la volonté de Dieu, sans que ceux qui auroient aidé à cette vengeance puissent jamais en être inquiétés. On élira au plus tôt un chef à qui tous les confédérés se-

ront obligés d'obéir, et ceux qui refuseront seront punis selon sa volonté. Nous ferons tous nos efforts pour procurer à la sainte union des partisans, des armes et tous les secours nécessaires, chacun selon nos forces. Ceux qui refuseront de s'y joindre seront traités en ennemis, et poursuivis les armes à la main. Le chef seul décidera les contestations qui pourroient survenir entre les confédérés, et ils ne pourront recourir aux magistrats ordinaires que par sa permission. » Ainsi ils transmettoient toute la puissance royale au chef futur, qu'on sentoit bien devoir être autre que le roi.

Henri ne sut cette entreprise contre son autorité que lorsqu'il y avoit déjà beaucoup de gentilshommes, d'ecclésiastiques, de bons bourgeois, de gens de palais, des villes considérables et des provinces entières affiliés à la ligue. Quant au plan secret et aux ressorts qu'on devoit faire jouer, il les apprit du moins assez à temps pour les prévenir, s'il avoit su prendre une résolution et la suivre. Ces lumières lui vinrent de son ambassadeur en Espagne, où les liguésentretenoient des agens cachés; elles lui vinrent aussi par le canal des calvinistes, qui surprirent et firent passer au roi les papiers d'un avocat nommé David, député à Rome par le parti, et instruit de tous les mystères. Quelques auteurs prétendent

que ces papiers furent supposés par les ennemis du duc de Guise ; mais il seroit bien étonnant qu'ils eussent si bien deviné et exposé d'avance, à très-peu de changemens près, ce qui fut successivement tenté par les ligueurs. Au reste, que ces mémoires soient réels ou supposés, comme ils développent exactement le plan de l'intrigue, nous en donnerons ici la substance.

On commençoit par l'éloge des Guises, qu'on disoit issus de Charlemagne, et on continuoit ainsi : « Depuis qu'au préjudice des descendans de cet empereur, les enfans de Hugues-Capet ont envahi le trône, la malédiction de Dieu a éclaté sur ces usurpateurs : les uns ont été privés de sens, d'autres de la liberté, ou ont été frappés des foudres de l'église. La plupart, sans santé et sans force, sont morts à la fleur de leur âge, ne laissant point de successeurs. Le royaume, sous ces règnes malheureux, est devenu la proie des hérétiques, tels que les Albigeois et les pauvres de Lyon. La dernière paix, si avantageuse aux calvinistes, va aussi les établir solidement en France, si on ne profite de cette occasion même pour rendre le sceptre de Charlemagne à sa postérité.

» Les catholiques unis dans l'intention de soutenir la foi sont donc convenus de ce qui suit; savoir : qu'en chaire et au confessionnal,

ceux du clergé s'éleveront contre les privi-léges accordés aux sectaires, et exciteront le peuple à empêcher qu'ils n'en jouissent. Si le roi marque de l'appréhension que l'infraction de la paix en cet article essentiel ne le re-plonge dans de nouveaux troubles, on l'en-gagera à rejeter tout l'odieux de cette affaire sur le duc de Guise. Le danger auquel ce prince s'exposera en se dévouant ainsi à toute la haine des religionnaires le rendra plus cher aux catholiques. Son audace enhardira les timides à signer la ligue, et grossira le parti. Tous les confédérés jureront de le re-connoître pour chef : les curés des villes et des campagnes tiendront un rôle de ceux qui sont en état de porter les armes. Ils leur di-ront en confession ce qu'ils auront à faire, comme ils l'auront appris des supérieurs ecclé-siastiques, qui recevront eux-mêmes les ins-tructions du duc de Guise, et celui-ci enverra secrètement des officiers pour former les nou-veaux enrôlés.

» Les religionnaires ont demandé eux-mê-mes l'assemblée des états : ils seront convoqués à Blois, ville toute ouverte. Le chef du parti aura attention de faire élire dans les provinces des députés inviolablement attachés à l'an-cienne religion et au souverain pontife. En même temps, des capitaines dispersés dans le royaume leveront un certain nombre de

soldats déterminés, qui promettront par serment de faire en temps et lieu ce qu'on leur commandera. Il faudra aussi engager, par des insinuations douces, le duc d'Anjou, le roi de Navarre, le prince de Condé, et tout ce qu'il y a de seigneurs suspects, à se rendre aux états avec le roi. Pour le duc de Guise, il ne s'y trouvera pas, afin d'éloigner les soupçons, et aussi afin d'être plus en état de donner ses ordres loin de la cour, qui l'éclaireroit.

» Si quelqu'un s'oppose aux résolutions qu'on prendra dans les états, en cas qu'il soit prince du sang, il sera déclaré inhabile à succéder à la couronne : de toute autre qualité, il sera puni de mort, ou l'on mettra sa tête à prix, si on ne peut le saisir. Dans ces dispositions, les états feront une profession de foi publique, ordonneront la publication du concile de Trente, confirmeront les ordonnances faites pour la destruction de l'hérésie, et révoqueront tous les édits contraires. Ainsi le roi se trouvera dégagé des paroles données aux calvinistes. On leur prescrira un temps pour se réconcilier avec l'église. Comme pendant cet intervalle il faudra prendre les armes pour réduire les plus opiniâtres, les états représenteront au roi que, si l'on veut réussir, il ne faut désormais qu'un seul homme à la tête de l'entreprise, et ils demanderont le duc

de Guise, le seul général habile qui n'a jamais eu de liaisons avec les hérétiques.

» Pour donner du poids à cette requête, au jour dit, les soldats levés sourdement dans les provinces paroîtront autour de Blois, fortifiés de quelques troupes étrangères. On enlevera Monsieur, et on lui fera son procès, comme à un criminel de lèse-majesté divine et humaine, pour avoir extorqué du roi son frère des conditions favorables aux hérétiques rebelles. Le duc de Guise, maître des armées, poursuivra les révoltés, s'assurera des principales villes, mettra sous bonne garde tous les complices de Monsieur, dont il fera achever les procès; et enfin, de l'avis du pape, comme fit autrefois Pepin à l'égard de Childéric, il renfermera le roi dans un monastère pour le reste de ses jours. »

Tel étoit le projet de l'avocat David, que nous abrégeons. Il fut regardé alors comme une chimère; et, en effet, qui auroit cru qu'on toucheroit un jour au moment de le voir réussir? Le pape Grégoire XIII, sans y prendre grande confiance, le toléra, comme capable du moins de suspendre les progrès du calvinisme en France. Philippe II, roi d'Espagne, qui appréhendoit toujours que les François, tranquilles chez eux, ne portassent des secours aux rebelles des Pays-Bas, saisit avidement cette occasion de brouiller. Il pro-

mit d'aider la ligue d'hommes et d'argent; engagement auquel il ne fut que trop fidèle pour la tranquillité du royaume.

Henri III savoit en grande partie ces desseins quand il ouvrit les états de Blois au commencement de décembre. Il y parut au milieu de sa cour avec une majesté que ses foiblesses habituelles ne l'empêchoient pas de porter dans les actions d'éclat. Le duc de Guise ne se trouva pas aux premières séances : elles étoient composées de députés presque tous attachés à la ligue, et disposés à se conduire par les secrètes impressions du chef, quoique absent. Dès le commencement, il s'engagea une espèce de combat, non tel qu'il auroit dû être de monarque à sujets, également intéressés à ne montrer de la contrariété dans les opinions que pour mieux s'accorder sur le bien public, mais comme entre ennemis captieux qui cherchent à se surprendre par des propositions insidieuses.

[1577] Les états demandèrent que ce qui seroit décidé unanimement dans l'assemblée générale eût force de loi, ou bien que, pour la plus prompte expédition des affaires, le roi nommât un certain nombre de juges, auxquels les états en joindroient autant, et que ce qui auroit été réglé par ce conseil souverain devînt irrévocable. Henri éluda ces propositions, qui tendoient toutes deux à in-

troduire une puissance différente de la royale. On demanda aussi la publication du concile de Trente, la révocation des grâces accordées aux hérétiques, et la guerre contre eux. Toutes ces prétentions ne se développèrent que successivement, tantôt insinuées avec douceur, tantôt accompagnées de menaces : mais le roi, en garde contre les surprises, au défaut de la vigueur qu'il auroit dû montrer, avoit toujours des subterfuges prêts, et pallioit du moins le mal, s'il n'avoit pas assez de résolution pour l'empêcher.

Il hésita long-temps sur le parti qu'il prendroit au sujet de la ligue. Paroître l'ignorer, c'étoit lui donner le moyen de se fortifier à l'ombre d'un silence que les malintentionnés prendroient pour impuissance. Frapper un coup contre elle, la déclarer illicite et abusive, c'étoit risquer de se compromettre, parce qu'on trouveroit peut-être dans ses partisans plus de résistance qu'on ne pensoit. Enfin, lui laisser choisir un chef, autant auroit-il valu descendre tout d'un coup du trône et abdiquer la couronne.

Tout balancé, Henri, selon son caractère, se détermina au moyen qui le débarrassoit pour le moment : ce fut de se déclarer lui-même chef de la ligue. On en dressa un formulaire, d'où étoient retranchées toutes les ambiguités dangereuses pour l'autorité royale.

Le monarque le jura lui-même, le fit accepter aux états, et donna ordre qu'il fût signé à Paris et par toute la France.

Cet expédient qu'on a blâmé, en disant que le roi Henri s'étoit rendu par là simple chef de parti dans son royaume, déconcerta du moins pour quelque temps le duc de Guise et ses adhérens. Ils accoururent à Blois ; et, ne pouvant plus embarrasser le roi autrement, ils pressèrent la déclaration de guerre contre les hérétiques. Henri répondit qu'auparavant il falloit s'assurer de l'intention des princes et des seigneurs absens ; que peut-être étoient-ils disposés à entrer dans le sein de l'église, et que leur rang méritoit bien une sommation. On ne put se refuser à ces raisons, et les états choisirent des députés qu'ils chargèrent d'aller trouver le roi de Navarre, le prince de Condé et le maréchal de Damville.

Il étoient cantonnés ; Damville, à la tête des politiques, en Languedoc, le roi de Navarre et le prince de Condé, chefs des calvinistes, dans la Guienne, le Poitou et les provinces adjacentes. Là ils prenoient leurs mesures contre l'orage qu'ils voyoient se former à Blois. A peine avoient-ils demandé l'assemblée des états, que, par les brigues mises en œuvre pour l'élection des députés, ils s'aperçurent que les décisions ne leur en seroient pas favorables. Ils résolurent donc de ne pas les re-

connoître, et se mirent en état de n'y être point forcés.

Quoiqu'il n'y eût pas long-temps que le roi de Navarre fût initié dans les affaires, il étoit déjà fort accrédité auprès des calvinistes. Après sa fuite de la cour, ce prince renonça publiquement à la religion catholique, qu'il avoit été forcé d'embrasser à la Saint-Barthélemi. Les réformés s'applaudirent de son retour. Il gagna leur confiance par des égards dont on lui sut gré, quoiqu'ils fussent nécessaires, et surtout par une noble franchise, et par une gaieté libre qui faisoit son caractère dominant. On l'aimoit; on n'appréhendoit de sa part ni détours ni vues intéressées. Il étoit avec les religionnaires, assemblage de gens ombrageux et inquiets, ce qu'il faut être dans une république, caressant, accessible, complaisant, ne cherchant point à attirer à lui l'autorité, content quand les autres l'étoient, paroissant s'oublier lui-même : conduite qui le mit à l'abri des mortifications qu'éprouva le prince de Condé, moins flexible, tirant plus à ses avantages, et par là donnant lieu à des soupçons qui faisoient, pour ainsi dire, mesurer l'obéissance.

Tous deux étoient pleins de valeur, hardis et entreprenans. S'apercevant que les menées des états tendoient à la guerre, ils n'avoient pas hésité à s'emparer, quoiqu'en pleine paix,

sitions et en débats, qui n'amenèrent point de conclusions fixes. Il paroît que la ligue, après avoir essayé ses forces, ne se trouva pas encore en état de frapper son coup. Elle ne fut pas assez entreprenante pour forcer le roi à la guerre; mais aussi le roi ne fut pas assez absolu pour dissiper l'orage qui s'annonçoit, et pour prononcer la paix. Il sépara les états, sans faire connoître clairement quel parti il prendroit.

Son conseil étoit partagé. En général on trouvoit trop douce la loi sous laquelle vivoient les hérétiques, libres d'exercer leur religion, et, en cas de besoin, de la défendre par les armes : mais les uns pensoient que cette tolérance valoit encore mieux que la guerre; les autres, que la guerre étoit préférable. Entre ces derniers, Gonzague, duc de Nevers, offroit, avec une sorte d'enthousiasme, tous ses biens pour réduire les hérétiques. C'étoit en effet un vrai catholique, qui, bien éloigné des complots de la ligue, n'envisageoit que l'avantage de la religion. Il avoit aussi d'autres qualités essentielles. C'est de lui que les calvinistes disoient : « Il nous faut craindre M. de Nevers avec ses pas de plomb et son compas à la main. »

Le duc de Montpensier, prince du sang, et catholique zélé jusqu'à la cruauté, opinoit pour la paix. Il faisoit espérer que le roi de

Navarre, avec lequel il s'étoit abouché, se prêteroit à des expédiens qui mettroient les calvinistes en sûreté, sans trop aigrir les catholiques.

On suivit cette ouverture, indiquée par le duc de Montpensier. Henri III détacha au roi de Navarre Biron et Villeroi, chargés de promesses, et avec eux Catherine de Navarre, sœur du prince, qu'on flatta du mariage du duc d'Anjou, si elle réussissoit à gagner son frère. D'autres agens furent aussi dépêchés à Damville. On savoit qu'il n'étoit pas content des réformés, qui, sur le soupçon de ses négociations avec la cour, venoient d'exciter des séditions dans plusieurs villes de son gouvernement de Languedoc, et s'en étoient mis en possession. Aussi espéroit-on réussir sans grands efforts à le séparer d'eux. Pour appuyer la négociation, le roi mit en campagne deux armées. L'une fut donnée au duc d'Anjou, l'autre au duc de Mayenne, estimé moins dangereux que le duc de Guise, son frère aîné, qui auroit pu se prévaloir d'un commandement pour mettre en mouvement les forces de la ligue éparses, et pour ainsi dire assoupies. Le duc d'Anjou s'empara de la Charité et ensuite d'Issoire, dont il punit la longue résistance en faisant passer les bourgeois au fil de l'épée. Mayenne, de son côté, enleva toutes les petites places qui entouroient

la Rochelle : et ces succès préparèrent les voies à l'accommodement désiré.

Damville, avec ses politiques, se rendit le premier aux offres de la cour; et non-seulement il abandonna ses alliés, mais se tourna contre eux : il sentit qu'il valoit mieux dépendre de son roi que d'une multitude incapable d'égards, qui lui avoit souvent fait acheter bien cher ses services. Le roi de Navarre ne se montra pas si facile : les armes employées contre son parti ne l'épouvantèrent pas, malgré leurs succès : il savoit que le duc d'Anjou n'agiroit pas avec toute l'activité que désireroient les catholiques, parce que les anciennes discussions avec le roi son frère pouvant renaître, il avoit intérêt de ne point écraser les calvinistes.

Biron et Villeroi, chargés du traité, firent bien des voyages avant que de pouvoir réunir les intéressés dans un même sentiment : mais, comme il n'y avoit pas plus d'argent d'un côté que de l'autre pour continuer la guerre, ils réussirent enfin; et de cette négociation sortit le fameux édit de pacification donné à Poitiers dans le mois de septembre, accompagné d'articles secrets, convenus le même mois avec le roi de Navarre, dans la ville de Bergerac en Périgord. Ces deux pièces, l'édit composé de soixante-quatre articles, et les articles secrets, au nombre de quarante-huit, sont comme un

code de réglemens, dans lequel Henri III prend le ton de législateur absolu, et de dispensateur des grâces ; mais à travers les efforts employés pour sauver l'honneur du trône, on voit la contrainte du monarque forcé de plier sous la nécessité des circonstances.

Les termes de l'édit sont ménagés de manière que la religion romaine paroît toujours la dominante, mais de sorte aussi que la prétendue réformée ne perd aucun avantage solide, pour n'être qu'en second. On lui assure l'exercice public, avec une liberté plus étendue, mieux spécifiée et moins assujettie à la gêne des anciennes restrictions. Les réformés pouvoient avoir un temple dans le chef-lieu de chaque bailliage et de chaque juridiction royale, excepté dans Paris, à dix lieues à la ronde, et à deux lieues de la cour. Le roi les rétablit dans tous les priviléges de citoyens, dans le droit aux charges, aux magistratures et autres dignités : il approuve la prise d'armes et tout ce qu'ils ont fait, comme très-utile à l'état ; il leur accorde des juges établis exprès pour eux dans chaque parlement, neuf places de sûreté et des troupes, à condition qu'ils paieront les dîmes, rendront les biens d'église usurpés, chômeront les fêtes extérieurement, et ne choqueront en rien les catholiques dans leur culte.

Il est à remarquer que Henri appelle le

massacre de la Saint-Barthélemi « les désordres et excès du 24 août et jours suivans, avenus à notre très-grand regret et déplaisir; » et qu'en défendant aux calvinistes « toutes pratiques, ligues et intelligences hors du royaume, » il en prend occasion de tomber directement sur la ligue des catholiques, par ces mots : « Et seront toutes ligues, associations et confréries, faites et à faire, sous quelque prétexte que ce soit, au préjudice de notre présent édit, cassées et annulées, comme nous les cassons et annulons, défendant expressément à tous nos sujets de faire dorénavant aucune cotisation et levée de deniers, fortifications, enrôlement d'hommes, congrégations et assemblées, sous peine d'être punis rigoureusement comme contempteurs et infracteurs de nos ordonnances. »

Enfin, à la grande satisfaction des ministres, il y eut dans les articles secrets un règlement fixe et clair sur les mariages contractés par les prêtres, religieux et religieuses, au mépris de leurs vœux. Le roi ordonna qu'ils ne seroient recherchés ni molestés, mais qu'ils ne pourroient réclamer aucune succession directe ni collatérale, et que leurs enfans ne succéderoient qu'aux meubles et aux acquêts immeubles de leurs pères et mères. Voilà ce que Henri III appeloit ordinairement avec complaisance *mon édit*.

Pour en sentir la nécessité, il faut se représenter l'état du royaume dans ce moment. Il étoit dénué d'argent au point qu'on fut obligé de donner à Casimir des pierreries de la couronne, en gage des sommes qui lui étoient dues. Ce général, non payé, menaçoit de revenir sur ses pas et de se rejoindre aux calvinistes qui le rappeloient. Le roi ne pouvoit leur opposer que des troupes suspectes, la plupart infectées du venin de la ligue. Une plus longue guerre l'auroit forcé d'en ramasser davantage, et de réunir et multiplier ainsi ses ennemis.

Il n'y avoit aucune subordination dans le royaume. La certitude d'obtenir le pardon des crimes les plus atroces, en passant d'un parti dans l'autre, ouvroit la porte à tous les désordres : on alloit jusqu'à tourner la justice en dérision, ou à faire servir de bonne foi son appareil redoutable à la vengeance des injures particulières. Ainsi se conduisit un nommé Baleins, commandant pour le roi de Navarre dans le château de Lectour.

Cet homme avoit une sœur qui s'étoit laissé séduire par un officier de la garnison : elle comptoit l'épouser ; mais il se retira dans la ville et se maria à une autre. A cette nouvelle, la sœur désolée éclate en plaintes et demande justice à son frère. Baleins lui impose silence, et continue de bien vivre avec l'officier, qui

avoit été son ami. Un jour il l'invite à dîner dans son château; la compagnie étoit nombreuse, et le repas se passa gaiement, sans rien annoncer de sinistre. Comme les conviés se retiroient, le gouverneur retient sous quelque prétexte l'ancien amant de sa sœur, le tire à part, et le fait charger de chaînes : aussitôt paroissent un greffier, des témoins, et la demoiselle prête à déposer contre son infidèle. Baleins se met dans un fauteuil comme juge, et interroge le malheureux. En vain celui-ci objecte-t-il au commandant que sa sœur l'a prévenu, et qu'il ne lui a jamais fait aucune promesse : l'impitoyable Baleins le condamne à mort, fait écrire sa sentence, et le poignarde lui-même sur-le champ. Il en fut quitte pour demander sa grâce au roi de Navarre, qui l'accorda, dans la crainte que Baleins ne l'achetât du parti contraire en livrant son château.

Ce qui arrivoit dans un parti, à quelques circonstances près se reproduisoit dans l'autre: même esprit d'indépendance et même férocité. Aux excès particuliers se joignoient les maux de toute espèce inséparables de la marche des armées : il y en avoit plusieurs sur pied : quoiqu'elles ne fissent pas de grands exploits, elles versoient toujours du sang. La Noue eut le bonheur d'en sauver deux prêtes à se détruire. Chargé d'aller porter en Languedoc la nouvelle de la paix, il trouva Damville pour

le roi, et Châtillon, fils de l'amiral, pour les religionnaires, en présence sous les murs de Montpellier. Les ordres étoient donnés, déjà les enfans perdus marchoient. Au risque d'être percé de coups, La Noue se jette entre les deux armées, crie, fait signe de la main, et déploie le traité à la vue des soldats : on s'arrête ; les chefs s'approchent, acquiescent aux conditions et se retirent.

L'édit de Poitiers, bien exécuté, auroit du de même désarmer tout le royaume ; mais on n'avoit pour le roi ni estime ni confiance. Le ridicule qu'il se donnoit en se livrant à des divertissemens indécens, pendant qu'il auroit dû s'occuper sérieusement de ses affaires, le rendoit un objet de mépris. Il couroit publiquement la bague, vêtu en amazone, portant des pendans d'oreilles ; « faisoit joûtes, ballets et tournois, et forces mascarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint et découvroit sa gorge, y portant un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi que lors le portoient les dames de la cour. » Il est vrai que cela se passoit pendant le carnaval, temps qui semble permettre quelques écarts.

Mais ce ne fut pas dans ces jours de licence que le roi donna un festin public, « auquel les dames, vêtues de vert, en habits d'hommes,

firent le service ; » et qu'en revanche la reine mère en donna un autre. « auquel les plus belles et honnêtes de la cour, estant à moitié nues et ayant leurs cheveux épars, comme épousées, furent employées à faire le service. » En retranchant de ces récits ce que la mauvaise volonté y a mis d'exagération, il reste toujours constant qu'il se passoit à la cour des choses indécentes. Les dépenses qui se faisoient à ces fêtes étoient énormes : les peuples murmuroient de pareilles profusions dans un temps de malheur et de disette, et ils en devenoient plus portés à s'attacher à la ligue, dont les chefs ne négligeoient pas ces occasions d'aliéner du roi le cœur des catholiques. D'un autre côté, les prétendus réformés, craignant toujours que l'édit ne fût point exécuté, ne paroissoient que foiblement disposés à se rapprocher. Enfin, comme si le roi eût appréhendé de manquer d'embarras, il entretenoit lui-même la division dans sa cour et dans sa propre famille.

[1578] « Henri III, dit Le Laboureur, se plaisoit à avoir plusieurs favoris ensemble : il les aimoit vaillans, pourvu qu'ils fussent téméraires ; spirituels, pourvu qu'ils fussent vicieux : enfin il ne leur refusoit rien, pourvu qu'ils fussent magnifiques et dépensiers, et pourvu qu'il pût faire un signalé dépit à ceux qui prétendoient qu'il dût quelque chose à

leur naissance et à leur mérite. » Il ne faut pas demander si des jeunes gens sûrs de la faveur du maître exécutoient à la lettre ses intentions si assorties à leur goût.

Mais ils trouvoient aussi quelquefois des rivaux aussi fiers qu'eux, qui ne souffroient pas leur morgue impunément et qui même les prévenoient. Un jour que le roi « désespérément brave, frisé et godronné, assistoit à une cérémonie, suivi de ses jeunes mignons, autant ou plus braves que lui, Bussi d'Amboise, le mignon de Monsieur, frère du roi, s'y trouva à la suite de M. le duc son maître, habillé tout simplement et modestement, mais suivi de six pages vêtus de drap d'or, frisés, disant tout haut que la saison étoit venue que les belîtres seroient les plus braves. » Le roi fut très-piqué de ce mot insolent, et le duc d'Anjou ne put refuser à son frère d'éloigner Bussi pour un temps.

Monsieur étoit alors dans le cas de ménager tout le monde. Les Flamands, après s'être contentés de réclamer d'abord les armes à la main leurs priviléges contre la tyrannie de Philippe, roi d'Espagne, étoient déterminés à abjurer entièrement son empire. Mais quelque vigoureuse qu'eût été leur résistance contre le sanguinaire duc d'Albe ; contre Requesens, d'un caractère plus doux, qui l'avoit remplacé en 1573 ; contre le vainqueur de

Lépanthe, don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, nommé gouverneur de ces provinces en 1576, et qu'une mort suspecte venoit de faire descendre au tombeau, au moment où ses grandes qualités faisoient espérer un rapprochement ; et en dernier lieu, enfin, contre Alexandre Farnèse, fils du duc de Parme Octavio, l'un des premiers capitaines de son siècle, ils sentoient qu'il leur seroit impossible de parvenir à leur but sans l'appui de quelque secours étranger. Ils hésitoient entre deux partis, ou de se mettre simplement sous la protection d'une puissance voisine, capable de les défendre, ou de se donner un nouveau souverain. Le premier leur plaisoit davantage; mais ils appréhendoient avec raison que le titre de protecteur ne fût pas, dans le prince qu'ils choisiroient, un motif capable de l'engager à faire les dépenses nécessaires pour résister à l'Espagne, qui rassembloit contre eux toutes ses forces. Rarement la compassion des princes est désintéressée. Les Flamands ne l'avoient que trop éprouvé par l'insuffisance des secours tirés tantôt de France, tantôt d'Angleterre; secours moins accordés au désir de les soulager qu'à l'envie d'embarrasser l'Espagnol.

L'amiral de Coligni, quand il fut tué à la Saint-Barthélemi, formoit le projet de rendre cette guerre plus onéreuse à Philippe, en lui

opposant dans la Flandre les calvinistes du pays et ceux de France réunis. Cette entreprise, en occupant les François, auroit pu les préserver des guerres civiles qui déchirèrent le royaume; mais Philippe fut assez adroit dans le temps pour fomenter les troubles qui amenèrent la Saint-Barthélemi. C'est aussi dans la même vue que ce monarque appuya les tentatives de la ligue, et les intrigues sourdes qui firent échouer le duc d'Anjou, héritier des projets, mais non de la capacité de l'amiral.

Ce jeune prince avoit alors les plus belles espérances : tout sembloit s'arranger selon ses vœux. Élisabeth, reine d'Angleterre, favorisoit ses desseins, et vouloit bien paroître y prendre un intérêt personnel, en flattant le duc de l'espérance de l'épouser, ruse ordinaire de cette princesse. Les calvinistes de France, les mécontens, et toute la jeune noblesse accoutumée aux armes, promettoient de se ranger sous ses étendards, sitôt qu'il paroîtroit en campagne. Plusieurs mêmes l'avoient déjà prévenu, sous la conduite de La Noue. Beaucoup de seigneurs flamands et les principales villes s'étoient engagés secrètement à le recevoir, et ne refusoient point de le proclamer souverain du pays, quand il se montreroit assez puissant pour en soutenir le titre.

Henri III ne pouvoit que gagner à cette entreprise. Il y trouvoit l'occasion d'occuper

Philippe II, voisin incommode, dont les sourdes pratiques avoient souvent troublé son repos. Il se débarrassoit avec honneur d'un frère turbulent; il procuroit à la France une augmentation de puissance et diminuoit d'autant celle d'Espagne. Enfin, ce qui auroit dû le déterminer, il étouffoit, pour ainsi dire, dans son royaume le germe de la rébellion, en employant ailleurs ceux qui avoient coutume de la soutenir. Il n'y avoit donc pour lui que des avantages; cependant ce fut de son côté que le projet manqua toujours. Pour cette fois il n'y eut que quelques retards occasionnés par une bourrasque de cour.

On l'attribue ordinairement à la jalousie que le roi conçut de la gloire dont son frère alloit se couvrir: mais, sans rejeter cette cause, il paroît que ce fut encore plutôt une suite de l'antipathie des favoris. Le duc d'Anjou ne se plaisoit pas dans les parties de plaisir du roi, où il se voyoit toujours entouré de mignons qui enlevoient toutes les distinctions et les faveurs. Il s'en dispensoit autant que la bienséance et ses intérêts pouvoient le permettre; ou, s'il étoit forcé d'y assister, il ne pouvoit gagner sur lui de n'y point porter un air ennuyé et dédaigneux, choquant pour ces jeunes gens, et par contre-coup pour le roi, qui regardoit ces manières comme une censure indirecte de son goût.

Dans ce temps se firent les noces de Saint-Luc, un des principaux favoris; noces remarquables par des profusions scandaleuses et des dépenses énormes. Le duc d'Anjou ne voulut point assister à la cérémonie; cependant, par complaisance pour la reine mère, il se présenta le soir au bal, et eut tout lieu de s'en repentir. Comme on étoit piqué de ce qu'il avoit paru mépriser les amusemens du jour, on l'insulta. Chacun le montroit au doigt; on le regardoit en ricanant : on se parloit de lui à l'oreille, assez haut cependant pour qu'il entendît que sa taille, son air, sa démarche étoient la matière des plaisanteries. Le duc d'Anjou n'osa rien dire dans le moment, par l'appréhension de se brouiller avec son frère, dont il avoit besoin, et sortit le cœur serré de dépit. Il alla répandre son chagrin dans le sein de sa mère, et, de concert avec elle, il résolut de s'absenter quelques jours pour se calmer. Elle se flatta de faire agréer son éloignement au roi, qui y consentit sur-le-champ.

Mais, retiré avec son conseil de jeunes gens, ils lui remplirent l'esprit de terreurs, et lui persuadèrent que le duc ne quittoit la cour que pour se joindre aux mécontens, et recommencer la guerre. Plein de cette idée, le roi court chez sa mère, quoique la nuit fût déjà avancée. « Comment, lui dit-il, madame? que pensez-vous m'avoir demandé de-

laisser aller mon frère ? Ne voyez-vous pas, s'il s'en va, le danger où vous mettez mon état? Sans doute il y a là-dessous quelque dangereuse entreprise ; je m'en vais me saisir de tous ses gens, et ferai chercher dans ses coffres. Je m'assure que nous découvrirons de grandes choses. » En vain la reine prie son fils de ne rien précipiter, il ne l'écoute pas. Tout ce qu'elle peut faire, c'est d'obtenir qu'elle l'accompagnera, dans la crainte qu'il ne se passe quelque scène fâcheuse entre les deux frères.

Le roi entre donc brusquement chez Monsieur, lui ordonne de se lever, commence à lui faire des reproches, avant de savoir s'il est coupable ; commande d'emporter les coffres, et fouille lui-même le lit, pour voir s'il ne trouvera pas des papiers. Le duc d'Anjou, dans sa première surprise, veut cacher une lettre ; le roi s'efforce de la prendre. Le duc supplie son frère à mains jointes de ne pas la voir. Plus Monsieur résiste, plus le roi s'obstine. Monsieur la montre enfin ; c'étoit un billet de sa maîtresse. Henri reste confus, mais il n'en ordonne pas moins les arrêts à son frère, et on mène à la Bastille Bussi avec quelques courtisans du duc d'Anjou qu'on trouva dans le Louvre.

On avoit agi ; on réfléchit le lendemain. Il y eut un grand conseil. Les ministres, in-

struits par la reine mère, représentèrent au roi la conséquence d'une pareille action. Il ouvrit les yeux, et trouva bon que le conseil lui demandât de recevoir son frère dans ses bonnes grâces. Cela fut accordé, à condition que Bussi se raccommoderoit avec Caylus. On leva les gardes. Le duc d'Anjou parut devant le roi, qu'il assura de sa fidélité, le priant de ne plus concevoir désormais de soupçons contre lui. Henri le promit.

Bussi parut à son tour. Le roi lui commanda d'oublier toute querelle et d'embrasser Caylus. Bussi lui répondit : « Sire, s'il vous plaît que je le baise, j'y suis tout disposé; et, accommodant les gestes avec la parole, lui fit un embrassade à la pantalonne : de quoi toute la compagnie, quoique encore étonnée et saisie de ce qui s'étoit passé, ne se put empêcher de rire. » C'est ainsi que Henri III savoit se faire garder le respect.

On rapporte ces particularités, tant parce qu'elles peignent les mœurs du temps, que parce qu'elles donnent la clef d'événemens plus considérables. Ces tracasseries aboutirent à faire prendre au duc d'Anjou le parti de quitter réellement la cour. Il se sauva à Alançon, d'où il écrivit au roi qu'il ne s'étoit retiré que pour vaquer plus aisément aux préparatifs de son entreprise de Flandre; que d'ailleurs il ne feroit rien qui pût déplaire à

sa majesté, et il tint parole. Il se rendit en effet à Mons, et y traita avec les confédérés. Il s'empara dès lors de Bins et de Maubeuge; mais l'insolence de ses gens lui fit fermer les portes du Quesnoi et de Landrecies. Piqué de cet affront, il repassa en France.

La reine mère souffroit comme les autres de la *désordonnée outrecuidance* des mignons; mais elle regardoit l'amitié excessive de son fils pour eux comme une fantaisie qui passeroit; persuadée d'ailleurs que leur insolence même la vengeroit un jour. Elle ne tarda pas à en avoir satisfaction.

On ignore le motif de la querelle qui s'éleva entre Caylus, favori du roi, et Balzac d'Entragues, attaché aux Guises. La reine Marguerite est soupçonnée d'y être entrée pour quelque chose. Ils se battirent chacun avec deux seconds; Maugiron, autre mignon du roi, et Livarot du côté de Caylus; Schomberg et Riberac du côté d'Entragues.

D'Entragues échappa seul sain et sauf. Maugiron et Schomberg restèrent sur la place; Riberac mourut le lendemain; Livarot guérit, par la suite, d'une grande blessure; et Caylus, percé de dix-neuf coups, languit trente-trois jours; objet infortuné de la tendresse impuissante du roi, qui ne quittoit pas le chevet de son lit. « Il avoit promis aux chirurgiens qui le pansoient cent mille

francs, en cas qu'il revînt en convalescence, et à ce beau mignon cent mille écus, pour lui faire avoir bon courage de guérir, nonobstant lesquelles promesses il passa de ce monde en l'autre. » Henri n'aimoit pas moins Maugiron, « car il les baisa tous deux morts, fit tondre leurs têtes et emporter et serrer leurs blonds cheveux; ôta à Caylus les pendans de ses oreilles, que lui-même auparavant lui avoit donnés et attachés de sa propre main. » Il soulagea sa douleur en leur faisant faire dans l'église Saint-Paul des obsèques d'une magnificence royale, et en faisant élever des statues sur leurs tombeaux.

Auprès d'eux fut bientôt après enfermé dans la tombe Caussade de Saint-Mégrin, aussi favori du roi, que le sort des autres ne rendit pas plus sage. Il s'attaqua aux Guises mêmes: il affectoit de les mépriser. Un jour, dans la chambre du roi, devant des seigneurs qui étoient présens, « il tira son épée, et, bravant de paroles, il en trancha son gant par le mitan, disant qu'ainsi il tailleroit ces petits princes. » Une pareille imprudence étoit seule capable de le perdre; mais on donne à son malheur une cause encore plus vraisemblable.

Quoique attaché au roi, et par état ennemi du duc de Guise, Saint-Mégrin n'en aimoit pas moins la duchesse Catherine de Clèves,

et on dit qu'il en étoit aimé. L'auteur de cette anecdote nous représente l'époux indifférent sur l'infidélité réelle ou prétendue de sa femme. Il résista aux instances que ses parens lui faisoient de se venger, et ne punit l'indiscrétion ou le crime de la duchesse que par une plaisanterie. Il entra un jour de grand matin dans sa chambre, tenant une potion d'une main et un poignard de l'autre. Après un réveil brusque suivi de quelques reproches : « Déterminez-vous, madame, lui dit-il d'un ton de fureur, à mourir par le poignard ou par le poison. » En vain demande-t-elle grâce, il la force de choisir : elle avale le breuvage et se met à genoux, se recommandant à Dieu, et n'attendant plus que la mort. Une heure se passe dans ces alarmes. Le duc alors rentre avec un visage serein, et lui apprend que ce qu'elle a pris pour poison est un excellent consommé. Sans doute cette leçon la rendit plus circonspecte par la suite.

On trouve ce fait raconté d'une autre manière par le fils d'un des acteurs, qui le tenoit de son père. Nous le rapporterons dans ses termes *. « Le cardinal de Guise et le duc

* Anecdote racontée par le fils de Bassompierre à l'archevêque de Reims, Charles Maurice Le Tellier, qui l'a écrite de sa main à la marge du manuscrit de de Thou, appartenant à Rigault.

de Mayenne, voyant le bruit de l'intrigue de la duchesse de Guise avec Saint-Mégrin si public, crurent que le duc leur frère ne devoit pas être le seul à l'ignorer. Comme il n'avoit pas d'ami plus intime que Bassompierre, ils le chargèrent de l'en instruire. Bassompierre connoissoit le génie et le caractère du duc; aussi n'accepta-t-il la commission qu'avec peine et malgré lui. Il demanda même qu'on lui donnât trois jours, pour penser aux moyens d'insinuer au duc une nouvelle si désagréable. Il l'aborda enfin, d'un air triste et rêveur, et le duc lui ayant demandé ce qui le rendoit si chagrin: « Il y a quelques jours, lui répondit Bassompierre, qu'une personne m'a consulté sur la manière dont elle devoit s'y prendre pour instruire un ami du dérangement de sa femme, qui le déshonore, sans que de sa part il ait aucun soupçon de ses galanteries. La question m'a paru si embarrassante, que jusqu'ici je n'ai pu encore y répondre. Voilà quelle est la cause de ce chagrin que je n'ai pu vous cacher. Inquiet sur la réponse que je dois faire, je rêve inutilement pour la trouver; mais, puisque l'occasion s'offre si naturellement de vous en parler, je serois bien aise de savoir de vous-

Voyez le tome IV de la belle édition latine de de Thou, page 33, ou le tome VIII, page 716 de la traduction françoise, édition de 1734, in-4°.

même quel conseil je dois donner à mon ami sur une question si délicate. »

« A ce discours, le duc de Guise comprit parfaitement de quoi il s'agissoit. Cependant il ne parut point embarrassé. Quel que soit celui dont vous me parlez, dit-il à Bassompierre, si c'est un ami, ou même s'il veut le paroître, qu'il se charge lui-même de venger l'affront fait à son ami : mais d'apprendre en pareil cas à un ami ce qu'il ignore, c'est à mon avis prendre une peine inutile, et joindre même un nouvel outrage au premier. Pour moi, continua le duc, Dieu m'a donné une épouse aussi sage qu'on peut la souhaiter, et, grâces au ciel, je n'ai pas lieu de me défier de sa vertu. Si cependant elle avoit jamais le malheur de se déranger, et qu'un homme fût assez hardi pour me le dire, vous voyez ce fer, ajouta-t-il, en mettant la main sur la garde de son épée, la vie de cet imprudent ami me répondroit sur-le-champ de sa folle témérité. » Bassompierre remercia le duc de son avis, et alla rendre compte au duc de Mayenne et au cardinal, qui prirent le parti d'agir eux-mêmes.

Ils dressèrent une embuscade à la porte du Louvre. Comme Saint-Mégrin en sortoit la nuit, des assassins apostés se jetèrent sur lui, et l'étendirent sur le pavé, percé de trente-cinq coups. Il vécut cependant jusqu'au len-

demain. Le roi fit pour lui les mêmes excès que pour Maugiron et Caylus. Il fut enterré, comme eux, dans l'église de Saint-Paul, avec la même magnificence, et une statue de marbre fut élevée sur son tombeau; « de sorte que, quand on en vouloit à un favori, le proverbe étoit : Je le ferai tailler en marbre, comme les autres. »

[1579] Plus Henri III, par ces honneurs funèbres, montroit d'attachement à ses favoris, plus il enhardissoit à choquer sa puissance, puisqu'avec tant de sensibilité il ne les vengeoit pas. Loin de sévir par les voies de la justice contre de pareils crimes, à l'exemple de ses sujets, dont il auroit dû réprimer la licence, le monarque se servoit quelquefois de l'assassinat pour se défaire de ceux qui lui déplaisoient. Le fameux Bussi d'Amboise, favori de son frère et spadassin brutal qui mettoit [illegible] sorte de gloire à se faire journellement des querelles, avoit long-temps bravé le roi; il eut enfin le sort de ces arrogans qui, croyant pouvoir impunément insulter les autres, font trophée de leur insolence, et périssent immolés par la main qu'ils méprisoient *.

* Brantôme rapporte qu'un gentilhomme nommé Saint-Phal, ayant observé des X sur une broderie, Bussi, pour faire querelle, prétendit que c'étoient des Y. On se battit une première fois

Il étoit amoureux de la dame de Montsoreau. Henri III trouva moyen d'avoir quelques-unes de ses lettres, et les montra à l'époux. Elles certifioient la vérité de l'intrigue, et étoient en termes moqueurs et insultans pour le mari. Montsoreau, plein de ressentiment, entraîne sa femme dans un château écarté, et la contraint d'y donner un rendez-vous à Bussi. Celui-ci arrive avec sa confiance ordinaire; mais, au lieu de la bonne fortune qu'il espéroit, il se voit investi d'assassins. Il se défendit long-temps; mais enfin il succomba sous le nombre, et fut tué.

Personne ne le regretta, pas même le duc

pour ce grave objet, six contre six. Bussi ayant été légèrement blessé, Saint-Phal se retira; mais il tarda peu à se voir assigné à un nouveau rendez-vous. Le capitaine des gardes du roi, envoyé pour leur interdire le combat, pensa être pris à partie par Bussi, obstiné à poursuivre sa querelle : il osa demander au roi la permission de se battre en champ clos, et ne pouvant l'obtenir en France, il ajourna son adversaire en pays étranger. Il fallut l'intervention du roi et de son frère pour étouffer cet interminable différend, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'ils y réussirent : le malheureux vouloit du sang et se faisoit gloire de l'avouer. Tels étoient cependant les préjugés du temps sur la bravoure, que de pareils hommes trouvoient des amis pour soutenir leurs sottises, et que le brave Crillon étoit un des tenans et des enthousiastes de Busi.

d'Anjou son maître, qui commençoit à se lasser de ses manières hautaines. D'ailleurs, le duc étoit en bonne intelligence avec le roi. Des favoris qui lui faisoient ombrage, les uns ayant été tués, les autres étant rendus plus circonspects, il fut aisé de réunir les deux frères. Le duc ne se rendit pas difficile sur les conditions de son retour; il se confia au roi; et le monarque, ravi de cette franchise, se porta, autant que son indolence naturelle pouvoit le permettre, à seconder les projets de son frère sur la Flandre.

Cette réunion fut l'ouvrage de la reine mère, qui voyageoit depuis six mois, et travailloit à rétablir la paix dans le royaume. Le motif apparent de ses courses fut de ramener Marguerite sa fille au roi de Navarre son mari, dont elle étoit redemandée. A cette occasion, Catherine dirigea sa marche vers les provinces où sa présence étoit le plus nécessaire; la Guienne, le Languedoc, le Dauphiné et ses frontières. Tous ces pays étoient désolés par une affreuse anarchie. Selon leurs intérêts, les gouverneurs recevoient ou méconnoissoient les ordres de la cour. Ils étoient à leur tour payés de la même indépendance par les commandans particuliers des villes. Ceux-ci avoient de fréquens démêlés avec les bourgeois. Sous le moindre prétexte, on prenoit les armes : rien de si com-

mun que le pillage des recettes, et la fraude des mauvais comptables, soutenue par la coupable connivence des chefs, qui partageoient le profit du vol.

Au moindre reproche, le calviniste menaçoit de se livrer au roi; le royaliste, de passer chez les mécontens. Le maréchal de Bellegarde, ancien favori du roi, mais favori négligé, ne voyant plus de fortune à faire à la cour, s'étoit cantonné dans le marquisat de Saluces, son gouvernement, presque tout environné des états de Savoie. Il s'y conduisoit en souverain, et s'appuyoit de la protection du duc, qui avoit aussi ses vues: c'étoit de s'approprier quelques parties du marquisat, à titre de récompense de ses secours, donnés, soit au maréchal, soit au roi, selon que les circonstances l'exigeroient. Ainsi le François comme l'étranger démembroient déjà le royaume en espérance.

La reine appliqua à ces maux plus de palliatifs que de vrais remèdes: elle tourna son attention sur la manière de faire exécuter l'édit de Poitiers. Ce fut le principal objet des conférences tenues à Nérac, capitale du duché d'Albret, résidence du roi de Navarre. Les articles dont on convint ne sont la plupart que des explications plus étendues de ceux de Poitiers et de Bergerac; on y ajouta le droit aux prétendus réformés de se bâtir

des temples, de lever des deniers pour l'entretien de leurs ministres, et quatorze places de sûreté, au lieu de neuf.

[1580] Au moyen de tant d'avantages accordés aux mécontens, le roi se flattoit d'avoir la paix. Il ignoroit qu'avant même le traité, on avoit pris des mesures pour le rompre s'il déplaisoit. Le roi de Navarre, toujours en garde contre les piéges de la reine mère, en même temps qu'il écoutoit les propositions de paix, se mit en état de n'être pas surpris. Il partagea des pièces d'or, garda une moitié de chacune, et envoya les autres à des capitaines dispersés en plusieurs parties du royaume, avec ordre, sitôt qu'ils recevroient ces moitiés, de se mettre en campagne. La rupture ne tarda point, par des motifs que toute la sagacité de la reine mère n'auroit pu prévoir.

Le sage Mornai fait, à l'occasion de cette guerre, qu'on a nommée *la guerre des Amoureux*, une réflexion applicable à bien d'autres endroits de cette histoire. « On sera, dit-il, bien embarrassé à l'écrire, si on veut lui donner quelque dignité. Il faudra assigner pour cause d'un effet ce qui ne l'aura pas été, une cause généreuse, au lieu de l'amour d'une femme. » C'est ce qui arriva en cette occasion. La politique y fut mêlée aux inté-

rêts du cœur, si même ceux-ci ne prévalurent point.

Il en est peu d'aussi chers qu'une passion à défendre et des soupçons à écarter. Ce motif mit tout en mouvement dans la petite cour du roi de Navarre. Marguerite son épouse se rappelle dans ses mémoires, avec un retour de satisfaction, les plaisirs qu'elle y avoit goûtés. « Les hommes, dit-elle, y trouvoient des femmes aimables, et les femmes des cavaliers galans. Il n'y avoit rien à regretter en eux, sinon qu'ils étoient huguenots ; mais de cette diversité de religion, il ne s'en oyoit point parler. » A en croire Marguerite, ce n'étoit que passe-temps innocens : le matin la conversation, l'après-midi la promenade, le soir le bal ; nulle jalousie, liberté entière. Elle fait même entendre que les inclinations de Henri son époux pour quelques-unes de ses filles, étoient réglées par la vertu, et ne parle point des siennes.

Soit raison d'état, soit pure méchanceté, Henri III mit tout en combustion dans cette société pacifique. Il n'aimoit pas sa sœur. Elle s'étoit attachée au duc d'Anjou par préférence, crime que Henri ne pardonnoit pas aisément. Confidente des peines de ce jeune frère, de moitié dans ses disgrâces, il semble que tous les efforts employés par le roi pour

rompre cette amitié n'avoient fait que l'affermir davantage. De Pau ou de Nérac, villes qui partageoient son séjour, Marguerite entretenoit avec le duc un étroit commerce. Une si grande intimité devint suspecte à Henri III ; il craignoit que Marguerite, belle, engageante, peu avare de prévenances, ne fît à son frère des partisans de tous les calvinistes dont elle étoit environnée. Il résolut donc de lui ôter leur confiance, en la brouillant avec son mari, qui étoit le lien commun de tous ces seigneurs attachés à sa fortune.

Dans cette intention, Henri écrit au roi de Navarre que sa femme entretient avec le jeune vicomte de Turenne un commerce scandaleux. A la lecture de cette lettre, Bourbon se flatte que le roi n'a point été porté à cette confidence par le seul intérêt de l'honneur de son beau-frère. Il en fait part à son épouse, le vicomte en est instruit. Les accusés se défendent, protestent de leur innocence, et rejettent la calomnie sur la malice du roi. « Il n'a intention, disent-ils au roi de Navarre, que de vous brouiller avec vos amis, si vous prêtez l'oreille à ses insinuations. Un de vos meilleurs serviteurs disgracié sous prétexte de galanterie, il trouvera moyen de vous faire éloigner tous les autres. Qui sait même s'il n'a pas avancé cette accusation pour avoir une raison spécieuse de ne point

vous délivrer Cahors et les autres villes promises en dot à sa sœur? Il n'y a point à hésiter, il faut le prévenir, et s'en emparer de gré ou de force. »

Dès ce moment on ne parla plus dans cette cour que de siéges, de batailles, d'entreprises militaires. L'adroite Marguerite, voulant gagner son époux, et connoissant son foible, adoucit cette sévérité qui le forçoit de se tenir dans les bornes de la bienséance. Ses filles s'humanisèrent. Les autres dames, à l'instigation de la reine, échauffèrent le courage des guerriers qui leur étoient attachés, et inspirèrent le désir des combats à cette jeunesse qu'elles endormoient auparavant dans le sein de la volupté.

En même temps le duc d'Anjou écrivit qu'on se mît en campagne, et qu'il répondoit du succès, ou d'une paix avantageuse. L'éclat étoit nécessaire à ses desseins. Depuis son retour à la cour, il pressoit le roi de l'aider à se rendre maître de la Flandre, dont les peuples lui offroient la souveraineté, pour peu qu'il fût appuyé de son frère : mais le monarque indolent, se voyant en paix, appréhendoit d'attirer sur lui les armes d'Espagne, et de voir sa tranquillité troublée, quand même il ne feroit que fermer les yeux sur les démarches de son frère. Or le duc d'Anjou espéroit qu'en rallumant la guerre en France,

Henri se prêteroit à tout pour avoir la paix. Il pressoit donc le roi de Navarre de commencer, se chargeant de l'événement.

Sur sa parole, les pièces d'or qui devoient être le signal de la rupture sont envoyées. Presqu'au même jour, et sous prétexte d'inexécution du traité de Nérac, le feu de la guerre paroît allumé en différentes parties de la France. Le roi de Navarre se jette dans Cahors : il y combattit cinq jours et cinq nuits sans se reposer ; et il ne lui restoit pas un morceau entier de ses habits, quand il eut assuré sa conquête.

Condé, fait pour les aventures périlleuses, de La Fère, ville de son gouvernement de Picardie, où il s'étoit déjà fortifié malgré le roi, passe aux Pays-Bas, vole en Angleterre, revient en Allemagne; près de rentrer en France, il est arrêté sur la frontière de Savoie, volé et dépouillé, sans être reconnu. Il échappe enfin, et se met à la tête des calvinistes de Languedoc.

Le roi, très-étonné de tous ces mouvemens, en demande la cause, envoie courriers sur courriers, prie sa sœur d'apaiser son mari et de l'engager à la paix. Marguerite nie d'abord les hostilités, promet ensuite, et amuse son frère. Pendant ce temps les mécontens font des progrès. Enfin Henri III s'aperçoit qu'il est trompé ; il lève tout d'un coup trois ar-

mées. Comme de la part de cette jeunesse bouillante, tout s'étoit conduit sans système, la supériorité des forces fait tourner la chance, et les agresseurs sout repoussés de tous côtés. Alors le duc d'Anjou fait l'officieux, et offre à son frère de lui procurer la paix, s'il veut concourir à son entreprise de Flandre : le roi y consent. Sur cette assurance, le duc d'Anjou traite en septembre avec les députés des Pays-Bas, et part pour Fleix, château du Périgord, sur la Dordogue, entre Bergerac et Sainte-Foix, où se réunirent les parties intéressées.

[1581] On fut bientôt d'accord : on ajouta, seulement pour la forme, au traité de Nérac, quelques articles peu importans en faveur des réformés. Tous les autres sont à l'avantage du roi de Navarre, auquel furent abandonnées, pour six ans, les places de sûreté dont il étoit le maître, et qui entra en possession de la dot de sa femme. On mit les armes bas. Il y eut un édit confirmatif de la convention. Le duc d'Anjou s'assura, pour sa guerre, des principaux chefs calvinistes, et revint à Paris en décembre veiller aux préparatifs d'une nouvelle expédition en Flandre.

Le moment paroissoit favorable pour l'exécution. Les principales forces d'Espagne étoient employées, sous le duc d'Albe, à la conquête du Portugal, que la mort du roi

dom Sébastien avoit livré aux prétentions de divers concurrens. Les Flamands, fatigués d'une longue anarchie, vouloient un prince, et nul ne pouvoit prendre ce titre plus utilement pour eux que le duc d'Anjou. Il étoit assuré des secours de l'Angleterre. et peut-être de toutes ses forces, si le mariage projeté entre Élisabeth et lui réussissoit. Du côté de la France, tant que la paix dureroit, il pouvoit compter sur les calvinistes. Les circonstances lui permirent d'en former une armée de dix mille fantassins et de quatre mille chevaux, avec laquelle il délivra Cambrai, assiégée par Alexandre Farnèse, et s'empara de l'Écluse et de Cateau-Cambresis. Il n'y avoit que le roi son frère, dont il ne pouvoit se promettre beaucoup d'aide, tant à cause de la fausse politique qui lui faisoit toujours craindre de choquer le conseil d'Espagne, que parce que les profusions énormes de ce monarque le mettoient hors d'état de seconder une si belle entreprise.

Accoutumé à être gouverné, ce foible prince, après la perte de ses favoris, ne tarda pas à en faire de nouveaux. Les prodigalités qui avoient attiré aux autres l'indignation publique, excitèrent les mêmes murmures contre ceux-ci. Henri maria Joyeuse à la sœur de la reine, et fit pour cette noce des dépenses plus que royales. Il acheta à La Va-

lette la terre d'Épernon, et lui donna d'avance en argent la dot de la femme qu'il lui destinoit. Le moins à charge fut François d'Épinay, sieur de Saint-Luc, que le roi maria peu richement, mais avec grand éclat, à Jeanne de Cossé, fille du fameux maréchal de Brissac. Ce mariage produisit un événement auquel le roi ne s'attendoit pas, et qui lui fit perdre son favori.

L'histoire s'abstient de prononcer sur le genre d'attachement qui entraînoit Henri vers ses favoris; mais elle ne peut se dispenser de dire que l'affection désordonnée qu'il leur témoignoit en public avoit blessé les regards de la multitude, et fait naître des soupçons injurieux qui flétrissoient également le prince et ses amis. La femme de Saint-Luc vit avec peine son jeune époux livré à une société qui le déshonoroit aux yeux du public, quoique Henri en fût le chef: mais les liens formés par un roi ne se rompent point sans risque. Saint-Luc le fit sentir à sa femme, qui conçut le projet de dégoûter le monarque lui-même de sa conduite.

On doit cette justice à Henri III, que ses excès n'étoient jamais sans ces remords qui marquent du respect pour la religion, et qui donnent des espérances de retour. Voluptueux par tempérament, il se livroit sans ménagement aux plaisirs; mais bientôt la satiété le

ramenoit au repentir, et, par une suite nécessaire, à des résolutions plus sages pour l'avenir. C'étoit le moment qu'auroit dû prendre un directeur éclairé pour lui faire connoître et graver dans son cœur les grandes vérités de la religion, dont il n'avoit jamais été assez instruit : mais, dans ces instans d'un trouble qui pouvoit devenir si salutaire, il ne trouvoit que trop de conducteurs complaisans et intéressés, qui, ou craignoient de l'offenser, ou, s'ils l'épouvantoient quelquefois par la vue des jugemens de Dieu, lui laissoient croire que de simples actes extérieurs de pénitence, sans conversion du cœur, suffisoient pour apaiser la colère divine.

De là ce mélange bizarre de processions et de cavalcades, de courses nocturnes et de retraites dans les couvens, de conversations licencieuses et de liaisons avec des religieux austères. Après avoir quitté un habit efféminé et des parures immodestes, il portoit sur le sac de pénitent une discipline attachée à sa ceinture et un chapelet de têtes de mort au côté, appareil de dévotion que sa conduite démentoit bientôt, mais appareil qui, du moins dans le commencement des désordres, tenoit à quelques désirs de conversion, qu'on auroit pu rendre plus efficaces. C'est ce que tenta Saint-Luc, à l'instigation de sa femme.

Une nuit qu'il étoit couché dans un cabinet

attenant à la chambre du prince, il glissa une sarbacane au chevet du roi, et lui prononça, dans son premier sommeil, comme de la part de Dieu, les menaces les plus terribles, s'il ne revenoit pas de ses égaremens. Henri se réveille tout à coup, prête l'oreille, et, n'entendant plus rien, croit que c'est un songe et se rendort. Saint-Luc répète les mêmes menaces. Henri, alors bien convaincu qu'il ne rêve point, s'abandonne le reste de la nuit aux plus tristes réflexions, et se lève l'inquiétude et l'effroi peints sur le visage.

Les courtisans s'en aperçoivent et ne savent qu'imaginer. Saint-Luc paroît aussi embarrassé que les autres. Faisant néanmoins semblant de s'enhardir, il approche du roi, et lui dit que la même nuit il a vu en songe un ange avec un visage sévère, qui l'a menacé d'une ruine inévitable et prochaine, s'il ne renonçoit à ses égaremens, et s'il n'engageoit le roi à changer de vie. Soulagé par cette ouverture, Henri lui fait part à son tour de ce qu'il a entendu, lui ordonne le secret, promet de profiter de ces avertissemens célestes, et commence à effectuer sa promesse.

Les favoris furent très-étonnés de ce changement, et cherchèrent à en pénétrer les causes. Villequier, ministre des plaisirs du roi, s'y employa plus que les autres, par la raison que son crédit devoit nécessairement

souffrir, si le monarque changeoit de conduite. Il vint enfin à bout de tirer le secret de Saint-Luc, et le révéla aussitôt au roi. Ce prince, irrité de ce que son favori avoit voulu abuser de sa crédulité, en auroit tiré vengeance, si Saint-Luc, averti à temps, ne se fût sauvé à Brouage, dont il étoit gouverneur, et où il n'arriva qu'une heure avant celui que Henri envoyoit pour s'emparer de la place.

Il dut son salut à l'attention du duc de Guise, qui, par ses affidés, étoit ponctuellement instruit de tout ce qui se passoit. Il prévint Saint-Luc sur ce qu'on méditoit contre lui, persuadé qu'un avis si important lui acquerroit un ami, dont il se serviroit au besoin. Telle étoit alors la politique de ce duc : épier les fautes du roi pour en profiter ; obliger tout le monde, surtout les disgraciés, et ne point paroître, quoique mêlé dans toutes les affaires. Néanmoins, en examinant de près sa conduite, on découvroit sans peine qu'il étoit le mobile secret de presque toutes les intrigues. Aussi le roi, qui s'en défioit, le tenoit à l'écart tant qu'il pouvoit.

[1582] Forcé d'avoir une armée sur pied pour faire exécuter ses différens édits, Henri ne voulut point mettre à la tête le duc de Guise, quoiqu'il en fût vivement sollicité : mais par égard pour les catholiques, dont les Lorrains étoient singulièrement aimés, il

donna le commandement au duc de Mayenne, comme plus modéré et moins hautain. Tout ce que le monarque gagna à cette conduite fut de conserver à sa cour un homme plein de ruses, adroit à profiter de tous ses avantages, qui, par des manières insinuantes et une conduite toujours égale, bien différente de celle du roi, lui enlevoit l'estime de ses peuples, et surtout la confiance du clergé, fort mécontent des priviléges accordés aux calvinistes par les derniers édits.

¶Il y avoit une espèce de lutte entre les partis opposés. Chacun demandoit beaucoup plus que les circonstances et le désir d'entretenir la paix ne permettoient d'accorder. Les catholiques désiroient ardemment la publication du concile de Trente, espérant que ses décisions, une fois connues, deviendroient une barrière sûre contre les innovations. Le roi craignoit au contraire de fournir par là aux calvinistes un nouveau prétexte de révolte. Dans cet embarras, quelquefois il faisoit des remontrances douces au clergé, quelquefois il le reprenoit avec aigreur.

La patience lui échappoit, surtout quand on prétendoit lui faire acheter par des concessions extraordinaires l'argent qu'il demandoit *. Il ne pouvoit alors cacher son indi-

* Le clergé demanda cette année au roi qu'il abdiquât le droit de nommer aux évêchés, et qu'il ré-

gnation. On payoit, dans la crainte d'exciter sa colère ; mais il restoit toujours un fond de mécontentement qui éclatoit en murmures. Le duc de Guise, attentif à tout ce qui pouvoit favoriser ses desseins, entroit avec une sensibilité apparente et tous les dehors d'un zèle de religion dans les peines du clergé, qu'il plaignoit, et dont il gagnoit ainsi la confiance : conduite adroite qui le lioit avec Rome, avec l'Espagne, et qui le rendoit le centre nécessaire des projets des deux cours.

Celle de Rome n'en avoit point d'autre que de soutenir la religion catholique en France. Philippe II affectoit la même pureté d'intention, mais se soucioit moins d'empêcher les progrès du calvinisme, que de susciter des troubles dans le royaume, pour mettre le roi hors d'état de donner des secours aux Flamands et au duc d'Anjou, qui venoit d'être couronné duc de Brabant et comte de Flandre.

Son entreprise donna d'abord les espérances les plus flatteuses. Il vit les grands comme le peuple unis de vœux et d'intérêt, lui jurer une fidélité d'autant moins suspecte qu'ils la regardoient comme nécessaire à leur bonheur. Élisabeth, reine d'Angleterre, soit

tablît les élections. « Si les élections avoient eu lieu, répondit-il fort ému, beaucoup d'entre vous, qui combattent pour elles avec tant de chaleur, ne paraîtroient pas revêtus de cette dignité. »

goût, soit politique, permit qu'on traitât son mariage avec le duc. Dans un séjour qu'il avoit fait à Londres, à la fin de l'année précédente et au commencement de celle-ci, elle alla jusqu'à lui donner publiquement un anneau, comme gage de sa foi, et à recevoir celui du prince, qu'elle mit à son doigt.

Les calvinistes de France et beaucoup d'Allemands coururent s'enrôler sous ses drapeaux. Les catholiques mêmes prenoient parti dans ses troupes, pour le seul plaisir de voir humilier les Espagnols, dont les rodomontades révoltoient tout le monde. Rien ne prouve mieux le triste état de leurs affaires en Flandre, que les noires intrigues dont le désespoir et l'impuissance les rendirent coupables.

Personne ne doute que les divers complots tramés en Angleterre, complots qui menaçoient du poison et du poignard la reine, les ministres et les principaux seigneurs, n'aient été l'ouvrage du conseil d'Espagne. Le premier assassin, qui blessa le prince d'Orange d'un coup de pistolet, étoit certainement un émissaire de cette cour. Enfin ce fut Philippe qui, de concert avec le duc de Guise, imagina la fameuse conjuration de Salcède.

De pareils monstres ne méritent pas la peine qu'on prend quelquefois à vouloir découvrir les motifs qui les ont fait agir. Presque tous ne sont que des scélérats aveuglés par

des crimes précédens, et qui, s'imaginant devenir des personnages importans, ne s'aperçoivent pas qu'ils sont sacrifiés par des hommes plus habiles et plus méchans qu'eux. Salcède étoit un gentilhomme débauché, perdu de dettes, condamné à mort pour fausse monnoie, et à qui le duc de Guise avoit obtenu grâce. On sera peut-être surpris que Salcède et Guise aient pu prendre confiance l'un à l'autre : le premier étant fils d'un gouverneur de Vic, qui, quoique bon catholique, fut, à la Saint-Barthélemi, puni par les Guises comme ennemi de leur maison ; et le second, chef de cette maison impérieuse qui n'oublioit jamais une insulte, surtout quand elle pouvoit porter atteinte à son crédit. Mais on sait qu'une passion à satisfaire aplanit toutes les difficultés. Le duc de Guise étoit ambitieux. Il trouva dans Salcède un homme intrépide, sans mœurs et sans principes, capable de tout entreprendre : il le prévint de politesse et de confidence. Salcède fut flatté ; il se promit des honneurs et des richesses. C'en fut assez pour lui fermer les yeux sur le péril de l'entreprise.

Si l'on en croit sa déposition, écrite tout entière et signée de sa main, rétractée ensuite, affirmée de nouveau, et désavouée dans le dernier supplice, il étoit question d'allumer en même temps le feu de la guerre par tout le royaume,

pour embarrasser Henri, et l'empêcher d'envoyer en Flandre des secours à son frère. On étoit sûr, disoit Salcède, des provinces de Picardie, de Champagne, de Bourgogne, du Cotentin et de la Bretagne. Les troupes du pape, jointes à celles de Savoie, devoient fondre en France par le Lyonnois, et les Espagnols par deux endroits, du côté des Pyrénées. Le rôle de Salcède, rôle dans l'exécution duquel il fut arrêté, étoit d'aller trouver le duc d'Anjou avec un régiment de soldats affidés, de lui offrir ses services, de gagner sa confiance, et d'obtenir pour lui le commandement de quelque place frontière, comme Dunkerque, pour la livrer ensuite aux Guises. Ceux-ci comptoient forcer le roi, effrayé par ce soulèvement général, de les mettre à la tête de ses armées, ensuite lui faire la loi à lui-même, et empêcher le duc d'Anjou de rentrer en France, pour le faire périr en Flandre, sans secours, accablé par toutes les forces espagnoles.

Du reste, Salcède nia constamment d'avoir jamais eu dessein d'attenter à la vie ou à la liberté du duc d'Anjou ; mais il avoua d'autres trahisons, comme d'avoir fait plusieurs fois le métier d'espion, entretenant commerce avec le conseil d'Espagne, allant sur les lieux s'assurer par lui-même des préparatifs de la France, et en donnant avis aux gé-

néraux ennemis. Il nommoit parmi les conjurés ce qu'il y avoit de plus distingué entre les courtisans et les ministres de France, presque tous les gouverneurs de provinces et des villes considérables, et jusqu'à des favoris du roi. Il leur prêtoit l'affreux projet de mettre Henri en prison, de se défaire du duc d'Anjou, et d'exterminer la famille royale. Le cardinal de Pellevé étoit, disoit Salcède, l'agent de cette ligue auprès du pape.

Bien des choses se contredisoient dans cette déposition; mais il en résultoit toujours l'indice certain d'une conjuration redoutable. Le duc d'Anjou, qui avoit fait arrêter Salcède en Flandre, frappé de ces horreurs, ne crut pas devoir les laisser ignorer au roi. On connoît ici la fausse politique de Henri III; il regarda d'abord cet avis comme une ruse de son frère, pour tirer de lui des secours plus abondans, sous prétexte du danger où ils se trouvoient tous les deux. Pour ne point troubler sa tranquillité et ses plaisirs, il étoit déterminé à n'en rien croire, et même à ne point faire de recherches; mais le duc lui envoya le coupable. Henri l'interrogea lui-même. Salcède nia tout ce qu'il avoit écrit de sa main et répété en prison devant deux députés du roi. A la question il avoua de nouveau; mais il se rétracta ensuite, et persista dans sa rétractation jusqu'à

sa mort, qui fut celle des criminels de lèse-majesté.

Pendant et après le procès, il n'y eut point d'informations, point de perquisitions, point de confrontations des accusés, du moins des plus suspects. Le président de Thou conseilloit de garder le criminel, afin de le faire parler à mesure qu'on découvriroit des traces du complot; mais trop de personnes étoient intéressées à son silence *. On conseilla au roi de se débarrasser d'un scélérat dont la vie ne faisoit que troubler sa tranquillité et inquiéter nombre de gens que la crainte portoit au désespoir; au lieu que l'indulgence du roi, et son attention à soustraire les preuves de leur crime, les rameneroient sans doute au devoir, s'ils s'en étoient écartés. On verra par les fureurs de la ligue, affreuse tragédie dont la conjuration de Salcède est comme le premier acte, combien ce lâche conseil fut pernicieux au malheureux Henri. Il le suivit, parce qu'il favorisoit son aversion pour les affaires et son goût pour les plaisirs, et Sal-

* Sulli raconte, dans le deuxième volume de ses mémoires, livre V, page 129, que Salcède accusa monsieur de Villeroi, « qu'il fait tout ce qu'il peut pour se justifier, et que finalement, s'étant assez mal défendu, il appelle Dieu et les anges pour témoins de son innocence, desquels on n'a point de nouvelles qu'ils soient encore arrivés.

cède, en conséquence, fut livré au supplice.

A reste, si Philippe inquiétoit le roi par ses menées sourdes, il ne faisoit que rendre la pareille à la France, qui le traversoit de la même manière, et même assez ouvertement en Flandre et en Portugal. Catherine, qui avoit formé d'abord de son chef des prétentions insoutenables sur ce dernier royaume, se réduisit alors à aider Antoine, prieur de Crato, fils naturel de Louis de Beja, frère du cardinal Henri, dernier roi de ce pays. Le prieur, obligé de fuir, s'étoit retiré en France, où on lui donna soixante vaisseaux, et six mille hommes, avec lesquels il se mit en possession des îles Açores. Mais la discipline manquoit dans cette armée, presque entièrement composée de volontaires. La flotte ayant été attaquée par le marquis de Sainte-Croix, une partie seulement prit part au combat. Philippe Strozzi, fils du maréchal de ce nom, qui la commandoit, blessé au genou, tomba au pouvoir du marquis, avec un grand nombre des siens. Celui-ci, sourd aux sollicitations de ses propres officiers, fit pendre tous ses prisonniers, et jusqu'au prêtre françois qui les exhortoit, comme pirates et fauteurs de rebelles qui faisoient la guerre à son maître sans l'aveu de leur prince. Strozzi leur chef ne fut point épargné; il fut massacré à coups de hallebarde, par les ordres de l'Espagnol, et son corps fut

jeté à la mer. Le reste de la flotte regagna la France.

[1583] Le roi cependant continuoit à vivre au milieu de ses ennemis, comme s'il ne les eût pas crus tels, ou comme s'il n'en eût eu rien à craindre, sans mesures, sans précautions, leur donnant même lieu de fortifier cette trame, tant par la première impunité, que par les fautes et les imprudences perpétuelles qui lui échappoient. Il seroit ennuyeux de remettre toujours sous les yeux du lecteur les dévotions bizarres de Henri III, les longues processions dans lesquelles il traînoit après lui princes, ministres, cardinaux, couverts du sac de pénitens; ses pélerinages à Chartres et ailleurs, pour avoir des enfans; ses retraites aux minimes et aux feuillans, qu'il prêchoit lui-même en chapitre. Ce qu'on peut ajouter à ce que nous avons déjà dit, c'est qu'au plaisir du spectacle, qui faisoit ordinairement agir le roi, il commença cette année, et continua jusqu'à la fin de sa vie, à joindre le désir de persuader les peuples de son attachement à la religion catholique. Mais les factieux lui ôtèrent bientôt cette ressource, en faisant parler les prédicateurs, qui tantôt par des invectives, tantôt par des bons mots indignes de la chaire, lui ôtèrent tout le fruit de cet appareil.

Le roi n'opposa à ces insultes que quelques

réprimandes, ou autres légers châtimens peu capables d'arrêter l'enthousiasme, qui, dirigé en secret par les Guises, gagnoit de tous côtés. Il ne fut pas plus ferme à l'égard de François de Rosières, archidiacre de Toul, auteur d'un livre plein de calomnies contre les descendans de Hugues-Capet, et contre le roi lui-même. Non-seulement Henri pardonna à l'auteur, mais il permit que la flétrissure du livre fût tenue secrète, en considération des Guises, qui se donnèrent beaucoup de mouvement pour obtenir cette grâce, de peur que le déshonneur de la condamnation ne retombât sur la maison de Lorraine, dont cet ouvrage contenoit les prétentions au trône; foiblesse bien dangereuse dans ces circonstances. Il falloit ou ignorer cet attentat, ou le punir plus sévèrement.

« Mais le roi mon frère, dit amèrement la reine Marguerite dans ses mémoires, n'avoit de courage que contre les femmes. » Elle en fit elle-même dans ce temps une fâcheuse expérience. Après la guerre des amoureux, cette princesse revint à la cour de France. Trop aimée du duc de Guise, étroitement liée avec le duc d'Anjou son frère, dont le roi étoit jaloux, Marguerite devint suspecte au roi. Il rechercha sa conduite, et crut y découvrir des taches déshonorantes pour son mari et la maison royale. Au lieu de la renvoyer simplement

de la cour, théâtre trop exposé pour ses désordres, Henri fit un éclat qui ne pouvoit servir qu'à satisfaire quelque vengeance particulière.

Son mari la redemandoit depuis quelque temps : le roi fit semblant de se rendre aux instances de son beau-frère ; mais à peine étoit-elle en route, qu'il envoya après elle des archers de sa garde. Ils l'arrêtent au milieu du chemin, fouillent sa litière, démasquent ses femmes sous prétexte de voir s'il n'y a point d'hommes parmi elles, en emmènent deux prisonnières, et traitent fort mal les autres.

Elle se plaignit hautement de cet affront. Le roi son mari en demanda justice par des envoyés exprès. Henri ne voulut ni la condamner ni la justifier. Il refusa toujours de s'expliquer, prétendant que cette aventure devoit être regardée comme une querelle de frère à sœur. Des affaires plus importantes empêchèrent le roi de Navarre de faire d'autres instances, et Marguerite déshonorée, n'osant retourner auprès de son époux, alla cacher sa honte et y mettre le comble dans des châteaux écartés, où elle crut pouvoir se livrer plus librement à ses penchans. Depuis cette époque, ce qu'un historien peut faire de plus avantageux pour elle, c'est de n'en plus parler.

Tout se tient dans le système politique. Sou-

vent les révolutions les plus étonnantes viennent, par un enchaînement successif, de causes bien éloignées de leurs effets. Personne n'approuvoit sans doute les dérèglemens de Marguerite; mais bien des gens, même les plus sensés, trouvèrent mauvais qu'une reine, sœur du roi, et presque le dernier rejeton de la famille royale, eût été traitée si injurieusement. Les femmes surtout, déjà aigries contre Henri, le détestèrent sans retour, quand elles virent que, prodiguant à ses favoris les parures de leur sexe, il les dépouilloit elles-mêmes de leurs ornemens par des édits contre le luxe: édits qui furent si sévèrement exécutés, qu'on arrêta à Paris en pleine rue, et qu'on traîna en prison des femmes de qualité, pour avoir porté les étoffes ou les bijoux interdits.

On voyoit avec indignation que le roi, en même temps qu'il prescrivoit à ses sujets cette épargne forcée, augmentoit lui-même ses dépenses, grossissoit sa garde, introduisoit à sa cour un faste inconnu, et s'occupoit sérieusement du projet d'adopter le cérémonial de la cour d'Angleterre, beaucoup plus pompeux alors que celui de France. Chaque jour Henri donnoit des édits bursaux, qu'il faisoit recevoir par force dans des lits de justice. Il créoit aussi une infinité de charges inutiles, dont il abandonnoit les provisions à ses mignons, et ceux-ci à leurs tailleurs, cuisi-

niers et parfumeurs. Enfin il étoit difficile de ne point éclater en voyant un roi de France s'avilir jusqu'à faire parade publiquement de goûts puérils et d'amusemens ridicules, pendant qu'il y avoit dans l'état une fermentation qui présageoit les plus funestes mouvemens.

[1584] Tous les partis négocioient, non pour prévenir les troubles, mais pour en tirer avantage. Le duc de Joyeuse, jeune favori, se mit en tête de se faire agréer par le pape pour le chef des catholiques, au préjudice du duc de Guise. De l'aveu du roi, qui se prêta à ce projet dans l'espérance de substituer son favori au duc, Joyeuse partit pour Rome avec un train magnifique; il y fit ses propositions et ses offres, qui furent reçues très-froidement. Il voulut aussi décrier Damville, gouverneur du Languedoc, connu à cette époque sous le nom du maréchal de Montmorency, par suite de la mort de François son aîné, arrivée en 1579. Il le représenta comme fauteur d'hérétiques, et demanda au pape des forces pour le supplanter; mais ses calomnies ne furent payées que d'indifférence.

Montmorency, ainsi attaqué, traita avec le roi de Navarre, pour se soutenir. Celui-ci envoya en Angleterre et en Allemagne solliciter des secours contre les complots des princes lorrains prêts à éclater. Guise resserroit

de son côté les nœuds qui l'unissoient depuis long-temps avec l'Espagne, et donnoit, pour prétexte de ses engagemens avec une puissance étrangère, la nécessité de défendre la religion catholique.

Mais uniquement attentif à ses intérêts, en même temps qu'il prétextoit aussi son zèle pour la religion, Philippe offroit au roi de Navarre et aux calvinistes de l'argent et des troupes pour renouveler la guerre en France, et empêcher Henri de secourir les Flamands. Il prit, pour faire ses offres, le moment où il supposa Bourbon irrité de l'affront fait à sa femme. L'Espagnol proposoit à Henri de rompre son mariage avec une épouse déshonorée, de lui donner l'infante sa fille, et d'épouser lui-même la princesse de Navarre. « Vous ne voulez pas, dirent les négociateurs espagnols à Mornai, chargé d'écouter leurs propositions; eh bien! vous ne savez ce que vous faites de nous refuser : nos marchands sont prêts. « Mot qui décèle, à ne s'y pas tromper, les motifs de la ligue, et les ressorts cachés qui l'ont soutenue si long-temps.

Il y avoit encore d'autres négociations particulières sur le tapis, savoir, de la reine mère avec le duc de Lorraine, qu'elle auroit voulu élever au préjudice de la branche de Guise; du duc de Lorraine lui-même avec le roi de Navarre, dont il souhaitoit obtenir la

sœur pour un de ses fils; du duc de Savoie avec le même prince, pour le même sujet; des Flamands avec la cour de France; enfin des Guises avec le cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, qui croyoit ou feignoit de croire qu'arrivant la mort du duc d'Anjou, il devoit être reconnu héritier présomptif de la couronne de France au préjudice de son neveu.

Le roi voyoit tout le monde autour de lui prendre des assurances, et seul il ne s'inquiétoit de rien. La mort du duc d'Anjou son frère, qui n'avoit pas encore atteint trente ans, le surprit encore dans cette inaction. Ce jeune prince, livré à des conseils téméraires, avoit vu l'année précédente, et après les plus beaux commencemens, ses espérances s'évanouir, parce qu'il voulut les réaliser trop tôt. Ses flatteurs lui persuadèrent qu'on abusoit de sa bonté, et que, pendant qu'on lui laissoit en apparence le titre de la souveraineté, c'étoit le prince d'Orange qui en avoit tout le pouvoir. Le duc résolut de se tirer de cette espèce de tutelle. Il attaqua à l'improviste les villes où il n'étoit pas le maître absolu. Plusieurs se défendirent. Il fut repoussé luimême à Anvers et forcé de se retirer.

Cette entreprise mal concertée lui fit perdre la confiance des Flamands. En vain tenta-t-il de la regagner par les promesses les plus

flatteuses : ou elles ne furent point écoutées, ou elles le furent trop tard. Plongé dans un noir chagrin d'avoir par sa faute mis obstacle à sa fortune, il se renferma dans Château-Thierri, ville de son apanage, où il ne traîna que quelques mois une vie languissante. Les uns disent qu'il mourut de tristesse, les autres du poison que lui donnèrent les Espagnols, auxquels il étoit encore redoutable, même dans son discrédit.

François, duc d'Anjou, étoit vif, emporté, turbulent, mais il avoit peu de moyens. Il étoit d'ailleurs plein de bonne foi, de candeur et de générosité. Le malheur des temps le força quelquefois à déguiser ses pensées; mais jamais il ne put soutenir une entreprise qui auroit demandé certain raffinement de dissimulation. Il aimoit la gloire : cette passion l'éloigna souvent de son devoir. Il s'en repentit au lit de la mort, et en demanda pardon au roi son frère.

Jamais il n'en avoit été sincèrement aimé, non plus que de la reine sa mère. Accoutumés à le regarder comme un enfant, ni l'un ni l'autre n'eurent pour lui, à mesure qu'il avançoit en âge, les égards convenables à son rang. Le dépit qu'il en conçut le força souvent de prêter son nom aux factions qui divisèrent le royaume, afin d'obtenir une considération qu'on lui refusoit. Il avoit enfin

trouvé en Flandre un théâtre digne de sa bravoure, lorsque peut-être la jalousie du prince d'Orange, qui avoit déjà éconduit l'archiduc Mathias, mais plus certainement sa propre imprudence, lui fit perdre en un instant le fruit de plusieurs années de travaux. Sa mort, qui arriva un mois précisément avant celle du prince d'Orange, assassiné à Delft par Baltazar Gérard, n'eut aucune influence sur les affaires de Hollande; mais elle ouvrit en France un vaste champ à ceux qui projetoient des troubles, et qui se préparoient déjà à l'exécution.

Depuis la paix de Fleix, le caractère ombrageux des calvinistes s'étoit prodigieusement adouci. Le roi leur accordoit peu de grâces, mais il tenoit exactement ses promesses et leur faisoit rendre bonne justice. Ces procédés, auxquels ils n'étoient plus accoutumés, avoient dissipé les préventions de plusieurs, et fait en quatre ans plus de conversions que la voie des armes et les bourreaux n'en avoient opéré en quarante. On devoit se croire au terme des agitations religieuses qui avoient désolé la France, lorsque l'ambition du duc de Guise, en alarmant de nouveau les catholiques sur l'existence future de la religion en France, trouva moyen de leur rendre leur funeste activité. Nous avons vu qu'aux états de Blois, en 1577, le roi, au lieu de

détruire la ligue, s'en étoit déclaré le chef, expédient qui n'auroit pas manqué d'adresse, si Henri, l'employant, avoit eu intention de miner sourdement, à l'ombre de ce titre, une cabale dangereuse; mais il ne songeoit qu'à parer les inconvéniens présens. Le péril étant passé, il se conduisit comme si la même crise ne pouvoit pas revenir, et il laissa fortifier sous son nom une faction qui devoit bouleverser son royaume.

[1585] Un seul trait de différence peint les deux concurrens, Henri, roi de France, et Henri, duc de Guise. Le premier paroissoit à la tête des affaires par son rang seul, sans les avoir imaginées, et sans les conduire. Le second, n'ayant de titre que son mérite, présidoit réellement à tout, et faisoit mouvoir tous les ressorts. S'il n'avoit pas dressé le plan de la ligue, on ne peut douter que ce ne fût lui qui en pressoit l'exécution, qui mettoit, pour ainsi dire, les armes à la main des factieux, et cependant il se faisoit prier pour les prendre. « On fut, écrit un auteur contemporain, plusieurs jours à déterminer le duc de Guise, parce que, disoit-il, si on me fait dégaîner l'épée contre mon maître, il faut en jeter le fourreau dans la rivière. »

Il étoit aussi question de trouver un prétexte pour lever des troupes en pleine paix contre un roi légitime, bien affermi sur son

trône. Rien de moins plausible que la raison qu'on imagina, et cependant elle réussit, tant il est vrai que le peuple prévenu peut être poussé aux plus grands excès par les plus foibles moyens! En dix ans de mariage le roi n'avoit point eu d'enfans; mais il n'étoit point sûr qu'à la fleur de son âge, ainsi que son épouse, il dût se voir privé de postérité; on le supposa néanmoins : on osa même l'assurer; il se répandit des écrits qui taxoient Henri d'impuissance, et qui alarmoient ses sujets sur la succession au trône, comme s'il eût été près de vaquer.

Personne ne doutoit qu'au défaut de la branche de Valois la couronne ne fût due à la maison de Bourbon, issue de saint Louis par Robert, comte de Clermont, son dernier fils. On ne doutoit pas non plus qu'elle n'appartînt à l'héritier en ligne directe, Henri, roi de Navarre : mais la religion prétendue réformée, dont il faisoit profession, aliénoit de lui les cœurs des catholiques. C'en fut assez pour faire imaginer à ceux qui vouloient brouiller de lui opposer un rival. Ils prirent son oncle, le vieux cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, le dernier des frères d'Antoine de Bourbon, père du roi de Navarre, et plus proche héritier du trône que son neveu, si la représentation n'avoit pas lieu.

Il n'est pas sûr que ce prélat ait été lui-

même persuadé de son prétendu droit. Cayet rapporte qu'un de ses plus fidèles serviteurs, l'excitant à quitter le parti des Guises, dont le but étoit de ruiner sa maison, le cardinal répondit : « Je ne suis point accordé à ces gens-ci sans raisons ; penses-tu que je ne sache pas bien qu'ils en veulent à la maison de Bourbon ? Pour le moins, tandis que je suis avec eux, c'est toujours Bourbon qu'ils reconnoissent. Le roi de Navarre mon neveu cependant fera sa fortune. Le roi et la reine savent bien mon intention. »

Charles de Bourbon soutint néanmoins d'abord toutes ses prétentions avec toute la chaleur d'un homme convaincu : mais, comme il étoit inconstant et léger, il peut se faire que, séduit dans un temps, il se soit détrompé dans un autre : surtout lorsque son nom étant devenu moins nécessaire au soutien de la ligue, des flatteurs commencèrent à brûler moins d'encens devant l'idole de sa royauté. Dans les commencemens ils eurent l'adresse d'en faire à ses yeux un être réel, auquel le vieux prélat sacrifia jusqu'à ses scrupules. On lui parla d'une dispense pour lui faire épouser la veuve du duc de Montpensier, Catherine de Lorraine, princesse qui fit éclater tant de fureur contre Henri III ; et le vieux cardinal y prêta l'oreille.

Ainsi le duc de Guise avoit un appât prêt pour chacun de ceux qu'il vouloit envelopper dans ses filets. Il persuadoit à la reine mère qu'il ne cherchoit à éloigner du trône le chef des Bourbons que pour y placer ses petits-fils, enfans du duc de Lorraine et de Claude de France sa fille. Les courtisans, il les flattoit de l'espérance de les rendre nécessaires par la guerre, et d'obliger le roi à partager entre eux les faveurs qu'il rassembloit toutes sur ses mignons. Il promettoit à la noblesse plus de considération, et des préférences à ceux qui rendroient les premiers services; au peuple, diminution des impôts, et au clergé la destruction de toutes les sectes.

Des prédicateurs, gagés ou séduits, faisoient valoir en chaire ses promesses. On exposoit aux portes des églises et aux coins des rues des tableaux qui représentoient des supplices, dont on supposoit que les catholiques étoient punis en Angleterre et dans les Pays-Bas. « Ainsi serez-vous traités, disoient au peuple des gens apostés, lorsque le roi de Navarre occupera le trône avec ses hérétiques. »

Ces différentes adresses gagnèrent une infinité de partisans à la ligue, dont on faisoit signer partout des formulaires sous le nom de *sainte union*. Cependant ils ne paroissoient pas encore assez nombreux au duc de Guise

pour faire un éclat tel que celui de prendre les armes. Il voulut temporiser ; mais le roi d'Espagne ne le lui permit pas.

Philippe avoit besoin des troubles de la France pour empêcher le roi de secourir les Flamands. Ces peuples, après la mort du prince d'Orange, dont les fils étoient encore fort jeunes, avoient envoyé demander à Henri sa protection par une célèbre ambassade : ils lui proposoient même de devenir ses sujets. Les partisans d'Espagne crurent apercevoir dans Henri quelque inclination à profiter de ces offres. Ils firent part à Philippe de leurs appréhensions. Celui-ci ne trouva pas de meilleur expédient pour se délivrer de ses craintes que d'occuper Henri chez lui. A cet effet il se lia, au commencement de cette année, avec le duc de Guise et le cardinal de Bourbon, par un traité formel qui excluoit du trône les protestans. Le cardinal promettoit, arrivant la mort de Henri III, de faire la guerre aux hérétiques, de publier les décrets du concile de Trente, d'aider Philippe à reconquérir les Pays-Bas, et enfin de remettre Cambrai au roi d'Espagne, qui de son côté s'obligeoit à un subside de cent cinquante mille francs par mois, et à fournir le nombre de troupes nécessaire pour soutenir les efforts de la ligue. Le traité étoit à peine

conclu qu'il en pressa l'exécution. Il exigea du duc de Guise un éclat, et lui en imposa même la nécessité en le menaçant, disent quelques historiens, de remettre au roi de France les originaux de ses traités avec l'Espagne, et de l'abandonner à sa discrétion.

Le premier crime, comme il arrive d'ordinaire, força le duc au second. Entraîné par les circonstances, il n'eut que le temps de faire précéder de quelques formalités l'éclat qu'il préparoit. A son instigation, le cardinal de Bourbon se retire dans son diocèse de Rouen. Une députation solennelle de la noblesse de Picardie, députation concertée, va l'inviter à passer dans cette province, et l'emmène à grandes journées à Péronne. Des Suisses et des reîtres, partie soudoyés de l'argent de l'Espagne, partie levés sur le crédit du chef de l'union, avancent vers les frontières. Des capitaines expérimentés partent pour se mettre à leur tête. Guise et ses frères rassemblent autour d'eux la noblesse de Champagne et de Bourgogne. Plusieurs villes se soulèvent, les unes séduites, les autres forcées. Lyon ouvre ses portes aux secours que les révoltés avoient obtenus de la Savoie; Toul et Verdun à ceux que la Lorraine tiroit d'Allemagne. Les ligueurs manquent Marseille et Bordeaux, mais ils se rendent maîtres,

dans le cœur du royaume, de Bourges, d'Orléans et d'Angers ; enfin la ligue s'établit solidement à Paris.

Depuis long-temps il s'y faisoit des assemblées clandestines, dans lesquelles on critiquoit la conduite du roi et du ministère. Les premières se tinrent au collége de Fortêt, et dans la suite aux Jacobins de la rue Saint-Honoré. Elles étoient composées de prêtres et de gens de robe : on y admit par la suite de simples bourgeois.

De la censure du gouvernement au désir d'avoir la gloire de le réformer, le pas est glissant : on dit d'abord ce qui devroit se faire, on cherche après les moyens de l'exécuter. Ainsi les principaux de ce conseil secret, devenus peu après les chefs de la formidable faction *des seize*, passèrent des murmures à des projets généraux, et des projets à des complots moins vagues et plus déterminés.

Ils écrivirent dans les principales villes. Ils y firent passer des émissaires pour y former des assemblées pareilles, et établir une correspondance générale dont Paris seroit le centre. Enfin ils se cotisèrent et amassèrent des armes. Il n'est pas sûr qu'ils aient alors conçu le dessein d'arrêter le roi, mais du moins ce prince en eut peur ; et ce fut à cette occasion qu'il se forma une garde de quarante-cinq gentilshommes, *bien appointés*, *avec bouche*

en cour, qui avoient ordre de ne le quitter jamais.

Cette précaution, bonne pour la sûreté de sa personne, ne pourvoyoit pas au salut de l'état. Henri crut arrêter ce transport fanatique par un simple édit qui défendoit les levées d'hommes et les attroupemens; mais on n'en tint aucun compte. A Paris même, sous ses yeux, le roi souffroit que le peuple se familiarisât avec les armes : tolérance toujours dangereuse, surtout quand les esprits sont échauffés. Pasquier écrivoit à un de ses amis: « Nous sommes maintenant devenus tous guerriers désespérés. Le jour nous gardons les portes, la nuit faisons le guet, patrouilles et sentinelles. Que c'est donc un métier plaisant à ceux qui en sont apprentifs! »

A la fin de mars parut le manifeste de la ligue, donné à Péronne, sous le nom seul du cardinal de Bourbon. On s'y étoit surtout appliqué à exagérer le danger que couroit la religion catholique si la branche hérétique des Bourbons montoit sur le trône. Le roi répondit foiblement. Les écrits se multiplièrent sous toutes sortes de titres : apologies, déclarations, complaintes, protestations, et autres semblables : tous, en différens termes, ne faisoient que répéter la même chose. Les ligueurs, semblant ne craindre que pour la religion, crioient contre les favoris, deman-

doient le soulagement des peuples, et affectoient le plus grand désintéressement. Les royalistes tâchoient de justifier le prince et ses courtisans, et de rassurer les catholiques par des promesses. Ils rejetoient tout le malheur des temps sur les factieux qui vouloient la guerre. Le lecteur nous dispensera d'extraire ces pièces faites uniquement pour en imposer à la multitude, et dans lesquelles on ne trouve presque jamais les motifs et le but des chefs. C'est dans les mémoires secrets qu'il faut les chercher, et surtout dans les lettres et les aveux échappés aux agens particuliers.

Un des plus actifs étoit le père Matthieu, jésuite. Tout son ordre étoit dévoué à la ligue, au point que l'historien de la société, long-temps après, l'appelle encore « un lien sacré pour défendre la religion, » et qu'il assure que le père Edmond Auger, confesseur de Henri III, fut éloigné de la cour par ses supérieurs, parce qu'il détournoit de toutes ses forces les François d'entrer dans la ligue. Que ce dévouement vînt de jalousie causée par les faveurs que Henri répandoit sur les feuillans ou autres religieux, ou qu'il vînt de pur zèle de religion, peu importoit au duc de Guise. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il n'eut jamais de partisans plus fermes, de prédicateurs plus hardis, de coopérateurs plus infatigables : entre autres ce père Matthieu, qui fut

surnommé le *courrier de la ligue*. Le voyage de Rome n'étoit qu'un jeu pour lui ; sans le moindre besoin essentiel, pour un simple avis à porter ou à recevoir, il passoit les monts, revenoit en France, retournoit en Italie ; toujours prêt à partir, il se multiplioit, pour ainsi dire, par sa diligence.

L'affaire qui lui donna le plus de peine fut l'association du duc de Nemours à la ligue, encore ne réussit-il pas. Le duc vouloit bien en être, mais à condition que le pape l'approuveroit par une bulle, comme s'il y avoit sur la terre quelque autorité qui pût légitimer la révolte des sujets contre leur souverain. Mais telle étoit l'erreur du temps. Instruit de ses scrupules, Matthieu part pour Rome, et n'en rapporte que des promesses générales d'autoriser cette association par une bulle, quand le temps sera plus favorable. Le duc demande du moins que, pour calmer sa conscience, le souverain pontife lui adresse un bref qu'il ne montrera à personne. A cette nouvelle proposition, Matthieu revole en Italie, et n'en rapporte encore que des lettres de créance et des discours vagues. C'est dans un de ces voyages que le jésuite, écrivant au duc, lui proposoit naïvement, comme un expédient très-sage, un projet criminel que la ligue chercha toujours à réaliser. « Le pape, dit-il, ne trouve pas bon que l'on attente sur la vie du

roi, car cela ne peut se faire en bonne conscience; mais, si on pouvoit se saisir de sa personne, et lui donner gens qui le tinssent en bride et lui donnassent bon conseil, et le lui fissent exécuter, on trouveroit bon cela. » Enfin le duc, rebuté de ces tergiversations, alla lui-même à Rome s'aboucher avec Sixte-Quint, qui venoit de remplacer Grégoire XIII; mais, ne trouvant pas apparemment les sûretés que sa conscience exigeoit, il renonça à la ligue. La cour gagna aussi quelques autres seigneurs, et peut-être, par un peu de fermeté, auroit-elle dissipé tout le complot; mais c'étoit trop demander à Henri III : la vue du danger lui cacha les ressources.

Au fond, les forces des confédérés étoient plus apparentes que réelles. Ils parloient et écrivoient avec hauteur; et, sans examiner, la cour avoit la foiblesse de croire que cette fierté étoit inspirée par la puissance. Cependant leurs troupes se réduisoient à environ mille hommes de cavalerie, presque tous gentilshommes des provinces voisines, prêts à reprendre le chemin de leurs maisons sitôt que l'argent leur manqueroit. Ils avoient peu d'infanterie, et pour toutes finances environ trois cent mille écus, enlevés des recettes royales, qui, une fois épuisées, ne devoient se remplir de long-temps. Les troupes étrangères n'étoient point arrivées, et mille incon-

véniens pouvoient les empêcher de percer en France. Ils comptoient, à la vérité, de leur côté plusieurs villes considérables; mais dans ces villes mêmes il y avoit un grand nombre de gens sensés, ennemis des troubles, et qui n'avoient besoin que d'être appuyés pour faire rentrer les autres dans le devoir. Enfin, au pis aller, le roi pouvoit opposer parti à parti, au duc de Guise, chef des ligueurs, le roi de Navarre à la tête des calvinistes. Il hésita: il consulta. C'étoit l'avis de ses meilleurs conseillers; mais il craignit de soulever contre lui, par cette conduite, tous les catholiques; et l'appréhension d'un malheur incertain, qui même en cas d'événement n'étoit pas sans remède, lui fit choisir le dernier moyen que doit prendre un souverain, celui de traiter avec ses sujets quand ils ont les armes à la main.

Il pria sa mère de se charger de cette négociation: c'étoit ce qu'elle demandoit. On prétend même qu'elle n'avoit pas été fâchée de voir élever une tempête, parce qu'elle se croyoit trop négligée dans le calme. Pour ne point trouver le roi d'Espagne contraire, Henri refusa les députés flamands, qui lui offroient la souveraineté de leurs provinces: complaisance qui ne servit à rien. Philippe persévéra dans ses mauvaises dispositions contre la France, et forts de sa protection autant

que de la foiblesse du roi, les ligueurs n'en devinrent que plus audacieux.

La reine mère s'aboucha donc avec les principaux, à Épernai en Champagne. Soit qu'ils l'eussent épouvantée elle-même par l'ostentation de leurs forces, soit qu'elle inclinât secrètement pour eux, ils n'eurent qu'à demander; ils n'éprouvèrent, de la part de la négociatrice, ni objections ni refus. D'ailleurs, qu'auroit-elle fait? Le roi sembloit s'abandonner lui-même. Il ne levoit point de troupes; il ne prenoit aucune mesure, en cas que la démarche de la reine mère ne réussît pas. C'étoit donc une nécessité de tout accorder, pour empêcher du moins les confédérés de pénétrer jusqu'à Paris, d'où ils n'étoient point éloignés.

En effet, il paroît qu'il n'y eut pas grande discussion. Par un traité conclu le 7 juillet à Nemours, où les conférences avoient été transférées, le roi s'engagea à défendre, dans toute l'étendue de son royaume, l'exercice de toute autre religion que de la romaine, sous peine de mort contre les contrevenans, d'ordonner aux ministres de sortir dans un mois du royaume, et dans six aux autres sujets calvinistes qui ne voudroient pas changer; de déclarer tous les hérétiques possédant quelques emplois publics incapables de les exercer, et de casser les chambres mi-parties

établies en leur faveur. Il promit de plus de redemander les places de sûreté qu'il leur avoit accordées, et de leur faire la guerre en cas de refus.

Outre ces articles, rendus publics par un édit enregistré au parlement, dans un lit de justice tenu le 18 juillet, il y en eut deux autres réputés secrets, bien humilians pour la souveraineté. Par le premier, Henri s'obligea de payer les troupes étrangères du duc de Guise; par le second, de donner à la ligue, comme autrefois aux calvinistes, des places de sûreté, à condition que les garnisons seroient payées des deniers du roi. Ces villes étoient Châlons, Reims et Saint-Dizier en Champagne; Soissons et Rue en Picardie; Dinan et Concarnau en Bretagne; la ville et citadelle de Dijon, le château de Beaune, Toul et Verdun.

Ce qui avoit été publié comme le principal motif de la guerre, savoir, les prétentions du cardinal de Bourbon à la couronne, ne fut point réglé. Les ligueurs se contentèrent que le roi le reconnût, non premier prince du sang, mais le plus proche; tel qu'il étoit en effet en qualité d'oncle du roi de Navarre. Ainsi on ne statua rien contre le droit de représentation (avantage que le neveu avoit sur l'oncle, en cas que le trône vînt à vaquer). Le jeune Bourbon n'en prévit pas moins les

peines et les dangers que lui préparoit ce fatal traité de Nemours. « Le roi de Navarre, dit l'historien Matthieu, parlant un jour au marquis de La Force et à moi de l'extrême regret que son âme conçut de cette paix, dit que pensant à cela profondément, et tenant sa tête appuyée sur sa main, l'appréhension des maux qu'il prévoyoit sur son parti fut telle, qu'elle lui blanchit la moitié de la moustache. » Ses ennemis n'étoient pas plus rassurés. Le duc de Guise avoua qu'étant allé à Saint-Maur saluer le roi, après le traité de Nemours, lorsqu'il se vit entouré des gardes, à la discrétion de son souverain, qu'il avoit si cruellement offensé, « il se crut mort, et son chapeau étoit porté sur la pointe de ses cheveux. » Ainsi l'ambitieux a dans sa vie des momens d'angoisse dont tout l'éclat du succès ne peut le garantir.

Le duc de Guise avoit obtenu tout ce qu'il pouvoit désirer. Ceux qui prétendent qu'il devoit ne point faire de paix et aller en avant se trompent. Outre qu'il n'avoit pas beaucoup de troupes, que la faveur des peuples est journalière, et le sort des armes incertain, tant que cette guerre auroit duré, il auroit fallu combattre sous le nom du cardinal de Bourbon, pour des intérêts étrangers, et sur son seul crédit; au lieu qu'en faisant la paix

comme il la fit, il s'assura des villes, des troupes dépendantes de lui seul, de l'argent pour les payer, et un motif de rupture quand il voudroit le faire valoir, savoir, la sûreté de la religion.

Henri de Navarre avoit prévu ces inconvéniens. Pendant le cours de la négociation, il ne cessa d'avertir Henri III qu'une guerre, même fâcheuse, vaudroit mieux qu'une paix si funeste. Ce n'étoit aussi qu'à regret qu'il avoit consenti à se tenir dans l'inaction, forcé par les défenses et les promesses du roi. Dès le temps de la mort du duc d'Anjou, le roi de France adressa à son beau-frère une célèbre députation, pour l'engager à se faire catholique; plusieurs fois depuis il renouvela ses sollicitations. Cette conversion auroit en effet détruit tout d'un coup les projets de la ligue; mais le roi de Navarre refusa constamment. Le roi exigea du moins de lui qu'il resteroit tranquille: et lorsque Bourbon, de Nérac, où il tenoit sa cour, écrivoit à Valois que l'indolence dans laquelle il le retenoit étoit ruineuse à l'un et à l'autre, et qu'il lui offroit ses services personnels et des troupes: « Laissez les Guises porter les premiers coups, lui répondit le foible Henri, afin qu'on ne nous accuse pas de troubler la paix du royaume, et qu'on voie au contraire que ce sont eux qui

veulent la guerre. » Avec ce système, il temporisa si bien, qu'il fut réduit à la triste paix de Nemours.

Pour le roi de Navarre, il fit du moins ce qui lui étoit permis. Il répandit des manifestes dans le royaume; il offrit le duel au duc de Guise pour épargner le sang françois. Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, très-bon catholique, flottoit entre les deux partis; le prince vint à bout de lui ouvrir les yeux sur les terribles conséquences de la ligue, et de former avec lui une alliance offensive et défensive. L'excès même du danger devint avantageux à ce roi. Amis et indifférens, se voyant prêts d'être écrasés par une faction formidable, munie désormais de l'autorité royale, lui tendirent la main. Des pays étrangers on lui fit passer de petits détachemens de soldats, en attendant de plus grandes troupes; et le même personnage qu'on avoit cru réduit à fuir et à abandonner la partie se vit en état d'attaquer.

Les choses n'alloient pas si vite du côté de la ligue. Outre que le roi ne se prêtoit pas volontiers à ses désirs, quand il auroit voulu commencer la guerre, suivant les engagemens qu'il avoit pris au traité de Nemours, relativement aux places de sûreté des protestans, il manquoit du moyen le plus nécessaire, l'argent. Après l'enregistrement de l'édit qui

proscrivoit les calvinistes, il manda au Louvre le premier président du parlement de Paris, le prévôt des marchands, et le doyen de l'église cathédrale, auxquels il joignit le cardinal de Guise.

« Je suis charmé, leur dit-il, en les abordant d'un air ironique, d'avoir enfin suivi les bons conseils qu'on m'a donnés, et de m'être déterminé, à votre sollicitation, à révoquer le dernier édit que j'avois fait en faveur des protestans. J'avoue que j'ai eu de la peine à m'y résoudre ; non pas que j'aie moins de zèle qu'un autre pour les intérêts de la religion, mais parce que l'expérience du passé m'avoit appris que j'allois faire une entreprise où je trouverois des obstacles que je ne croyois pas surmontables ; mais, puisqu'enfin le sort en est jeté, j'espère qu'assisté des secours et des conseils de tant de braves gens, je pourrai terminer heureusement une guerre si considérable.

» Pour l'entreprendre et la finir avec honneur, j'ai besoin de trois armées. L'une restera auprès de moi ; j'enverrai l'autre en Guienne, et la troisième je la destine à marcher sur la frontière, pour empêcher les Allemands d'entrer en France. Car, quoi qu'on puisse dire au contraire, il est certain qu'ils se disposent à venir nous voir. J'ai toujours cru qu'il étoit dangereux de révoquer le der-

nier édit, et depuis que la guerre est résolue, j'y vois encore plus de difficultés, et c'est à quoi il faut pourvoir de bonne heure ; car il ne sera pas temps d'y penser quand l'ennemi sera à vos portes, et que de vos fenêtres vous verrez brûler vos métairies et vos moulins ; comme cela est déjà arrivé autrefois. C'est contre mon avis que j'ai entrepris cette guerre; mais n'importe, je suis résolu à n'épargner ni soins ni dépenses pour qu'elle réussisse : et puisque vous n'avez pas voulu me croire, lorsque je vous ai conseillé de ne point penser à rompre la paix, il est juste du moins que vous m'aidiez à faire la guerre. Comme ce n'est que par vos conseils que je l'ai entreprise, je ne prétends pas être le seul à en porter tout le faix. »

Puis, se tournant vers Achille de Harlai, qui avoit succédé à Christophe de Thou son beau-père : « Monsieur le premier président, lui dit-il, je loue votre zèle et celui de vos collègues, qui ont si fort approuvé la révocation de l'édit, et m'ont exhorté si vivement à prendre en main la défense de la religion ; mais je veux bien qu'ils sachent que la guerre ne se fait pas sans argent, et que, tant que celle-ci durera, c'est en vain qu'ils viendront me rompre la tête au sujet de la suppression de leurs gages. Pour vous, ajouta-t-il, monsieur le prévôt des marchands, vous de-

vez être persuadé que je n'en ferai pas moins à l'égard des rentes de l'hôtel-de-ville. Ainsi assemblez ce matin les bourgeois de ma bonne ville de Paris, et leur déclarez que, puisque la révocation de l'édit leur a fait tant de plaisir, j'espère qu'ils ne seront pas fâchés de me fournir deux cent mille écus d'or, dont j'ai besoin pour cette guerre; car, de compte fait, je trouve que la dépense montera à quatre cent mille écus par mois. »

Ensuite, s'adressant au cardinal de Guise : « Vous voyez, monsieur, lui dit-il d'un air irrité, que je m'arrange, et que de mes revenus, joint à ce que je tirerai des particuliers, je puis espérer fournir, pendant le premier mois, à l'entretien de cette guerre; c'est à vous d'avoir soin que le clergé fasse le reste; car je ne prétends pas être seul chargé de ce fardeau, ni me ruiner pour cela. Et ne vous imaginez pas que j'attende le consentement du pape : car, comme il s'agit d'une guerre de religion, je suis très-persuadé que je puis en conscience, et que je dois même me servir des revenus de l'église, et je ne m'en ferai aucun scrupule. C'est surtout à la sollicitation du clergé que je me suis chargé de cette entreprise; c'est une guerre sainte, ainsi c'est au clergé à la soutenir. »

Tous vouloient répliquer et faire des remontrances; mais le roi les interrompit brus-

quement : « Il falloit donc m'en croire, leur dit-il d'un ton altéré, et conserver la paix, plutôt que de se mêler de décider la guerre, *dans* une boutique ou dans un chœur; j'appréhende fort que, pensant défendre le *prêche*, nous ne mettions la *messe* en grand danger. Au reste, il est question d'effets et non de paroles. » Après ces mots il se retira, laissant confus et en désordre, dit Davila, tous ceux à la bourse desquels il venoit de déclarer la guerre.

Cette harangue, selon la remarque de l'historien de Thou, n'aboutit qu'à faire connoître les sentimens secrets de Henri. Il en devint plus odieux aux catholiques zélés, qui vouloient la guerre, et plus méprisable aux princes lorrains, qui étoient l'âme de l'entreprise. « Quand ils eurent une fois compris que ce prince étoit assez foible pour souffrir impunément qu'on fît violence à son autorité, il n'y eut rien qu'ils n'osassent dans la suite. »

Il sembloit que le roi travaillât lui-même à leur inspirer de l'audace, par des déférences qui marquoient plutôt de la foiblesse que des égards. Avant de mettre en campagne les différens corps qu'il destinoit contre les huguenots, il envoya consulter le duc de Guise sur les chefs qu'il leur donneroit, et lui offrir le choix. Guise prit le commandement de ce-

lui qui devoit repousser les Allemands de la frontière, parce que cette commission l'éloignoit moins de la cour, et qu'elle lui promettoit des succès plus éclatans. Il confia au duc de Mayenne l'armée qui devoit aller en Guienne contre les Bourbons.

Elle fut la première prête. Henri la fit précéder par une députation singulière de théologiens, de jurisconsultes et de politiques, pour faire un dernier effort sur le roi de Navarre; ce qui donna lieu au bon mot de Françoise de Clermont, veuve d'Antoine Crussol, duc d'Uzès : « Il faudra bien, dit-elle, qu'il se convertisse, s'il ne veut pas mourir sans contrition, puisqu'à la suite des confesseurs viennent les bourreaux. ».

Quelque efficace que dût être cette mission, les docteurs ne réussirent point à convaincre le roi de Navarre, ni à fléchir une âme généreuse qui ne vouloit pas être amenée par force à la religion; les jurisconsultes n'eurent pas davantage le talent de persuader à Bourbon qu'il devoit se laisser prévenir par les ligueurs, afin de les mettre dans leur tort, et en vain les politiques se réduisirent à lui demander une conférence avec la reine mère, et qu'en attendant il suspendît les hostilités, et surtout la marche des Allemands, qui s'avançoient à son secours; il fut inflexible, et se mit en campagne. Ainsi commença la guerre

dite des trois Henris, savoir, Henri III, à la tête des royalistes, Henri de Guise, chef des ligueurs, et Henri de Navarre, chef des calvinistes.

Ce fut d'abord un tourbillon qui ravage, et un torrent qui entraîne. Bourbon, en moins de deux mois, par lui-même ou par ses lieutenans, ajouta au Languedoc, déjà soumis par un traité, la plus grande partie de la Guienne, du Dauphiné, de la Saintonge, du Poitou; et ses armées pénétrèrent jusqu'en Anjou, sous le commandement du prince de Condé. A la vérité, elles n'y furent point heureuses, par l'imprudence du chef. Sans places de retraite, sans pont sur la Loire, il osa passer cette grande rivière, et se jeter dans le pays ennemi : les communes, rassemblées au son du tocsin, suffirent presque seules pour détruire une armée florissante. Elle fut contrainte de se disperser. Condé, lui onzième, se sauva en Angleterre : mais, destiné à tirer toujours avantage de ses disgrâces, on le revit, quelque temps après, à la tête d'une petite flotte, descendre à la Rochelle, avec des troupes et de l'argent qu'Élisabeth lui prêta, et procurer à son parti des succès qui firent oublier sa défaite.

Une telle rapidité de conquêtes effraya la ligue; elle s'en prit au roi, dont la coupable connivence étoit cause, disoit-on, que les

sectaires triomphoient, pendant que l'armée du duc de Mayenne et les autres corps catholiques, dépourvus de tout et divisés d'opinions, n'osoient paroître en campagne. On résolut d'ôter à Henri la ressource de ces subterfuges secrets, ruineux pour le parti, et de le forcer à une conduite décidée. Rien ne parut plus propre à cet effet qu'un coup d'éclat de la part du saint siége, qui, déclarant les Bourbons excommuniés, lieroit les mains à leurs plus zélés partisans, au roi lui-même, en lui faisant craindre d'être frappé des mêmes foudres. Il ne fut plus question que d'obtenir cette bulle de Rome, et l'infatigable jésuite Matthieu partit pour la solliciter.

Le saint siége n'étoit plus occupé par Grégoire XIII, pontife pieux et savant, mais plus théologien que politique, qui, n'apercevant dans la sainte union que ce qu'on lui faisoit voir, la croyoit nécessaire au soutien de la religion catholique en France. Sixte V son successeur, montant sur le trône pontifical avec des préventions trop bien fondées contre l'avidité espagnole, fut éclairé par ces mêmes préventions sur les vrais motifs de la ligue. Le duc de Nevers, qui étoit allé le consulter, pour savoir s'il persisteroit dans ce parti, dit qu'il trouva ce pape très-instruit des affaires de France, qu'il l'entendit plu-

sieurs fois plaindre le roi, condamner les factieux, et gémir sur le sort du royaume *.

Mais il faut apparemment distinguer dans Sixte V le particulier qui juge des choses sans intérêt d'avec l'homme public obligé de sacrifier ses propres idées à la nécessité des circonstances; car, malgré son attachement au roi, non-seulement le pape donna cette bulle, dont il prévoyoit les fâcheuses conséquences, mais encore il la soutint avec une hauteur et une opiniâtreté que le foible Henri III étoit seul capable de souffrir.

Après un préambule dans lequel Sixte V relevoit en termes emphatiques les prérogatives de son siége, il faisoit l'histoire des variations des deux Bourbons, qui, élevés d'abord dans l'hérésie de Calvin, l'avoient abjurée sous Charles IX, et par légèreté ou par malice étoient revenus aux mêmes erreurs. En conséquence, il les traitoit d'hérétiques relaps, d'ennemis de Dieu et de la religion, et comme tels il les déclaroit déchus de tous les droits et prérogatives des princes du sang, indignes de succéder jamais à la couronne,

* Il refusa les secours d'hommes et d'argent que Grégoire XIII avoit promis à la ligue. L'ambassadeur d'Espagne le menaçant, s'il persistoit dans son refus, de le sommer, au nom de tous les catholiques, le fier Sixte lui répondit : « Si vous me faites cette sommation, je vous ferai trancher la tête. » *Note sur la sat. Ménippée*, p. 84.

de posséder aucune principauté. Il déclaroit aussi les sujets du roi de Navarre absous du serment de fidélité, exhortoit le roi très-chrétien, en vertu du serment fait à son sacre, de veiller à l'exécution de cette sentence, et mandoit à tous les évêques et archevêques de la faire publier dans leurs diocèses.

Elle parut et se répandit avec la plus grande rapidité, vantée par les ligueurs dans les conversations, louée en chaire par des allusions claires, quoique indirectes ; mais elle ne fut point revêtue des formalités qui donnent en France de l'autorité à ces sortes de décrets. Henri, qui auroit dû la supprimer, fit comme s'il l'ignoroit. Il se contenta de faire quelques représentations au pape et quelques tentatives pour suspendre l'arrivée d'un nonce, dont les intentions secrètes lui étoient suspectes. Sixte tint ferme, le nonce vint ; mais, soit qu'il fût naturellement doux, soit que ses instructions particulières lui prescrivissent d'aller bride en main, il mit dans sa conduite plus de modération qu'on n'en avoit espéré.

Les Bourbons ne furent pas si patiens. Bravant le pape jusque sur son trône, ils firent afficher aux portes du Vatican une protestation contre sa sentence. Ils y disoient : Qu'en les traitant d'hérétiques, Sixte, se disant pape, en avoit menti ; que c'étoit lui-même qu'on devoit regarder comme hérétique ; qu'on le lui mon-

treroit dans un concile; qu'en attendant, ils le tenoient pour excommunié et antechrist, et qu'*ils lui* déclaroient en cette qualité une guerre mortelle et irréconciliable, se réservant le droit de punir, en lui ou en ses successeurs, l'affront qu'il venoit de faire à la majesté royale. Ils appeloient comme d'abus de sa sentence au tribunal des pairs, dont ils étoient membres, et ils invitoient tous les rois, princes et républiques de la chrétienté à se joindre à eux pour châtier la témérité de Sixte et des autres brouillons.

Sans doute on n'étoit point accoutumé à Rome à être contredit, puisque la hardiesse des princes y causa le plus grand étonnement. Néanmoins quelques personnes sensées, Sixte, dit-on, entre autres, tirèrent de cette audace un bon augure pour le roi de Navarre, et l'en estimèrent davantage.

Ce prince finit l'année par un autre coup de vigueur non moins frappant. A force d'importunités, les ligueurs, outrés du succès des calvinistes, avoient arraché à Henri III un édit qui restreignoit à quinze jours les deux mois qui restoient des six accordés par l'édit de juillet aux religionnaires pour sortir du royaume. Non-seulement Bourbon défendit d'obéir à cet édit dans les provinces de ses conquêtes, mais il y confisqua les biens des catholiques, et les vendit pour les frais de la guerre.

[1586] L'année s'ouvrit par plusieurs lettres que le roi de Navarre adressa à tous les ordres du royaume. On les croit de la plume de Mornai, qui avoit le talent de faire parler son maître d'une manière conforme à son caractère héroïque. Henri, dans ces lettres, ne s'abaisse ni ne supplie : il montre au clergé séduit les ruses des princes lorrains, qui font servir à leur ambition le zèle et l'argent des catholiques. « Je ne crains, dit-il, et Dieu le sait, le mal qui me peut advenir, ni de vos deniers, ni de leurs armées ; mais je gémis sur le sort d'un million d'innocens, que la guerre civile va faire périr. » Il exhorte le peuple à la paix, en faisant voir que c'est sur lui que tombera le poids des impôts. Il tâche enfin d'exciter dans le noblesse l'attendrissement qu'il éprouvoit lui-même. « Les princes françois, leur dit-il, sont les chefs de la noblesse. Je vous aime tous..... Je me sens périr et affoiblir dans votre sang. L'étranger ne peut avoir ces sentimens. » Plein d'une ardeur martiale, tempérée par l'amour de la concorde, en finissant, il propose à ses ennemis l'assemblée des états, un concile ou le duel.

Sous un pareil chef, de petits corps valoient des armées. Avec peu de troupes, mais toutes animées de son esprit, il prit des places fortes, subjugua des provinces, rendit inutile l'armée du duc de Mayenne, et fit des exploits

si étonnans, que les soupçons de connivence entre lui et le roi de France se renouvelèrent plus que jamais. Henri III, embarrassé de cette imputation, qui alloit à lui ôter tout crédit auprès de son peuple, crut la faire tomber en donnant en avril un édit plus sévère contre les calvinistes.

En même temps il mit sur pied deux armées, dont il destina le commandement à ses favoris, afin que les ligueurs ne fussent pas maîtres de toutes les forces du royaume. Il crut, par ces préliminaires, avoir gagné la confiance des catholiques, au point d'obtenir sur-le-champ l'argent qu'il demandoit; mais le parlement refusa d'enregistrer ses édits bursaux. « Suivant la mauvaise coutume, qui commençoit à s'introduire, dit le président de Thou, le monarque vint tenir son lit de justice, et les fit enregistrer de son autorité royale. »

On savoit malheureusement l'usage que le prince faisoit de ces sommes arrachées à la misère du peuple, et prodiguées sans discrétion à Joyeuse et à Épernon, favoris avides, dont la cupidité étoit moins excitée par le besoin que par l'envie de se procurer une plus haute réputation de faveur, en accumulant un plus grand nombre de grâces. Ils se disputoient les emplois et les gouvernemens; et celui qui, prévenu par l'autre, n'em-

portoit que les moindres, obtenoit de l'argent en compensation : ainsi le roi étoit toujours pauvre, pendant que tous ceux qui l'environnoient regorgeoient de richesses.

Les ligueurs profitoient de l'indignation générale contre le luxe des favoris, pour fortifier la haine des peuples contre le roi. Bourbon, plus retenu, loin de divulguer dans des écrits amers les foiblesses de son prince, les couvroit d'un voile respectueux. Ces égards lui gagnoient l'estime des courtisans, dont il étoit plaint; mais ils ne s'en alloient pas moins grossir les armées levées contre lui.

Sentant combien le nom du roi et l'attachement du plus grand nombre des François à la religion de leurs pères lui laissoient peu de ressources auprès d'eux, Bourbon appela sous ses drapeaux tout ce qu'il put d'étrangers. Le succès passa peut-être ses espérances, puisque des nations en corps, non contentes de lui envoyer des secours secrets, firent en sa faveur des démarches publiques.

Les calvinistes, si menacés en France, n'avoient pas manqué de jeter des cris, qui, retentissant dans les pays voisins, mirent en mouvement tous les esprits prévenus des mêmes opinions. Les premiers qui parurent prendre part aux craintes des réformés furent les Suisses; mais ils agirent d'une manière qui ne montroit ni envie de troubler, ni

haine contre le roi. Leurs ambassadeurs présentèrent à Henri III des lettres de François I son aïeul, par lesquelles ce prince, leur ami, les exhortoit à ne pas rompre, pour des différends de religion, la paix qui jusqu'alors avoit régné entre eux. Cette manière indirecte de faire des remontrances ne déplut pas au roi. Il les remercia, et leur dit de compter sur son attention à entretenir l'amitié de ses alliés et la tranquillité dans l'intérieur de son royaume.

Les Allemands ne s'y prirent pas de même. Les sollicitations du roi de Navarre et de ses partisans avoient eu bien de la peine à émouvoir ces esprits quelquefois si lents, refroidis d'ailleurs par tant d'alternatives de guerre et de paix, dans lesquelles les Allemands auxiliaires avoient toujours éte sacrifiés à l'intérêt des chefs françois. Ainsi les agens de Bourbon ne trouvoient qu'indifférence dans les grands, indolence dans les petits. Les princes n'empêchoient point de faire des levées; mais, par défaut d'argent, elles alloient très-lentement.

Le zèle, quel qu'en soit le principe, supplée à tout. Bèze, ce fameux ministre dont l'éloquence avoit brillé au colloque de Poissi, part de Genève; quoique dans un âge avancé, il parcourt l'Allemagne, harangue les peuples, conjure les princes, souffle dans les cœurs le feu dont il est brûlé. Les plus assou-

pis se réveillent à sa voix; ces masses que l'indifférence tenoit engourdies se raniment. Il se forme une espèce de croisade, et on prend les armes de tous côtés.

Cependant, comme on étoit en paix avec la France, les princes allemands sentirent qu'il seroit indécent d'entreprendre la guerre contre un allié, sans avoir auparavant observé les égards convenables. Ils préparèrent donc une magnifique ambassade. A la tête marchoient Frédéric de Wirtemberg, comte de Montbéliard, et Wolfgang, comte d'Isembourg. Les autres députés étoient tous personnages de marque. Ils arrivèrent à Paris dans le mois d'août; et, quoique annoncés, ils n'y trouvèrent point le roi.

Il étoit parti pour le Bourbonnois avec la reine sa femme, sous deux prétextes : le premier, d'y prendre les bains, dans l'espérance d'avoir des enfans; le second, de s'approcher de ses armées, qui s'assembloient de ce côté, sous les ordres, l'une de Joyeuse, l'autre d'Épernon, ses deux favoris, et d'en diriger plus aisément les opérations. Tels furent les motifs d'éloignement que dirent aux ambassadeurs les officiers chargés de les recevoir. Ils promirent que Henri reviendroit en octobre, et qu'il leur donneroit audience; mais les historiens conviennent assez généralement que le roi ne se décida à ce voyage qu'afin d'éviter ces mêmes ambassadeurs, et de n'être point forcé à leur

donner réponse avant que d'avoir vu ce que produiroit une conférence qui se ménageoit entre le roi de Navarre et la reine mère.

Il fixa son séjour à Lyon pendant cette attente. A le voir dans cette ville oublier ses affaires, s'occuper gravement de bagatelles, on auroit cru que, dégoûté de la royauté, il ne cherchoit qu'à s'étourdir sur le péril de son état. Il lui prit non pas un goût, mais une passion violente pour les petits chiens, les singes et les perroquets, qu'il payoit des sommes exorbitantes, outre ce que lui coûtoit une multitude d'hommes et de femmes, chargés, moyennant de gros appointemens, de la nourriture de ces animaux. Une autre manie le saisit encore : il recherchoit avec avidité les miniatures qui se trouvoient dans les anciens manuscrits de dévotion, les achetoit très-cher, et les colloit lui-même aux murailles de sa chapelle : « caractère d'esprit incompréhensible! dit de Thou; en certaines choses capable de soutenir son rang, en quelques-unes au-dessous de sa dignité, en d'autres au-dessous même de l'enfance. »

Quelque doux que fussent au roi ces amusemens, le temps vint de les quitter, faute de prétexte pour les prolonger. Il retourna à Paris, et donna audience aux Allemands. Les deux princes, chefs de l'ambassade, étoient repartis presqu'en arrivant, ne croyant pas

qu'il fût de leur dignité d'attendre si long-temps. Les autres ambassadeurs présentèrent leurs lettres de créance. Conformément à leurs instructions, ils s'appliquèrent à justifier les calvinistes de France, qu'ils appeloient leurs frères, prétendant que c'étoit à tort que le roi les déclaroit, dans ses édits, auteurs de la guerre, pendant qu'au contraire cette guerre étoit l'ouvrage de la cour de Rome et de ses adhérens. Ils finissoient par offrir au roi du secours, non, disoient-ils, dans l'intention de se mêler de ses affaires, mais pour le délivrer de ses ennemis.

Un point de leur harangue choqua le roi; c'est qu'ils lui reprochèrent plus clairement qu'il n'auroit voulu, et même que le respect dû à sa personne ne comportoit, qu'il avoit manqué à sa parole et violé sa foi en révoquant les édits de pacification. Il leur répondit fièrement qu'il pourvoiroit à tout selon sa prudence, qu'à lui seul appartenoit le droit de faire des lois et de les changer, et qu'il n'en avoit à recevoir de personne. Pendant toute l'audience Henri soutint dignement l'indépendance de sa couronne. Croyant même n'en avoir pas assez dit de vive voix, il envoya le soir aux ambassadeurs un écrit tout de sa main, en forme de cartel. « Quiconque, y disoit-il, prétend qu'en révoquant les édits de pacification, j'ai violé ma foi et fait une

tache à mon honneur, en a menti. » Mais, mêlant toujours de la foiblesse à ses démarches les plus fermes, le roi ne voulut permettre, ni qu'on leur laissât l'écrit, ni qu'on en donnât copie. Ils partirent très-mécontens, se regardant comme insultés, et déterminés à ne point tarder de secourir le roi de Navarre.

C'étoit le sort de Henri de se brouiller avec un parti sans rien gagner avec l'autre : à la vérité il y avoit des personnes intéressées à lui ôter l'honneur de ses démarches les plus favorables au soutien de la cause catholique; mais y auroient-elles réussi, s'il n'avoit, pour ainsi dire, aidé lui-même leur malice par une conduite pleine d'ambiguité ? Sur les pressantes instances des catholiques zélés, il avoit donné des édits violens contre les réformés. Il tenoit actuellement plusieurs armées sur pied contre eux, et il ménageoit une conférence entre sa mère et le roi de Navarre : et cependant les catholiques ne pouvoient se persuader que le but de cette entrevue fût d'amener Bourbon à la religion romaine; chose jusqu'alors si souvent et si inutilement tentée. C'est donc, concluoient les ligueurs, pour faire une suspension d'armes ou quelque nouveau traité, dont les sectaires auront encore tout l'avantage, et à l'abri duquel ils se fortifieront en France; malheur le plus grand qui pût arriver, et dont la crainte seule étoit

capable, à leur avis, de légitimer les moyens extrêmes qu'on prendroit pour le prévenir.

D'après ces principes, dans une assemblée tenue à Orcamp, abbaye du cardinal de Guise, les ligueurs résolurent de prendre les armes et de ne les point quitter, par quelque ordre que ce fût, qu'ils n'eussent détruit ou chassé de France les hérétiques, jusqu'au dernier. En conséquence, le duc de Guise, qui s'étoit toute l'année morfondu sur la frontière à attendre les Allemands qui ne parurent pas, profita de l'arrière-saison pour tomber sur les états du duc de Bouillon, qu'on crut pouvoir dépouiller comme calviniste, mais encore plus comme voisin de la Lorraine, qui s'accroîtroit de ses pertes. Le duc de Mayenne se ranima aussi, et eut quelques avantages, dont on fit courir des relations imposantes. En même temps, par d'autres écrits, on augmenta les ombrages que prenoient les catholiques de la conférence entamée dans le mois de décembre, entre la reine mère et le roi de Navarre, à Saint-Bris, château de l'Angoumois, près de Cognac.

Ceux qui connoissoient les dispositions secrètes des acteurs de la conférence durent en prévoir l'issue. La reine mère n'aimoit point son gendre ; le gendre avoit été averti de se défier de sa belle-mère. Les historiens ne marquent point les causes de cette désu-

nion. Si on vouloit en donner une raison politique, on la trouveroit dans un mot échappé à *Catherine*. « Elle auroit fort souhaité, dit *Brantôme*, l'abolition de la loi salique, pour que sa fille, épouse du duc de Lorraine, régnât; et à ce propos elle racontoit avec complaisance qu'aux conférences de Cercamp pour la paix le cardinal de Granvelle rabroua fort le cardinal de Lorraine, lui disant que c'étoient de vrais abus que notre loi salique. » Voyant donc le roi son fils sans enfans, et la branche masculine des Valois prête à finir, Catherine se sentoit de l'éloignement pour Bourbon, que la loi salique appeloit au trône au préjudice de la ligne féminine. Voici donc, autant qu'on peut le conjecturer, quel étoit son système par rapport à la ligue : elle n'auroit pas voulu que cette faction eût réussi pendant la vie de son fils; mais elle auroit été charmée de lui voir prendre assez de force pour éloigner Bourbon, quand Valois viendroit à mourir, afin de pouvoir mettre la couronne sur la tête des enfans de sa fille.

Le roi de Navarre, au contraire, désiroit que la ligue éclatât sous un roi d'un catholicisme non équivoque, afin qu'on sentît mieux le but du complot : il n'avoit garde non plus de laisser refroidir, en temporisant, le zèle des alliés, de peur de ne les plus trouver au besoin; ainsi les intérêts des agens étoient di-

rectement opposés. Bourbon n'avoit de choix qu'entre la guerre actuelle, ou des sûretés à l'abri de tout événement, comme auroit été un traité entre les deux rois, par lequel ils se seroient engagés de ne point mettre les armes bas qu'ils n'eussent détruit la ligue. La reine ne vouloit que des arrangemens de précaution : trèves, promesses, projets, pourparlers, entrevues, enfin tout ce qui pouvoit tirer en longueur, sans décider; mais elle trouva son gendre en garde contre ses ruses, plus ferme même qu'elle n'avoit pensé contre un appât auquel ce prince n'étoit ordinairement que trop sensible.

Catherine avoit amené avec elle ses dames de compagnie, troupe brillante, dont elle espéroit sans doute quelque facilité à ses desseins. Bourbon reconnut l'adresse, et lui fit même sentir qu'il n'en étoit pas dupe. Piquée un jour de voir toutes ses propositions refusées, la reine lui dit d'un air de dépit : « Que voulez-vous donc, monsieur? — Il n'y a rien ici qui m'accommode, madame, » lui répondit-il, en parcourant des yeux le cercle brillant qui l'environnoit.

Entre ces dames étoit Christine, qui avoit pour mère Claudine de France, femme du duc de Lorraine, fille aînée de la reine, princesse aimable, élevée avec soin à la cour de France par son aïeule, et joignant aux agré-

mens de la figure des vertus dignes de son rang. Catherine proposa à Bourbon de faire casser son mariage avec la méprisable Marguerite, et de lui donner la jeune Christine; nouvelle preuve de l'extrême désir qu'avoit la reine mère de voir sa postérité assise sur le trône de France.

Comme cet expédient et beaucoup d'autres mis en avant demandèrent tous des délais, ils furent tous également rejetés. On s'étudioit, on s'observoit, on supposoit quelque finesse dans les moindres choses : les plus simples devenoient matière à soupçon, et avec raison, parce qu'il y avoit des gens attentifs à profiter de tout pour semer des défiances. Le roi de Navarre étoit obligé d'agir avec la plus grande circonspection, au point de n'oser consentir à une trève pendant la tenue des conférences.

La reine en avoit cependant fait publier une; Bourbon s'en plaignit comme d'une ruse imaginée pour ralentir l'ardeur des Allemands; et refusa de conférer davantage, si on ne révoquoit la publication. « Vraiment, dit la reine, à son conseil que cet incident embarrassoit, vous êtes bien esbahis sur ce remède: vous avez à Maillezais le régiment de Neusvy et de Sarlu, huguenots; faites-moi partir de Niort le plus d'arquebusiers que vous pourrez, et allez les tailler en pièces, et voilà aussitôt la trève desserrée et décousue sans autrement

se peiner. » Ils se défendirent courageusement, quoique surpris; les officiers se firent presque tous tuer, et il y eut un grand carnage de soldats. Affreuse politique qui dispose si froidement de la vie des hommes!

[1587] Cette inhumanité ne servit à rien. Bourbon refusa d'aller à la cour, encore plus de suspendre la marche des Allemands; il offrit seulement de faire entrer l'armée auxiliaire en France sous le nom du roi, et de l'employer de concert avec lui contre les perturbateurs du repos public : il fut refusé à son tour, et on se sépara.

Henri III, homme à s'accommoder de toutes sortes d'expédiens, pourvu qu'ils lui donnassent le temps de respirer, se trouva très-embarrassé, quand il se vit comme dans un détroit, entre la nécessité de se joindre aux ligueurs pour abattre les huguenots, ou aux huguenots pour détruire les ligueurs, ou enfin de soutenir seul la guerre contre tous les deux. Il fit sonder le duc de Guise, et tâcha de l'éblouir par des promesses d'honneurs, de richesses et de dignités de toute espèce, s'il vouloit renoncer à la ligue : mais le monarque n'avoit pas le talent d'inspirer de la confiance. Ce que Guise auroit peut-être accepté de la main d'un autre, plutôt que de s'exposer aux suites périlleuses d'une entreprise aussi téméraire que la sienne, il le refusa du roi, qui

avoit la réputation de ne point tenir sa parole.

Les calvinistes, de leur côté, lui tendirent un piége. La Noue, au nom de son parti, lui proposa de s'unir à eux contre Henri III, pour en arracher tout ce qu'ils voudroient. Ils proposoient de ne point parler de religion dans leurs manifestes, et de prendre pour prétexte commun le bien public et la réformation de l'état contre les mignons Guise rejeta une association qui ne lui donnoit que des espérances, pendant qu'avec la machine de la religion il remuoit tout le royaume, et qu'il avoit pour lui le pape et les *doublons d'Espagne* : aussi ne croit-on pas que cette proposition fût sérieuse de la part des réformés. On la rapporte seulement pour faire voir que, dans les guerres civiles, il y a souvent entre les ennemis les plus acharnés des intelligences secrètes qui peuvent en un moment changer la face des affaires.

Le roi se défioit avec raison de ces correspondances clandestines. Dans sa cour et dans son conseil, les attachemens étoient divers, comme les opinions. Joyeuse, un des mignons, Villeroi, un des principaux ministres, la reine mère, et beaucoup de seigneurs, penchoient pour la ligue : Épernon, autre favori, et tous ceux que les prétentions audacieuses du duc de Guise révoltoient, favorisoient les Bourbons.

Il seroit impossible d'exposer les motifs qui déterminoient chaque particulier à embrasser un parti plutôt que l'autre. Intérêts de famille, liaisons d'amitié, d'ambition, soif de richesses, envie de se signaler, haines personnelles, désirs de vengeance, enfin tout ce qui peut remuer les cœurs et subjuguer les esprits, étoit souvent, beaucoup plus que l'amour de la patrie et de la religion, la vraie cause des attachemens; de sorte qu'il n'étoit pas extraordinaire de voir un calviniste partisan de la ligue, et un catholique ennemi des ligueurs; le premier, uni à la faction sans être ami des Guises; le second, contraire à la sainte union, sans penchant pour le roi de Navarre. L'un, suivant la générosité de son caractère, affectionnoit les Bourbons comme braves et malheureux : l'autre, amateur de l'intrigue, se passionnoit pour le duc de Guise, dont les rares talens promettoient une révolution : très-peu étoient sincèrement dévoués au roi.

Se présentoit-il une affaire dans le conseil? Henri étoit obligé, avant que d'embrasser un avis, d'en pénétrer le motif, de voir si la différence de sentimens ne venoit pas de rivalité plutôt que de zèle pour le bien. Plus d'une fois il fut réduit à interposer son autorité, pour faire cesser les querelles scandaleuses entre ministres et courtisans; querelles

élevées en sa présence, au mépris de sa dignité, et qui dégénéroient en reproches amers et en invectives. Pareille défiance l'empêchoit de donner son secret tout entier à ceux qu'il mettoit à la tête de ses armées : prince malheureux, qui, avec de la religion, ne put se faire aimer des catholiques ; avec un grand fonds de bonté fut haï de ses peuples ; fut méprisé de la noblesse avec de la bravoure, et avec de la générosité fut trahi de ses courtisans les plus chéris : tout cela pour n'avoir jamais su, en se décidant, décider les autres, et les ramener par sa fermeté au devoir et à la fidélité.

Ce qu'on a vu jusqu'à présent de sa trop grande bonté prépare certainement à des preuves de patience bien extraordinaires dans un souverain, mais encore moins étonnantes que celles qui nous restent à raconter. Henri seul étoit capable d'observer de sang froid les attentats de ses sujets rebelles ; d'opposer ruse à ruse, de ne les déconcerter qu'en faisant voir qu'il étoit instruit, sans jamais punir ; de tirer vanité de la surprise et de la confusion que les mesures secrètes prises contre le crime causoient aux coupables, comme s'il n'eût voulu que disputer d'adresse avec eux, ignorant apparemment que le prix d'un pareil combat entre un souverain et ses

sujets est ordinairement tôt ou tard la perte de sa couronne, et peut-être de la vie.

Il est certain que le duc de Guise fut poussé plus vite qu'il ne voulut d'abord. C'étoit lui, à la vérité, et ses partisans, qui, par la bouche des prédicateurs, par la plume des écrivains, par le pinceau des peintres, l'ascendant des confréries, le spectacle des processions et autres assemblées pieuses, avoit échauffé l'imagination des peuples : mais, qu'on examine attentivement la marche du complot, on verra que les résolutions extrêmes partirent du conseil de la ligue. C'étoit une espèce de comité, formé presque fortuitement de gens ramassés de tous états, plus passionnés qu'éclairés : avocats, huissiers, procureurs, greffiers, magistrats, des curés trop zélés, un apostat du calvinisme, des banqueroutiers, des prédicateurs séditieux, un Bussi Leclerc, ancien maître en fait d'armes, des marchands, Crucé, Louchard, La Chapelle-Marteau, et d'autres de diverses professions. Guise n'avoit entre eux qu'un homme dépositaire de son secret, savoir, François de Roncherolles de Menneville *, gentilhomme

* François de Roncherolles, seigneur de Menneville, fut tué à la bataille de Senlis, combattant en désespéré, et étoit gouverneur de Paris pour la ligue, et frère du baron de Pont-Saint-Pierre,

aimable, hardi, éloquent, propre à inspirer l'enthousiasme, mais qui ne fut pas toujours le maître de calmer la fougue qu'il avoit excitée. Une femme furieuse souffloit aussi à ces forcenés sa haine et ses désirs de vengeance.

On ignore en quoi Henri III avoit offensé Catherine-Marie de Lorraine, sœur du duc de Guise, et veuve du duc de Montpensier. Il est à présumer, par la vivacité que cette princesse mit dans ses ressentimens, qu'elle avoit à venger ses appas méprisés, peut-être des avances négligées ou des intrigues galantes révélées, crimes qu'une femme ne pardonne jamais. Quoi qu'il en soit du motif, la duchesse de Montpensier jura à Henri une haine irréconciliable, et le poursuivit jusqu'au tombeau. Elle se trouva dans toutes les conjurations formées tant contre son état que contre sa personne : il en éclata cette année de l'une et de l'autre espèce.

Les intérêts de l'Espagne devenoient aux

gouverneur d'Abbeville, et du baron de Hugueville, gouverneur du Crotoi, à qui le duc de Mayenne fit ôter leur gouvernement, connoissant leur attachement au parti de Henri IV, qui les y rétablit peu après. Le duc de Mayenne fit à cette occasion démolir le château d'Abbeville, à la prière des habitans. (*Hist. de Ponthieu. Hist. de Thou. Hist. de Paris.*)

ligueurs plus chers que ceux de la France, persuadés qu'ils étoient que de ce royaume devoit venir leur salut et l'accomplissement de leurs projets. Dans ce temps Philippe préparoit contre l'Angleterre une flotte qu'il nomma l'*Invincible*, et que les flots engloutirent. Comme s'il eût prévu ce malheur, il désiroit avoir sur les côtes de France un port où il pût, en cas d'accident, retirer ses vaisseaux. Les ligueurs non-seulement lui prêtèrent la main pour s'emparer de Boulogne, mais ils se chargèrent même de l'exécution, par leurs émissaires. Le roi n'eut besoin que de connoître leur dessein pour le faire avorter; mais il n'en punit pas les auteurs.

Ces ménagemens, attribués à sa foiblesse, les enhardirent à conspirer contre lui-même. Ils proposèrent de l'arrêter un jour qu'il reviendroit de Vincennes, peu suivi à son ordinaire. Une autre fois ils voulurent profiter, pour l'enlever, du tumulte de la foire Saint-Germain, où le roi alloit quelquefois se divertir, mal accompagné. Il fut averti de ces complots par Nicolas Poulain, lieutenant du prévôt de Paris, qui avoit eu l'adresse de gagner la confiance des conjurés, au point d'être chargé par eux du soin d'acheter des armes et de les cacher.

Pour faire parvenir au roi le détail d'une autre conjuration beaucoup plus dangereuse,

Poulain employa un stratagème assez singulier. Il donna avis au chancelier de le faire mettre en prison, comme soupçonné de mauvais desseins. Ce magistrat le fit ensuite paroître devant lui, et, au lieu de subir l'interrogatoire, Poulain lui expliqua toute l'intrigue.

On sut par lui que les ligueurs, malgré leur sécurité apparente, trembloient que le roi ne prît enfin une résolution vigoureuse, et ne les punît en une seule fois de tous leurs attentats. Quelques-uns en effet avoient été menacés secrètement, et la cour avoit déjà fait des tentatives pour en enlever d'autres. Le tonnerre grondoit sur la tête des coupables, ou du moins ils se l'imaginoient; et, dans cette prévention, ils avoient cru que le meilleur moyen de se mettre à l'abri étoit de prévenir le roi.

Ils en avoient écrit au duc de Guise, et l'avoient pressé aussi, par députés, de venir se mettre à leur tête. Comme ils le trouvèrent assez froid, parce qu'il ne croyoit pas encore la partie bien préparée, ils s'adressèrent au duc de Mayenne son frère. Il venoit de quitter son armée, pour maladie feinte ou réelle, mais au fond outré du rôle qu'on lui avoit fait jouer en le mettant à la tête d'une armée délabrée, avec d'autres chefs qui, par ordre du roi, le traversoient dans tous

ses projets. Ainsi, voyant jour à se venger, quoique naturellement ennemi des desseins téméraires et turbulens, Mayenne promit d'appuyer les conjurés.

On se prépara donc à exécuter le plan dressé de longue main. Il consistoit à s'emparer de la Bastille, de l'Arsenal, du Temple, du grand et du petit Châtelet, partie par force, partie par des intelligences secrètes; à égorger le premier président de Harlai, d'Espesses, avocat général, le chancelier, et tous les gens attachés à la cour; à fortifier l'hôtel-de-ville et investir le Louvre. Dans la crainte que la noblesse ou quelques troupes cachées ne courussent au secours du roi, on devoit tendre les chaînes attachées aux coins de chaque rue, et les soutenir avec des tonneaux remplis de terre, avec des planches et des poutres : ce qui seroit à la tête de chaque rue comme autant de petits forts, derrière lesquels la bourgeoisie pourroit se défendre ainsi que d'un rempart. Ces choses achevées, les ligueurs ne bornoient plus leurs espérances. Ils arrêtoient le roi, le gardoient en prison, lui défendoient de se mêler du gouvernement, créoient un parlement pour rendre la justice, et envoyoient les Espagnols qu'on leur avoit promis combattre et vaincre le roi de Navarre.

L'avertissement de Poulain renversa tous

ces projets. Le roi, bien instruit des détails, rassemble des troupes, s'empare des portes, s'assure des lieux menacés. Quand on voit le complot découvert, tous les conjurés restent confus. Mayenne se retire, et Henri a la bonté de souffrir qu'il prenne congé de lui. Il se contenta de lui dire d'un ton moqueur : « Quoi! mon cousin, vous abandonnez ainsi vos bons amis les ligueurs? — Je ne sais ce que veut dire votre majesté, répondit le duc déconcerté. » Mais en s'en allant il promit aux factieux de ne point les abandonner, et qu'à la première alarme son frère et lui voleroient à leur secours. Il leur laissa quelques officiers, gens de main et d'exécution, pour caution de sa parole, et encore plus pour les maintenir dans leurs dispositions présentes.

Guise, qui auroit volontiers profité de leur entreprise, si elle avoit réussi, la voyant manquée, les taxe d'imprudence et de précipitation. Il se met en colère contre eux, paroît disposé à les abandonner et à faire sa paix particulière avec le roi. Menneville, porteur de ces menaces, négocie leur raccommodement. D'accord avec le duc, il se rend caution de leur docilité pour la suite, et obtient leur pardon. Exemple de ce que peut un scélérat habile, sur les subalternes qu'il a poussés à des crimes dont ils n'espèrent l'impunité que par sa protection.

On peut remarquer entre la conduite de Henri, roi de France, et celle d'Elisabeth, reine d'Angleterre, une différence qui, n'ôtant rien au mérite de la clémence, fait voir que cette vertu, si digne des rois, est souvent, lorsqu'on l'emploie mal, plus dangereuse qu'une juste fermeté : Henri pardonna toujours, et périt assassiné; Élisabeth ne fit point de grâces, et régna glorieusement. Elle ne passa presque pas une année sans voir le poignard levé sur elle ; mais, aussitôt après la conviction, le sang des chefs, comme celui des complices, couloit sur les échafauds : excusable, louable même, si elle n'eût pas étendu sa sévérité jusque sur l'infortunée Marie Stuart.

Que cette princesse, du fond de sa prison, ait su les conjurations formées contre Élisabeth, qu'elle leur ait même prêté son nom, c'étoit une raison de la resserrer davantage ; mais non pas de la faire mourir par la main d'un bourreau. Aussi soupçonne-t-on la reine d'Angleterre d'avoir eu, pour se défaire de Marie, des motifs de rivalité autres que la jalousie du gouvernement. Si elle porta jusqu'à cet excès le dépit de voir sa beauté effacée par les charmes de la reine d'Ecosse, le sort de celle-ci devient encore plus touchant.

Dix-neuf ans de prison, commencés à l'âge de vingt-cinq ans, auroient dû faire oublier

les fautes dont on accuse sa jeunesse; car on doit avouer que, si elle ne fut pas coupable de la mort de son second mari, elle donna lieu à l'accusation en épousant son assassin. La Providence, qui vouloit la faire servir d'exemple à celles que leur rang étourdit quelquefois sur leurs crimes, permit qu'une si longue captivité, mêlée des chagrins les plus amers, finît cette année par une mort violente.

Marie, dans ce dernier moment, s'arma de fermeté, et mourut en héroïne chrétienne. Elle parut sur l'échafaud un crucifix à la main, vêtue en reine, avec un visage serein et tout l'éclat de sa première beauté. On voulut faire retirer ses femmes et quelques domestiques qui éclatoient en sanglots. Elle promit qu'ils seroient plus modérés, et les retint pour lui rendre les derniers services. Comme la douleur leur arrachoit encore des soupirs : « J'avois promis, leur dit-elle d'un air ferme, que vous seriez plus tranquilles ; retirez-vous, et priez pour moi. » Elle pria elle-même à haute voix pour la paix de l'église, et pour le roi d'Écosse son fils, pour la reine d'Angleterre, se fit bander les yeux, et tendit le cou au bourreau, qui en deux coups sépara la tête du corps.

L'histoire présente peu de morts aussi héroïques. Sans plaintes, sans regrets, sans cette ostentation de courage, marque ordi-

naire d'une âme qui cherche à s'affermir, Marie cessa de vivre, comme un voyageur quitte un pays qui lui est devenu indifférent: les protestans en firent une criminelle justement punie, et les catholiques une martyre sacrifiée à la religion.

En France, les Guises, ses parens, qui l'avoient abandonnée pendant sa vie, jetèrent des cris perçans à sa mort, peut-être parce que ces cris pouvoient leur être utiles. On imprima des relations de cette tragique catastrophe, et on y joignit des descriptions effrayantes des tourmens qu'on supposoit que les hérétiques faisoient souffrir aux catholiques en Angleterre, en Allemagne et dans les Pays-Bas, et qu'ils ne manqueroient pas, ajoutoit-on, de faire souffrir en France, sitot que le roi de Navarre et ses adhérens y seroient les maîtres Il nous reste encore de ces estampes, accompagnées d'explications également outrées et propres à échauffer les esprits.

Le zèle renouvela alors, avec plus d'ardeur que jamais, les dévotions publiques. On voyoit les chemins couverts de troupes d'hommes et de femmes, qui alloient en stations d'églises en églises, revêtues d'aubes traînantes, d'où est venu le nom de *processions blanches*. Il s'en faisoit la nuit dans les villes, et dans Paris surtout: moyen très-commode aux ligueurs de se rassembler plus promptement et plus sûre-

ment. On y chantoit des litanies d'un ton triste et lugubre, comme dans une calamité publique; ce qui persuadoit au peuple que l'état et la religion étoient menacés du plus grand péril, et le disposoit à tout sacrifier pour sa défense.

Un exemple de conversion bien frappant vint encore à l'appui de ces dispositions. Henri, comte du Bouchage, jeune courtisan, frère du duc de Joyeuse, renonçant tout à coup aux espérances brillantes que la faveur lui promettoit, s'enferma chez les capucins, et y prit l'habit. Prières, sollicitations, larmes de son frère et du roi même, rien ne fut capable de lui faire changer de dessein. Sa retraite fut citée comme une preuve du danger où étoit le catholicisme dans la cour qu'il abandonnoit, et les esprits s'en échauffèrent davantage.

Henri, las de s'attrister avec Joyeuse, se consola avec d'Epernon, dont la fortune prenoit de la solidité par les soins du roi. Il lui fit épouser une très-riche héritière, Marguerite de Foix-Candale, petite-fille par sa mère du connétable de Montmorency; et ce que la rigueur des circonstances ne permit point au monarque de prodiguer en dépenses fastueuses, il le donna en argent et en terres à son favori. Il y eut pourtant à ses noces un magnifique bal, auquel Henri se trouva « avec son grand chapelet à têtes de mort. » Heu-

reux, selon les autres, de s'étourdir sur les maux qu'un soulèvement général et une inondation d'ennemis étrangers préparoient à son royaume!

Ce ne fut point une vaine cérémonie que l'ambassade des princes allemands. Elle produisit son effet aussitôt après leur retour dans leur pays. Plus de trente mille hommes, cavalerie et infanterie, ramassés de toutes les parties de l'Allemagne et de la Suisse, fondirent en France, sachant bien qu'ils venoient au secours de leurs frères réformés, mais ignorant la plupart contre qui ils auroient à combattre. On avoit persuadé au plus grand nombre que sitôt qu'ils paroîtroient le roi se mettroit à leur tête et tomberoit sur les ligueurs. Il ne tint qu'à lui de se prévaloir de cette occasion. Le roi de Navarre l'y exhortoit; mais Henri se flatta de détruire les uns par les autres. C'étoit, pour ainsi dire, le refrain de toutes ses réflexions. On l'entendoit dire souvent : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos.* « C'est de la main de mes ennemis mêmes que je punirai mes ennemis ». En conséquence de cette résolution, voici le plan d'opérations qu'il imagina.

Premièrement, opposer aux Bourbons des forces bien supérieures aux leurs, dont il donna le commandement à Joyeuse son favori. Il se flattoit de diriger ce jeune général,

qui avoit ordre de tenir simplement les calvinistes en échec, afin que le roi, en cas de besoin, fût toujours maître de les appeler à son secours contre la ligue. En second lieu, ne fournir à Guise que des troupes médiocres à opposer à ce gros corps d'Allemands, dans l'espérance qu'il en seroit maltraité; enfin, se mettre lui-même à la tête de l'armée la plus forte, pour donner la loi à tous les partis quand ils seroient épuisés l'un par l'autre. Le projet étoit bien conçu; mais Henri ne connoissoit ni Joyeuse, ni Guise, ni lui-même.

On a déjà vu que Joyeuse s'étoit imaginé pouvoir se substituer au duc de Guise dans la faveur des catholiques, et qu'il avoit même prié le pape de le seconder dans ce dessein. Quand il se vit à la tête d'une puissante armée, ses anciennes idées se réveillèrent; il crut qu'il n'avoit qu'à frapper un coup important contre les calvinistes, qu'aussitôt les ligueurs abandonneroient le duc de Guise, devenu inutile, et s'empresseroient autour de lui. Une victoire lui parut propre à produire cet effet, et il résolut d'essayer ses forces, en bataille rangée, contre le roi de Navarre.

Bourbon faisoit la guerre avec avantage dans les provinces méridionales du royaume, lorsque les Allemands entrèrent en France par la Lorraine, dans le mois de septembre.

Aussitôt il interrompit ses succès pour les joindre. Joyeuse, de son côté, se mit en devoir de lui fermer le passage : les deux armées se rencontrèrent en Périgord, auprès d'un bourg nommé Coutras, d'où la bataille a pris son nom.

C'étoit l'armée de Darius contre celle d'Alexandre : du côté de Joyeuse, plus de troupes, mais des courtisans efféminés, des soldats chargés d'or, des levées nouvelles et sans expérience, et un chef amolli par les délices d'une cour voluptueuse : du côté de Bourbon, moins de combattans, mais une noblesse exercée aux fatigues, des hommes de fer, un jeune héros nourri dans les camps, familiarisé avec les revers comme avec les triomphes, et échauffant tous les cœurs de l'ardeur guerrière dont il étoit animé. Ce contraste se remarquoit à la première vue des deux armées. Quelqu'un faisant observer à Henri la pompe fastueuse des bataillons ennemis : « Eh bien ! répondit-il avec une gaieté martiale, nous en aurons tant plus belle visée sur eux, quand nous viendrons à mêler les mains ensemble. »

Il ne faut rien perdre des circonstances de cette action, qui fraya le chemin du trône à notre immortel Henri IV. Quand les armées furent en présence, s'adressant à ceux qui l'environnoient, il déplora, dans les termes les plus touchans, les funestes effets des guerres

civiles, qui arment amis contre amis, parens contre parens, frères contre frères : il s'attendrit sur le sort de la France, et prit tous les seigneurs à témoins des efforts qu'il avoit faits pour terminer à l'amiable ses différends, dût-il lui en coûter la vie. « Périssent, ajouta-t-il d'un ton animé, les auteurs de cette guerre, et que le sang qui va être répandu retombe sur leur tête! » Puis se tournant vers les princes de Condé et de Conti, et le comte de Soissons, ses cousins, il leur adressa ces mots : « Pour vous, je ne vous dis autre chose, sinon que vous êtes du sang de Bourbon, et vive Dieu! je vous ferai voir que je suis votre aîné. — Et nous, répondirent ces princes, que nous sommes de bons cadets. »

Dans ce moment se présente le sévère Mornai : il remontre au jeune guerrier qu'emporté par le feu de ses passions, il s'est permis une liaison criminelle, dont les éclats ont affligé une honnête famille; qu'il va peut-être paroître devant Dieu, et qu'il doit à son armée la réparation de ce scandale public. Henri n'hésite pas; il reconnoît humblement sa faute devant le ministre Chandieu. Quelques seigneurs peu scrupuleux veulent lui persuader que c'est trop exiger d'un roi. « On ne peut, leur répondit-il, trop s'humilier devant Dieu, ni trop braver les hommes. » Il se met ensuite à genoux; toute l'armée en fait autant, et le

ministre commence la prière. A ce spectacle, Joyeuse s'écrie : « Le roi de Navarre a peur ! — Ne le prenez pas là, dit Lavardin son principal lieutenant; ils ne prient jamais sans qu'ils soient résolus de vaincre ou de mourir. »

Joyeuse éprouva à ses dépens la vérité de la remarque : ses nombreux escadrons ne tinrent pas contre le choc de la cavalerie calviniste; après une foible résistance, ce fut moins un combat qu'une déroute. L'infortuné Joyeuse, au désespoir de voir ses projets renversés par cette défaite, ne cherche point à se sauver. « Que faut-il faire ? » lui demande un de ses lieutenans. « Mourir, » répond Joyeuse; et en parlant ainsi il s'enfonce dans les bataillons ennemis, avec Claude de Saint-Sauveur son frère, et ils y sont tués tous les deux.

Après la victoire, Bourbon parcourt le champ de bataille, fait enterrer les morts, ordonne qu'on prenne soin des blessés, reçoit avec affabilité les prisonniers qu'on lui amène en foule, rend à quelques-uns leurs drapeaux, en récompense de leur bravoure, et plaint le sort de l'ambitieux Joyeuse, dont il envoie le corps à ses parens. Modeste dans son triomphe, il voit, sans laisser paroître d'émotion, la salle où il s'étoit retiré pour prendre un léger repas, tapissée des étendards enlevés aux ennemis, et sa table environnée de vaincus,

qui, pleins d'une égale admiration, s'empressoient autour de lui.

La nouvelle de cette victoire arriva à l'armée des Allemands, lorsqu'ils étoient dans la plus grande détresse. Depuis leur entrée en France, Guise, avec son petit corps de troupes, n'avoit cessé de les côtoyer, ne manquant aucune occasion de les harceler et de traverser leur marche. Cependant cette armée formidable, malgré ses pertes, avançoit toujours; mais, mal conduite, n'ayant point à sa tête de prince d'un nom à contenir le soldat; sans conseil, sans but fixe; livrée, à ce qu'on prétend, aux insinuations perfides d'un traître donné à ces étrangers par les calvinistes eux-mêmes comme un guide assuré, et cependant espion secret de la ligue; de nouveaux échecs la menaçoient chaque jour davantage.

Le baron de Dohna, nommé par les princes protestans de l'Empire, général de cette armée, étoit un homme indécis, bon commandant pour un coup de main, mais ignorant le local et les intérêts des parties. On proposa d'abord d'établir le théâtre de la guerre en Lorraine, pays abondant, enrichi depuis long-temps des malheurs de la France, d'où, en cas d'échec, il seroit facile de retourner en Allemagne. C'étoit le moyen d'arracher à la ligue ses chefs, et de les forcer à la paix, dans la crainte qu'auroient eue les princes

lorrains de voir dévaster le patrimoine de leurs ancêtres pour des espérances très-incertaines. Cet avis prudent fut combattu par un raisonnement spécieux. « Nous sommes venus, disoient les plus ardens, pour secourir le roi de Navarre, il faut donc le joindre. »

En conséquence ils marchent vers la Loire, sans provisions, sans route déterminée, sans point d'appui en cas d'accident. Ils rencontrent de petites villes, ils les rançonnent et les pillent; celles qui font mine de résister, on les laisse de côté, et on passe outre: ils arrivent enfin, excédés de fatigue, devant la Charité. Leurs prédécesseurs, sous le duc de Deux-Ponts, avoient eu autrefois le bonheur de trouver ce passage ouvert; mais en cette occasion les catholiques s'en étoient emparés les premiers.

On est donc forcé de revenir sur ses pas, et l'on essaie de gagner la Beauce, dans l'espoir d'y faire subsister l'armée : mais le pain manque; les murmures commencent; le soldat se plaint des marches forcées, des gardes continuelles, de la disette d'équipages et d'habits. De temps en temps les Allemands sont renforcés par quelques troupes de François, qui viennent les joindre à travers les embuscades dressées de tous côtés; mais le récit des dangers qu'ils ont courus diminue bientôt la joie de les voir : le découragement devient

enfin général, quand on s'aperçoit que les chefs incertains avancent, reculent, et, comme s'ils eussent perdu la tête, se placer entre les troupes du duc de Guise et une forte armée commandée par le roi en personne.

Il avoit fallu non-seulement une rumeur des Parisiens, mais encore une sédition portée aux excès les plus violens, pour tirer Henri de son indolence. On disoit qu'il abandonnoit la cause de Dieu, qu'il laissoit le duc de Guise à la merci de cette grande armée, dans le dessein de le faire périr et d'abolir la religion avec lui. Les prédicateurs débitoient en chaire ces calomnies, et il y en eut un assez hardi pour appeler le roi, en plein sermon, tyran, et ses ministres, fauteurs d'hérétiques. Henri eut dessein de le punir : il se retint néanmoins, parce qu'il vit le peuple disposé à le défendre; ensuite il prit le parti de paroître l'avoit oublié, et il sortit de Paris pour se mettre à la tête de son armée; mais il s'y comporta en homme qui n'auroit voulu qu'être témoin des exploits du chef de la ligue.

Ce n'est pas qu'il ne fût plus prudent d'affoiblir l'armée des Allemands par la désertion que par le tranchant de l'épée, et de la laisser fondre, pour ainsi dire, puisqu'elle commençoit à se dissoudre d'elle-même; mais, en suivant ce système, il n'auroit pas fallu souf-

frir que le duc de Guise s'attirât tout l'honneur de la défaite, par des victoires qui, quoique inutiles, le relevoient infiniment aux yeux des ligueurs. Ils s'éblouirent même tellement de l'éclat de ses exploits, que ceux de Paris l'exhortèrent sérieusement à se saisir du roi au milieu de son armée, se faisant fort d'arrêter ses ministres et le parlement, de se rendre maîtres de la capitale, et de causer ainsi une révolution avantageuse à la bonne cause. Sans rejeter leurs offres, Guise les renvoya à un temps plus propice.

En effet, le moment n'étoit pas favorable. La France retentissoit du bruit de la victoire remportée à Coutras; et le roi, poussé à bout par les factieux, auroit pu appeler à son secours les vainqueurs de Joyeuse, prendre à sa solde les Suisses, recevoir dans ses escadrons les reîtres de l'armée allemande, et avec ces troupes tomber sur les ligueurs, incapables de résister à ces forces réunies. Les circonstances exigeoient donc des ménagemens, et une politique adroite, pour ne pas débarrasser le roi, mais aussi ne le pas jeter dans un danger qui lui ouvrît les yeux sur ses vrais intérêts.

Un événement imprévu facilita les projets du duc. Au bruit de la victoire de Coutras succéda une incertitude étonnante sur le sort de l'armée victorieuse. On apprit ensuite

qu'elle s'étoit débandée tout entière. Les uns disent qu'il fut impossible au roi de Navarre de retenir sous ses étendards un corps de noblesse volontaire, qui ne s'étoit ramassée que pour un coup de main ; les autres, qu'il ne s'en soucia pas, et que, dans le transport d'un premier triomphe, il ne fut pas fâché d'avoir le prétexte de la défection de son armée, pour aller porter aux pieds de Corisande d'Andouins, comtesse de Guiche, les drapeaux enlevés à l'ennemi. De bons historiens le justifient de cette galanterie déplacée, mais ils ne l'excusent point de n'avoir pas du moins tenté, avec les troupes assez nombreuses qui lui restoient encore, de s'ouvrir un passage jusqu'aux Allemands.

Quoi qu'il en soit du motif de son éloignement, il fut des plus funestes à l'armée allemande. Le prince de Conti, frère du prince de Condé, que le roi de Navarre avoit envoyé pour le remplacer, ne put relever ces esprits abattus. La crainte, qui devoit inspirer des précautions, les aveugla ; on négligeoit les gardes par découragement, et cette négligence donna lieu à des surprises qui produisirent la consternation, comme si elles eussent été des défaites entières. Telles furent les attaques de Vimori et d'Auneau, bourgs du Gâtinois et de la Beauce, occupés par les troupes allemandes ; attaques que l'on peut

appeler camisades, plutôt que véritables combats. Guise y montra beaucoup d'intelligence et de valeur; mais elles n'auroient eu aucune suite décisive avec des troupes moins effrayées.

Après ces échecs, les chefs étrangers, comme les soldats, ne parlèrent plus que de traiter. Le duc d'Épernon se rendit médiateur. La lenteur de l'accommodement occasionna de nouvelles pertes, qui rendirent leur condition plus mauvaise. Leur terreur devint si forte, qu'il arriva à vingt-cinq soldats du duc d'Épernon d'en désarmer douze cents; de sorte qu'ils se trouvèrent trop heureux d'obtenir la permission de retourner chez eux par petites bandes, enseignes ployées, avec serment de ne jamais porter les armes contre le roi. On leur donna aussi des sauf-conduits, qui ne furent guère respectés.

Les paysans en assommèrent grand nombre dans leur marche. On leur couroit sus comme à des bêtes féroces. Les traîneurs, les malades étoient égorgés sans pitié. Le duc de Guise, qui se plaignoit du traité, comme fait exprès par le duc d'Épernon son ennemi, pour lui ravir la gloire de délivrer la France de ces étrangers, suivit le corps le plus nombreux jusque sur la frontière, et en fit un carnage effroyable. De trente mille, à peine en retourna-t-il six à sept mille dans leur

pays. Telle fut l'issue de cette invasion, et telle sera toujours la fin de toute expédition lointaine, moins dirigée par la prudence que par la bravoure.

Le roi retourna deux jours avant Noël à Paris, où il fit une entrée publique, revêtu de sa cotte d'armes, le casque en tête, comme s'il eût triomphé de tous ses ennemis. Le peuple s'en moqua. N'osant peut-être pas, par un reste de respect, s'attaquer directement à sa personne, les railleurs tombèrent sur le duc d'Épernon. Ils l'accablèrent de traits satiriques. Les colporteurs crioient dans les rues de Paris : « Faits d'armes du duc d'Épernon contre les hérétiques. » On ouvroit le livre, et à chaque page on trouvoit, en gros caractère, ce seul mot : Rien. Henri consola son favori, en lui donnant la dépouille de Joyeuse : « Et ce faisant, dit Pasquier, sans coup férir, il a perdu plus de gentilshommes qu'il n'avoit fait à la bataille de Coutras. »

[1588] En revenant de la poursuite des Allemands, le duc de Guise se rendit à Nanci, où étoient assemblés les principaux de sa famille et de la ligue. On y tint un grand conseil. Les avis y furent différens comme les intentions ; mais le résultat fut le même, parce que, pour arriver chacun à leur but particulier, ils avoient tous besoin du même moyen, savoir, le trouble de l'état. Par là, le

duc de Lorraine, Charles III, se flattoit de forcer le roi à fermer les yeux sur les invasions qu'il méditoit, même à se faire offrir une augmentation de domaines. Les cadets de cette maison, que l'on appeloit la *faction caroline*, parce qu'ils portoient tous le nom de Charles, savoir : Charles, duc de Mayenne, frère du duc de Guise, Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, son frère utérin, les ducs d'Aumale et d'Elbeuf, leurs cousins germains, espéroient par cette voie des établissemens considérables. Ils vouloient donc qu'on continuât de susciter des embarras au roi, mais non qu'on l'outrât, de peur que, ne voyant plus d'autres ressources, il ne prît quelque résolution vigoureuse, qui ruineroit leurs espérances. Pour le duc de Guise, on ne peut guère douter qu'il n'eût des précautions bien plus étendues; mais il n'en faisoit confidence à personne, si on en excepte peut-être son frère le cardinal de Guise, dont les actions, dirigées au même but que celles du duc, et suivies de la même catastrophe, ont toujours marqué un concert parfait avec son aîné.

Animés par ces motifs divers, sans parler de ceux des ligueurs, qui n'étoient qu'une fureur aveugle contre un roi trop clément à leur égard, les confédérés de Nanci prirent une résolution uniforme : ce fût de paroître

toujours unis, sous le nom du cardinal de Bourbon, premier prince du sang, et de signifier à Henri leurs prétentions, sous la forme de requête. Ils y supplioient le roi de se déclarer d'une manière plus authentique en faveur de la sainte union; d'éloigner des emplois publics et d'auprès de sa personne les courtisans suspects de favoriser l'hérésie, dont on lui fourniroit la liste; de faire publier le concile de Trente; d'établir au moins dans chaque capitale un tribunal de l'inquisition; d'accorder aux chefs de l'union, tant dans l'intérieur que sur les frontières du royaume, des villes dont le roi entretiendroit les garnisons; de soudoyer un certain nombre de leurs troupes; de payer leurs dettes; de déclarer la guerre à toute outrance aux hérétiques, et de ne faire quartier à aucun prisonnier, à moins qu'il ne promît de vivre dorénavant dans la religion catholique, et d'employer désormais ses biens et sa vie pour le service de la sainte union.

Pendant qu'on dressoit à Nanci cette insolente requête, le roi commençoit à ouvrir les yeux sur les desseins des liguєurs, sans cependant pouvoir encore se persuader les excès que ses fidèles serviteurs vouloient lui faire craindre. Il fut encore long-temps à penser qu'il y avoit de l'exagération dans leurs rapports. Il croyoit, à la vérité, que les factieux,

dans la chaleur de leurs assemblées, étoient bien gens à méditer des projets de révolte ; mais il s'imaginoit que, quand il faudroit en venir à l'exécution, ou ils manqueroient de cœur, ou qu'ils rentreroient dans le devoir à la moindre précaution visible de la part du prince.

Quelquefois aussi il pensoit que ces délations pouvoient bien venir de la part des sectaires, qui imaginoient tous ces complots pour l'aigrir contre les catholiques, lui faire prendre un parti extrême, et le compromettre sans retour avec les ligueurs. Ce fut par ces soupçons que Henri paya, presque jusqu'à la fin, les avis du fidèle Poulain. Malheureusement cet homme ne jouissoit pas d'une réputation bien intègre du côté des mœurs et de la conduite. On savoit qu'il étoit considérablement obéré, qu'il cherchoit par tous moyens à raccommoder sa fortune : c'en étoit assez pour donner à ses dépositions un air d'intérêt capable de lui ôter tout crédit. Le roi s'en défioit et se fortifioit dans ses soupçons, par les avis contraires de ses courtisans et de ses ministres, qui étoient ou trompés ou gagnés, et qui l'induisoient en erreur.

La reine mère, par exemple, ne vouloit pas qu'on éclairât trop le roi sur son état, qu'elle ne croyoit pas elle-même si dangereux, parce qu'elle espéroit l'amener, par le

dégoût des embarras, à avoir en elle plus de confiance; et elle l'auroit employée, cette confiance, à établir solidement à la cour le marquis de Pont, né de sa fille, la duchesse de Lorraine, afin de lui procurer la couronne, si le roi venoit à mourir sans enfans. D'O, surintendant des finances et favori du roi, et les autres courtisans, qui ne cherchoient que le plaisir, lui cachoient soigneusement sa situation, de peur que leur faveur ne diminuât, si la connoissance de ses affaires l'obligeoit à s'y appliquer.

Villeroi et les autres ministres détestoient le duc d'Épernon, qui les maltraitoit dans le conseil, et qui, en toute occasion, les accabloit du poids de son crédit. Il avoit eu la hardiesse de donner à Villeroi un démenti en présence du roi, et de l'appeler fourbe et fripon. Il n'avoit pas craint d'accuser d'un commerce incestueux Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, homme important par son siége et par son esprit violent, et le lui avoit reproché en face. Le roi savoit toutes ces imprudences, que son caractère doux ne lui permettoit pas d'approuver, mais qu'il n'avoit pas non plus la force de punir dans un homme qu'il aimoit. Il lui restoit simplement des ombrages : de sorte que, quand le duc d'Épernon venoit l'alarmer sur les complots des factieux, il se persuadoit aisément ce que lui souffloient per-

pétuellement les ministres, savoir, que tout cela n'arrivoit que par haine contre le duc, et cette prévention se gravoit d'autant plus aisément dans son esprit, que les libelles qui paroissoient se déchaînoient avec la plus grande aigreur contre d'Epernon; d'où Henri concluoit que ce n'étoit donc pas à lui qu'on en vouloit, et qu'en sacrifiant son favori il calmeroit, quand il voudroit, la fureur de la populace. Ainsi ce prince, jouet des passions des autres, trouvoit ses plus intimes confidens réunis en faveur de ses ennemis, sans qu'on puisse cependant prouver qu'aucun eût un dessein formel de le trahir.

Mais s'il n'y avoit pas à la cour de mauvaise volonté absolue contre le monarque, il y avoit pour le chef de la ligue un penchant secret qui entraînoit tous les cœurs. Un courtisan disoit: « Que les huguenots étoient de la ligue, lorsqu'ils regardoient le duc de Guise. » Les femmes, dont le suffrage met en France un poids dans la balance des affaires publiques, n'ont pas tu leur admiration. On a recueilli de la maréchale de Retz une expression qui peint ce sentiment: « Ils avoient si bonne mine, dit-elle, ces princes lorrains, qu'auprès d'eux les autres princes paroissoient peuple. »

Les avantages qui, même séparés, faisoient aimer chacun de ces princes, le duc de Guise les réunissoit tous en lui seul: air de dignité,

belle taille, traits réguliers, port majestueux, regard doux, quoique perçant, manières polies et insinuantes, enfin ce qui rendroit un grand l'idole de la nation, n'eût-il que ces qualités extérieures; mais Guise y joignoit une bravoure à toute épreuve, et le talent rare de faire valoir ses exploits sans forfanterie, l'esprit du commandement, la discrétion sous l'air de franchise, l'art de se faire croire trop retenu, alors même qu'il agissoit sans ménagement, et de faire penser qu'il n'étoit excité que par le zèle de la religion, quand il ne servoit que ses intérêts : aussi, pour me servir des termes d'un écrivain estimé, « la France étoit folle de cet homme-là, car c'est trop peu dire amoureuse. »

Guise avoit de plus de vraies vertus, de la grandeur d'âme, beaucoup de patience, une prudence jamais déconcertée par les événemens, le coup d'œil de maître dans les affaires, et la facilité de se déterminer, quoique l'étendue de son génie lui montrât toutes les difficultés. Point de lenteur; l'action alloit chez lui comme la pensée. Le duc de Mayenne son frère, l'exhortant un jour à peser quelques inconvéniens avant que de prendre un parti : « Ce que je n'aurois pu résoudre en un quart-d'heure, répondit-il, je ne le résoudrois pas en toute ma vie. »

Voilà l'homme contre lequel lutta le foible

Henri III, déjà trop dépeint, et dont on sait bien qu'il n'y a que des inconséquences à attendre. Sous les yeux des Parisiens, si acharnés contre lui, il s'amusa, au commencement de l'année, à arranger lui-même les obsèques du duc de Joyeuse, qui coûtèrent des sommes immenses, et il ne parut pas seulement songer à la mort d'un des princes de son sang, Henri I, prince de Condé, qui périt empoisonné dans la ville de Saint-Jean-d'Angely.

Ce prince avoit épousé Charlotte de La Trémouille, en revenant d'Angleterre, après sa malheureuse expédition d'Anjou; il la laissa enceinte du fils posthume qui succéda à son père. La réputation de cette jeune princesse ne fut pas respectée. On fit courir sur sa conduite des bruits déshonorans; de sorte que le prince son époux étant mort d'une manière si tragique, on soupçonna l'épouse d'y avoir contribué, pour se mettre à l'abri de son ressentiment. Cette opinion s'accrédita tellement, que le roi de Navarre lui-même s'en laissa prévenir. Il accourut de Béarn en Saintonge pour venger son cousin; et la princesse n'échappa au premier mouvement de sa colère qu'à la faveur de sa grossesse. Il la laissa sous une garde sûre; mais, après huit ans de captivité, le parlement de Paris déclara la princesse innocente.

Le prince de Condé étoit recommandable

par une haute probité, une activité infatigable, et une intrépidité qui ne fut pas toujours réglée par la prudence. On sait les courses et les hasards de sa vie; obligé de fuir de Noyers avec son père, il le vit périr à Jarnac. Il combattit à Montcontour, et n'échappa qu'avec peine au massacre de la Saint-Barthélemi. Condé traversa plus d'une fois la France en fugitif, fut dépouillé sur les frontières; deux fois prisonnier, sans être reconnu, démonté à Coutras d'un coup de lance, il vint enfin mourir de poison, à l'âge de trente-cinq ans, dans le sein de sa famille. Le roi de Navarre, en apprenant sa mort, s'écria: « J'ai perdu mon bras droit. » Ses ennemis mêmes le regrettèrent. Le duc de Guise, admirateur constant de ses vertus, en rival généreux, lui donna des larmes, peut-être, disent quelques historiens, parce que la mort violente d'un homme de ce rang le forçoit à un triste retour sur lui-même.

Guise en effet couroit alors une carrière fertile en pareilles catastrophes. Avoit-il préparé le dernier événement, ou s'y laissa-t-il entraîner? C'est ce qu'on ignora toujours. Tout examiné, je croirois que les excès dont nous allons parler furent dans le peuple le comble d'une fureur aveugle que Guise avoit excitée, sans prévoir où elle pourroit le mener, et qu'il en profita ensuite pour monter à

la place que la fortune sembloit lui marquer.

Ceux qui ne connoissent Paris que par la police exacte qui s'y est exercée depuis sont étonnés que, dans le sein d'une ville habitée par le roi, sous ses yeux et sous ceux de ses ministres, il ait pu se former une faction assez forte pour le chasser de sa capitale; mais Paris n'étoit pas alors gouverné comme il l'a été depuis. L'administration de cette ville ne recevoit pas son impulsion première de la puissance royale; et le corps municipal, seul arbitre alors des résolutions, étoit encore le seul dépositaire de ses forces. Cette capitale avoit des murailles flanquées de grosses tours, des portes qui se fermoient exactement, et les échevins en gardoient les clefs. La bourgeoisie étoit enrégimentée; elle élisoit ses capitaines, et se formoit, par de fréquens exercices, au maniement des armes. Il y avoit aux coins des rues de grosses chaînes scellées, qu'on tendoit à la première alarme, pour fermer tous les quartiers: on faisoit à toutes les maisons des saillies, qui les rendoient plus propres à l'attaque et à la défense; enfin le peuple avoit ses bannières, des places d'assemblée fixées, des mots de ralliement, et il ne falloit qu'un coup de tambour pour mettre sous les armes une multitude de soldats, peu aguerris à la vérité, mais redoutables par leur nombre.

La ville étoit distribuée en seize quartiers. Comme dans ce temps de fermentation chacun se croyoit chargé des affaires de l'état, il s'étoit établi dans chaque quartier une espèce de conseil où l'on traitoit des intérêts de la sainte union : le chef de l'assemblée alloit ensuite rapporter au conseil général de la ligue le résultat de la délibération, les vues, les projets, la disposition des esprits, l'état des forces, et il en recevoit les ordres nécessaires au soutien de la cause commune.

On présume bien que ce chef n'étoit pas un des moins ardens du conseil. Les propositions que chacun des seize chefs portoit au conseil général, productions d'imaginations échauffées, étoient quelquefois jugées si déplacées, si téméraires, qu'on les rejetoit. Selon l'ordinaire des caractères emportés et dominans, ils ne manquoient pas d'être vivement piqués de l'improbation : ils murmuroient, se communiquoient leur mécontentement; et, comme ils avoient les mêmes prétentions à soutenir, ils s'accoutumèrent à s'assembler. Ainsi se forma le fameux *conseil des seize.*

C'étoient seize forcenés qui, une fois frappés d'une idée, ne connoissoient plus ni autorité ni raisons : quelques-uns se trompoient de bonne foi. Moins coupables, mais aussi dangereux, ils croyoient fermement que Henri III

en vouloit à la religion catholique : c'étoit le point d'où ils partoient dans toutes leurs délibérations ; ils s'entêtoient de la certitude de ce prétendu dessein du roi, et travailloient ensuite à en convaincre les conseils des quartiers, ajoutant à l'accusation ce principe, que tout étoit permis pour défendre la religion ainsi menacée. Les seize trouvoient dans les assemblées des quartiers des gens aussi animés qu'eux, que le fanatisme remuoit aussi puissamment, et qui enfantoient des projets : ils les communiquoient à leur chef; celui-ci en faisoit part au conseil des seize, qui se trouvoient ainsi enflammés à leur tour par l'enthousiasme qu'ils avoient eux-mêmes inspiré.

Ce ne peut être que cette circulation de séduction, rendue plus vive par la crainte du châtiment des anciens attentats, et aussi la haine toujours plus animée de la duchesse de Montpensier, qui aient occasionné le fameux complot des *barricades*.

Pendant que tout étoit calme, et que le roi, loin de rejeter la requête de Nanci, faisoit espérer une réponse favorable, sans nouveau prétexte, il vient dans l'esprit aux ligueurs de se saisir de sa personne. Ils méditent d'abord d'exécuter leur dessein pendant les réjouissances du carnaval : ce coup manqué, parce que Poulain en donne avis, les

seize font le dénombrement de leurs forces ; il se trouve vingt mille hommes capables de prendre les armes. Avec ces troupes, ils prennent la résolution d'attaquer le Louvre même, de faire main basse sur les gardes, d'arrêter Henri, et d'égorger toutes les personnes suspectes, courtisans ou ministres : encore averti par Poulain, le roi fait porter en plein jour des armes dans le Louvre, et mande quatre mille Suisses pour renforcer sa garde. A cette nouvelle, le duc de Guise, qui s'étoit avancé jusqu'à quatre lieues de Paris, retourne à Soissons.

Ainsi abandonnés, les seize frémissent à la vue des supplices que la vengeance du roi leur prépare : ils envoient au duc de Guise députés sur députés ; ils lui écrivent qu'ils vont tout abandonner, s'il ne vole à leur secours. Dans ce moment il ne falloit, de la part de Henri, qu'un coup d'autorité pour dissiper toute la faction ; mais, persuadé apparemment qu'elle seroit toujours peu redoutable en l'absence du chef, il envoie Bellièvre, un de ses ministres, lui porter défense de venir à Paris.

Pendant le voyage de Bellièvre, la duchesse de Montpénsier se présente au roi : elle se jette à ses pieds, le conjure avec larmes de permettre à son frère de venir se justifier des crimes qu'on lui impute ; et en même temps qu'elle tranquillise Henri par ses démarches

soumises, elle lui dresse une embuscade, et aposte dans le faubourg Saint-Antoine des troupes, qui devoient l'enlever lorsqu'il revenoit de Vincennes peu accompagné. Elle auroit réussi sans le fidèle Poulain, qui avertit encore cette fois. Le roi, prévenu, se fit escorter par une garde plus nombreuse, dont la seule apparence fit perdre à l'embuscade la pensée de l'arrêter.

Les opinions étoient fort diverses à la cour sur la nécessité du voyage du duc de Guise: plusieurs présumoient que sa présence pourroit accommoder les affaires, en forçant Henri de suspendre, par crainte ou par égards, les éclats de la vengeance qu'il méditoit. C'étoit peut-être l'idée de la reine mère, lorsqu'elle dit à Bellièvre, chargé d'arrêter la marche du duc de Guise: « S'il ne vient, le roi est si en colère qu'un monde de gens d'importance sont perdus. »

Cette contrariété de sentimens, dans des personnes qui n'auroient dû en avoir qu'un avec le roi, rendoit moins hardis ceux qu'il chargeoit de ses ordres. Il paroît que Bellièvre n'osa signifier au duc de Guise la défense absolue de venir à Paris, dans la crainte d'être sacrifié ensuite. Au lieu d'être sourd à toutes les objections, comme le portoit sa commission, il écouta les raisons du duc, et se chargea de les faire valoir. Celui-ci donna, en

attendant, quelques paroles ambiguës. Bellièvre de retour reçut l'ordre positif de défendre au duc d'approcher. Le courrier chargé de cette défense ne put partir, faute de vingt-cinq écus qui ne se trouvèrent point au trésor. Une lettre si importante fut mise à la poste ordinaire. Guise fit semblant de ne l'avoir pas reçue, et se mit en marche par des routes détournées; de sorte que tous ceux qui furent envoyés au-devant de lui pour le faire retourner le manquèrent.

Il entra dans Paris par la porte Saint-Denys, le lundi 9 mai, sur le midi, accompagné seulement de sept personnes, tant maîtres que valets; mais, dit Davila, qui a rapporté toutes les circonstances de cet événement, d'après son frère, témoin oculaire, « comme une pelotte de neige s'augmente en roulant, et devient bientôt aussi grosse que la montagne d'où elle s'est détachée, de même, au premier bruit de son arrivée, les Parisiens quittèrent leurs maisons pour le suivre; et en un moment la foule s'accrut de manière qu'avant que d'être au milieu de la ville, il avoit déjà plus de trente mille personnes autour de lui. »

Le peuple paroissoit ivre de joie. Jamais il n'avoit crié d'aussi bon cœur *vive le roi!* qu'il cria cette fois *vive Guise!* Les démonstrations de contentement et d'allégresse publique ne peuvent aller plus loin : les uns le saluoient

et le combloient tout haut de bénédictions, le nommant le libérateur et le sauveur de la patrie : les autres, ne pouvant s'approcher, tendoient vers lui les mains en s'humiliant, comme s'il eût été une divinité. On en vit fléchir les genoux, baiser le bas de ses habits, lui faire toucher leurs chapelets, et s'en frotter ensuite les yeux. De toutes les fenêtres les dames jetoient devant lui des rameaux, et le couvroient de fleurs. Pour lui, tranquille et serein, il disoit des choses gracieuses à ceux qui étoient le plus près de lui, faisoit aux plus éloignés signe de la main, saluoit aux fenêtres d'un visage riant, et marchoit tête nue au petit pas, au milieu de cette multitude.

Avec ce cortége, plus flatteur que l'éclat d'un triomphe préparé, le duc de Guise alla descendre à l'hôtel de Soissons, près de Saint-Eustache, où demeuroit la reine mère. Elle changea de couleur en le voyant, et fut saisie d'un tremblement qui se fit remarquer; puis, se remettant, elle lui dit qu'elle auroit voulu qu'il ne fût pas venu à Paris dans ces circonstances. Il répondit, sans se déconcerter, que l'envie de se justifier auprès du roi ne lui avoit pas permis de différer; et, changeant de propos, il aborda les dames de la cour, leur fit des complimens et lia conversation avec elles. Pendant ce temps la reine envoya Davila

dire au roi que le duc de Guise étoit arrivé, et qu'elle alloit le lui mener.

Ils se mirent en chemin : elle portée dans sa chaise, lui à pied, s'entretenant avec elle, parlant à l'un, caressant l'autre, saluant tout le monde, jusqu'aux gardes. Il les trouva doublés en arrivant au Louvre ; les Suisses étoient en haie, les archers dans les salles, et une foule de gentilshommes rangés dans les chambres qu'il falloit traverser. L'air morne avec lequel on recevoit ses politesses le frappa, il sentit une soudaine frayeur courir dans ses veines, et ce n'étoit pas sans cause : on délibéroit alors dans le cabinet du roi de sa vie ou de sa mort.

« Frappez le pasteur, disoit un des conseillers, et le troupeau se dispersera. » Le duc arriva dans le moment. Henri, le regardant d'un air sévère, lui dit : « Je vous ai fait avertir de ne point venir. — Sachant, répartit le duc, les calomnies dont on me noircissoit auprès de votre majesté, je lui apporte ma tête, si elle me juge coupable. Je ne serois cependant pas venu si elle eût daigné me faire une réponse plus expresse. » Ce dernier mot donna lieu à une explication entre le duc et Bellièvre, que le roi appela pour convaincre Guise de désobéissance. Pendant cette contestation, la reine mère tira son fils à quartier, et lui remontra que si on faisoit la moindre

violence au duc, il y avoit tout à craindre de la fureur du peuple assemblé en foule devant le palais. Guise, qui avoit l'œil à tout, profite de ce moment d'irrésolution, prétexte la fatigue du voyage, salue le roi et sort. Il revient le lendemain matin, mais si bien accompagné, qu'il étoit plus en état de donner la loi que de la recevoir.

On avoit passé la nuit au Louvre à raisonner sur ce que l'on auroit dû faire, et à prendre de fausses mesures pour la suite. A l'hôtel de Guise, situé dans le quartier Saint-Antoine, on s'occupa à combiner les moyens et à prévenir les inconvéniens. Des deux côtés on fit provision d'armes, et l'on plaça des sentinelles comme contre des ennemis en présence. Après sa visite au Louvre, le duc de Guise alla l'après-midi à l'hôtel de Soissons, chez la reine mère, où le roi se rendit aussi. Ils y eurent une longue conférence dans le jardin. Guise, qui de là entendoit le murmure du peuple attroupé autour des murailles, en devint plus hardi. Après quelques légères excuses sur son arrivée qu'il prétendoit ne pouvoir être blâmée, il déclare ses intentions en termes polis, mais fermes. C'étoit que le roi se déterminât sans détour à faire une guerre à toute outrance aux huguenots ; et, pour que les catholiques pussent se fier à lui, qu'il chassât de la cour d'Epernon, La

Valette son frère, et en un mot tous les gens suspects.

Le foible monarque, au lieu d'éclater contre un sujet insolent qui venoit le braver dans sa capitale, s'étendit en apologies. Elles ne restèrent point sans réponses. Toutes ces répliques conduisirent à la promesse que fit le roi d'acquiescer aux propositions, si, de concert avec le monarque, le duc vouloit interposer son crédit pour chasser sans tumulte les étrangers, soldats et gens sans aveu dont la ville étoit pleine. Guise y consentit, sachant bien qu'il n'en arriveroit que ce qu'il voudroit; et dans le moment on fit une proclamation, portant injonction à tous ceux qui n'auroient pas des raisons valables de demeurer à Paris, d'en sortir sur-le-champ. Il y eut aussi des commissaires nommés pour en faire la recherche.

Ils y travaillèrent avec ardeur toute la journée du mercredi, mais sans succès. Les bourgeois cachèrent ces étrangers : le peuple murmuroit de voir fouiller ses maisons, et n'épargnoit pas les injures aux commissaires. Ils en firent leur rapport au roi, qui sentoit bien d'où partoit le coup, et qui prit enfin une résolution décisive.

Les seize s'en aperçurent aux mouvemens qu'ils virent du côté du Louvre. Le roi y rassembloit sa noblesse : on savoit qu'il avoit

mandé des troupes; il faisoit mettre sous les armes les compagnies des bourgeois opulens, ennemis du trouble, qui ne pouvoit que leur causer des pertes, et il leur assignoit des postes. A la vue de ces préparatifs, Guise tremble, mais il ne désespère pas. De son côté il envoie des émissaires dans les quartiers les mieux fournis de populace, tels que ceux de l'université, de la place Maubert, de la Grève, des halles. Il fait dire à ses affidés de se tenir sur leurs gardes, prêts à se rassembler au premier signal, qu'il se trame un grand complot, que le roi a résolu la mort de cent vingt catholiques. En même temps on répand des listes de ces prétendus proscrits, à la tête desquels étoient le duc de Guise, les curés, les prédicateurs, et tous ceux que le peuple affectionnoit.

Le jeudi, 12 mai, sur les trois heures du matin, un détachement de quatre mille Suisses, qui étoient à Lagni, entra par la porte Saint-Honoré. Le roi alla les recevoir lui-même, recommanda aux soldats la modération, et marqua les postes, où ils se rendirent tambour battant et les armes hautes. Le peuple les voyoit passer en silence, inquiet et étonné, mais sans aucun signe de rébellion. Ils s'emparèrent des principales places, et y posèrent des corps-de-garde. Tout réussissoit à souhait, lorsque, sur les

dix heures du matin, un *rodomont de cour*, comme l'appelle Pasquier, fier de ce succès, s'avisa de dire « qu'il n'y avoit femme de bien qui ne passât par la discrétion d'un Suisse. »

Ceci fut dit sur le pont Saint-Michel, voisin de la place Maubert, dont les troupes du roi avoient négligé de s'emparer, parce que la voyant pleine d'une multitude d'ouvriers, artisans, bouchers, mariniers, elles appréhendoient d'être forcées à employer la violence, ce qu'elles avoient ordre d'éviter. En un instant cette parole indiscrète, passant de bouche en bouche, se répète dans la place. Aussi promptement, cette multitude, comme engourdie auparavant, commence à se remuer. Les uns courent aux armes, les autres dépavent les rues, garnissent les fenêtres de pierres, tendent les chaînes, et par le conseil de Charles de Cossé-Brissac, fils du maréchal, ils les soutiennent de tonneaux qu'ils emplissent de terre, et qu'ils appuient de planches, de solives, de meubles, et de tout ce qu'ils rencontrent sous la main. On sonne le tocsin; les barricades s'avancent : les troupes, qui ne reçoivent point d'ordres, n'agissent point, se laissent investir, et en moins de quatre heures, toute cette grande ville se trouve croisée de mille retranchemens solides, derrière lesquels s'abritent les mutins, qui plantent

insolemment leur dernière barricade devant le Louvre.

Au premier bruit, le duc de Guise se tint dans son hôtel, clos et couvert, maître des derrières de sa maison, occupés par quelques gens de main propres à favoriser sa fuite, s'il étoit nécessaire : quand il apprend que les barricades réussissent, il sort et se promène dans la rue, donnant ses ordres aux exprès que les factieux dépêchoient à chaque instant. Le roi lui envoie, à plusieurs reprises, commandement et prières de faire cesser les désordres. « Ce sont taureaux échappés, répondit-il froidement, je ne puis les retenir. »

Enfin il s'élève un cri général, cri de tumulte et d'horreur. Entre les voix confuses, on distingue des coups de fusil, des hurlemens plaintifs comme gens qu'on égorge : c'étoient les Suisses du roi, que la populace du Marché-Neuf massacroit impitoyablement. Ces malheureux soldats, intrépides partout ailleurs, se voyant enveloppés, tendoient des mains suppliantes, et se rangeoient le long des maisons pour éviter les pierres qui pleuvoient des toits et des fenêtres, avec les coups d'arquebuse. Ils montroient leurs chapelets et crioient de toutes leurs forces : *bons catholiques!* Malgré cela, il y en eut une trentaine tant tués que blessés.

C'est à quoi se termina tout le massacre de cette journée, qui finit pour Guise par une espèce de triomphe d'un genre nouveau. Vaincu par les instances réitérées du roi, il part enfin de son hôtel, une baguette à la main. Devant lui tombent les barricades. Il remercie le peuple, se familiarise, sans perdre de sa dignité, avec cette soldatesque singulière, et semble prendre plaisir à leurs bravades. A mesure qu'il arrive aux postes des troupes du roi, il les salue, leur parle poliment, et leur fait ouvrir le chemin du Louvre. Elles se mettent en marche sans tambour, nu-tête, les armes basses et renversées, trop heureuses encore d'échapper par cette humiliation à la furie du peuple.

Derrière elles se referment les barricades; Guise en visite quelques-unes, et envoie des officiers examiner et renforcer les autres. Ils avertissent qu'on fasse pendant la nuit une garde exacte: le prévôt des marchands veut, à l'ordinaire, donner le mot au nom du roi; le peuple le refuse, et le demande au duc. On se fortifie aussi au Louvre; mais les plus grandes espérances étoient dans la négociation. La reine mère en entame une avec le duc de Guise, qui attend fièrement que la cour parle la première.

Il se démasqua dans cette conférence, s'il est vrai qu'il fit les propositions rapportées

par Davila. Il demandoit à être déclaré lieutenant-général du roi, avec l'autorité la plus étendue sur les troupes et pour tout ce qui regarde la guerre, autorité qui seroit confirmée par les états-généraux, que Henri s'engageroit d'assembler incessamment à Paris; qu'on lui donnât en outre dix places de sûreté dans le royaume, avec de l'argent pour payer les troupes qu'il y mettroit. Il insistoit vivement sur un édit qui déclareroit les princes de la maison de Bourbon déchus, comme hérétiques, du droit de succession à la couronne. Il demandoit aussi le gouvernement de Paris pour le comte de Brissac, homme dont il étoit sûr; ceux de Picardie, de Normandie, de Lyon et des principales provinces, avec des emplois militaires et les charges de la couronne, pour ses parens et amis. Il exigeoit l'exil de d'Epernon et de beaucoup de gens de tête et d'exécution, non-seulement hors de la cour, mais même hors du royaume. Enfin il vouloit que le roi se contentât de sa garde ordinaire, et cassât les quarante-cinq gentilshommes dont il avoit cru devoir depuis peu se faire un rempart contre les entreprises des ligueurs.

La reine se récria sur ces demandes exorbitantes: cependant elle ne laissa pas le duc sans espérances, et retourna au Louvre, où les ministres passèrent la nuit en délibérations

inutiles avec le roi. Le lendemain, Catherine se mit en marche pour aller trouver le duc à son hôtel ; c'étoit, à son âge, une vraie fatigue que ce passage d'une rue à l'autre, parce que les rebelles ne voulurent point ouvrir les barricades pour son carrosse, et qu'on étoit obligé de la passer par-dessus à force de bras dans sa chaise. Pendant qu'on lui en faisoit ainsi escalader une, un bourgeois, sous prétexte de l'aider, s'approcha de son oreille, et lui dit que quinze mille hommes étoient prêts à sortir pour investir le Louvre par la campagne. Elle envoie un de ses gentilshommes en donner avis au roi, et continue sa route.

Arrivée auprès du duc, elle le remet sur les propositions de la veille. Il ne paroissoit disposé à se relâcher d'aucune. Elle insistoit, à ce qu'on prétend, afin de prolonger la conversation. Dans le fort de l'altercation, arrive le seigneur de Menneville ; il annonce au duc que le roi vient de sortir de Paris. A cette nouvelle imprévue, Guise laisse éclater son secret. « Je suis mort, madame, s'écrie-t-il ; pendant que votre majesté m'amuse ici, le roi s'en va pour me perdre. — J'ignorois cette résolution, répond tranquillement la reine. » Elle rentre aussitôt dans sa chaise, et reprend le chemin du Louvre.

Les gardes françoises et suisses étoient déjà

parties; les courtisans et la noblesse, dans le plus grand désordre, suivoient à la file. La reine envoie ordre aux troupes de presser leur marche, pour rejoindre le roi, qui n'avoit pas trente personnes avec lui. Il coucha cette nuit dans un village, et arriva le lendemain à Chartres, où Nicolas de Thou, frère du premier président Christophe, qui en étoit évêque, lui procura, malgré les ligueurs, une réception honorable.

« O l'imprudent! ô le téméraire! s'écria Sixte V quand il sut que le duc de Guise étoit venu à Paris se mettre entre les mains du roi qu'il avoit si vivement offensé. « O le foible prince! » s'écria-t-il encore plus haut, quand on lui dit que Henri avoit manqué cette belle occasion de se défaire d'un homme qui sembloit né pour le perdre. Sixte continua sans doute ses exclamations, en apprenant que le duc, à son tour, avoit laissé échapper le roi.

« Puisque le duc, dit Pasquier en raisonnant sur cette affaire, avoit eu l'imprudence de venir lui septième, le roi auroit dû le faire arrêter. Il le pouvoit le mardi et le mercredi, parce qu'il avoit pour lors tous les capitaines de quartier, toutes les cours souveraines, la bonne bourgeoisie, et quatre mille Suisses, outre sa garde : le menu peuple n'auroit osé branler. Le jeudi matin même encore, il pouvoit le faire enfermer par ses troupes, si,

par une mauvaise politique, il n'avoit pas, pour ainsi dire, lié les mains des soldats, en leur défendant de fondre sur le peuple, lorsqu'il commença les barricades. Mais puisque Guise avoit surmonté tous ces dangers, il n'auroit jamais dû laisser sauver le roi. Il falloit malgré lui prendre un état auprès de lui, et ensuite on en auroit tiré telle déclaration qu'on auroit voulu. »

Il paroît que c'étoit bien l'intention du duc de Guise, et qu'il ne se laissa prévenir par le roi que parce qu'il comptoit trop sur l'indécision de ce prince. La terreur de Henri ne fut pas chimérique; il étoit temps qu'il se sauvât: un gros de troupes s'apprêtoit à investir le Louvre du côté de la campagne comme il l'étoit du côté de la ville, et même quelques corps de garde, déjà portés en avant, tirèrent sur lui et sur sa suite; le peuple, au défaut d'autres armes, l'accabla d'injures.

D'un autre côté, dans les provinces, les partisans du duc faisoient des levées, destinées sans doute à venir renforcer les Parisiens qui auroient formé le blocus du Louvre. Ce n'étoit donc pas le dessein de chasser le roi de Paris qu'avoit formé le duc de Guise; son projet, au contraire, étoit de l'y retenir. « J'ai défait les Suisses, écrivoit-il le lendemain des barricades et d'un air triomphant au gouverneur d'Orléans, j'ai taillé en pièces une partie

des gardes du roi, et tiens le Louvre investi de si près que je rendrai bon compte de ce qui est dedans. » Qu'on n'accuse point ici le duc de Guise de fanfaronnade; un chef de parti, s'il veut se soutenir, doit enfler ses succès.

Après que le roi se fut échappé, ce même gouverneur d'Orléans écrivit à ceux qui ramassoient des troupes dans la province par ses ordres, et par suite des demandes du duc: « Notre grand n'a su exécuter son dessein, le roi s'étant sauvé dans Chartres. Je suis d'avis que vous vous retiriez dans vos maisons le plus doucement que vous pourrez, sans faire semblant d'avoir rien vu. Je suis si éperdu, que je ne sais ce que je fais. » Découragement d'un conspirateur subalterne!

L'âme ferme du duc de Guise ne se laisse point ébranler par un revers. Le roi lui échappe; il assure du moins sa conquête: il assemble le peuple, fait créer de nouveaux officiers de ville et de nouveaux capitaines plus attachés à lui que les anciens. Il va trouver le premier président, et le prie d'assembler le parlement pour prendre avec lui des mesures convenables aux circonstances. D'aussi loin que le magistrat l'avoit aperçu: « C'est grande pitié, lui dit-il, quand le valet chasse le maître. Au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est au roi, et mon corps aux méchans.»

Puis, répondant directement aux propositions du duc : « Quand la majesté du prince est violée, dit Harlai d'un air sévère, le magistrat n'a plus d'autorité. » Guise ne se rebute pas ; il s'adresse au président Brisson qu'il trouve plus complaisant : il visite aussi les ministres étrangers, leur raconte cet événement à sa décharge, et les prie d'envoyer à leurs cours des relations conformes aux manifestes qu'il répand de tous côtés.

Ces soins politiques ne lui font pas oublier les soins militaires : il s'empare de l'arsenal et de la Bastille, fait retirer les barricades, rétablit l'ordre et la police, de manière que le lendemain du départ du roi tout étoit aussi tranquille que s'il n'y avoit point eu d'émeute: il met garnison dans les villes adjacentes, surtout celles dont la situation sur les rivières pouvoit servir à affamer la capitale; et en même temps qu'il vaque à ces occupations, il continue de prêter l'oreille aux propositions de la reine mère, restée à Paris exprès pour négocier.

On ne s'attend pas, sans doute, à nous voir analyser les écrits qui parurent alors. Nous ne nous arrêterons qu'à un seul, parce qu'il peint le caractère des personnages, et qu'il finit par des réflexions très-judicieuses. On l'attribue à un petit-fils du fameux chancelier de l'Hôpital. « Il y a, dit-il, une dé-

claration du roi sur ce qui est arrivé à Paris contre lui-même; mais cela si froid, si timide, que rien plus, comme d'un homme qui se plaint, et n'ose nommer celui qui l'a battu; comme d'un homme qui a peur que son ennemi soit encore en colère, et ne veuille se contenter du mal qu'il lui a fait. Il n'ose dire qu'il ait été contraint de s'enfuir, ni qu'on l'ait chassé; il n'ose appeler cela injustice : à peine déclare-t-il qu'il en fera punition; ne commande plus à son peuple, mais le prie; mande que l'on fasse supplications aux églises, afin que cette querelle se puisse bientôt apaiser, comme s'il avoit peur que M. de Guise fût offensé de ce qu'il ne s'étoit pas laissé prendre dans le Louvre, mais s'en étoit fui.

» L'autre, tout au rebours, écrit deux lettres, l'une au roi, l'autre publique, toutes deux lettres de soldat, braves, audacieuses, et où il s'élève galamment de ce qu'il a fait; dit que ce jour-là Dieu lui mit entre les mains le moyen d'un signalé service, le récite avec peu de paroles et hardies, sans aucune démonstration de crainte, ni de penser avoir failli, et finalement conclut par une résolue menace: que, malgré tout le monde, il maintiendra le parti catholique, et chassera d'auprès du roi ceux qui favorisent les hérétiques, désignant le duc d'Épernon. » L'écrivain, très-

partisan des réformés, exhorte ensuite le roi à faire sa paix avec eux, et à s'aider de leurs secours.

Sur l'objection qu'à ce seul mot de paix avec les hérétiques toute la chrétienté catholique s'élevera contre le roi et le détrônera, l'auteur répond, en apostrophant le monarque : « Oui, si tu le prononces, ce mot de paix, comme celui qui fuyoit dernièrement de Paris devant le duc de Guise. Prononce-le comme celui qui gagna la bataille de Jarnac et de Montcontour, et qui tout seul étoit plus effroyable que le reste de son armée, et tout tremblera. Il ne faut pas que les partis te reçoivent et que tu ailles à eux; il faut qu'ils viennent à toi, et que tu les reçoives; être roi, c'est ton parti. »

Le fâcheux état où se trouvoit Henri, expulsé de sa capitale par un sujet rebelle, et détesté de son peuple, quoique plein de bonté, excitoit la compassion de ses fidèles serviteurs : ils étoient fâchés de le voir continuellement s'écarter des principes qui auroient dû diriger sa conduite dans les circonstances. Il étoit naturel que le roi cherchât de l'argent : « Mais, disoit Pasquier, le vrai subside dont le prince devroit faire fonds, est la bienveillance de ses sujets. Il dépend de lui de réformer tout le monde en se réformant lui-même; qu'il respecte les lois, et il sera respecté. Ho-

norer la noblesse, la récompenser selon ses degrés, ménager le peuple, soutenir le clergé, ne point perdre son bien, employer son temps, consulter la justice et non lui commander, voilà son devoir. S'il ne le fait pas, je publie dès à présent à son de trompe, par tous les cantons de la France, la ruine de lui et de son état. » Telles étoient les tristes réflexions que le zèle arrachoit aux catholiques éclairés, bien différentes de la ridicule amende honorable qu'une dévotion mal réglée faisoit imaginer aux catholiques ligueurs.

Il paroît que le duc, ayant manqué le but actuel de ses desseins, savoir, de se rendre maître de la personne du roi, afin de commander sous son nom, ne pensa plus qu'à deux choses : la première, à se justifier des imputations de violence qu'on pourroit lui reprocher ; et la seconde, à prendre des sûretés en cas qu'il ne persuadât pas. Or, le premier dessein, qu'il afficha hautement, donna sur lui un avantage à la reine mère qui négocioit un rapprochement entre lui et son fils, et qui partit des assurances du duc pour lui arracher chaque jour de nouvelles protestations de respect et de fidélité envers le roi. Ces démonstrations extérieures en imposèrent tellement aux subalternes qui n'étoient pas dans la confidence de Guise, que les seize eux-mêmes décidèrent qu'on iroit

demander pardon au roi et qu'on l'inviteroit à revenir. Ils se mirent en tête qu'une soumission relevée de quelque appareil de religion feroit oublier au roi ce qui s'étoit passé, et le rappelleroit à Paris ; et le duc crut pouvoir donner son consentement à une démarche qui replaceroit le monarque dans ses filets, et qui le mettroit à même de profiter mieux, une autre fois, de l'occasion qu'il avoit laissé perdre une première. Dans cette commune persuasion, la fameuse confrérie des pénitens, autrefois si chère à Henri, part à pied de la capitale, et va le trouver à Chartres. On avoit affecté que tout eût un air singulier dans cette bizarre procession : nous en prendrons la description dans l'historien de Thou, qui parle comme témoin oculaire.

« A la tête paroissoit un homme á grande barbe sale et crasseuse, couvert d'un cilice, et par-dessus un large baudrier, d'où pendoit un sabre recourbé : d'une vieille trompette rouillée il tiroit par intervalles des sons aigres et discordans. Après lui marchoient fièrement trois autres hommes, aussi malpropres, ayant chacun en tête une marmite grasse au lieu de casque, portant sur leur cilice des cottes de mailles, avec des brassards et des gantelets ; ils avoient pour armes de vieilles hallebardes rouillées : ces trois rodomonts rouloient des yeux hagards et furibonds, et se

démenoient beaucoup pour écarter la foule accourue à ce spectacle.

» Après eux venoit frère Ange de Joyeuse, ce courtisan qui s'étoit fait capucin l'année dernière. On lui avoit persuadé, pour attendrir Henri, de représenter dans cette procession le Sauveur montant au calvaire : il s'étoit laissé lier et peindre sur le visage des gouttes de sang qui sembloient découler de sa tête couronnée d'épines ; il paroissoit ne traîner qu'avec peine une longue croix de carton peint, et se laissoit tomber par intervalles, poussant des gémissemens lamentables.

» A ses côtés marchoient deux jeunes capucins, revêtus d'aubes, représentant l'un la Vierge, l'autre la Madeleine. Ils tournoient dévotement les yeux vers le ciel, faisant couler quelques fausses larmes; et toutes les fois que frère Ange se laissoit tomber, ils se prosternoient devant lui en cadence. Quatre satellites, fort ressemblans aux trois premiers, tenoient la corde dont frère Ange étoit garrotté, et le frappoient à coups de fouet, qui s'entendoient de très-loin. Une longue suite de pénitens fermoit cette marche comique. »

En voyant défiler devant la cour, dans la cathédrale de Chartres, cette pieuse mascacarade, Crillon, brave guerrier, allié de Joyeuse, s'écria : « Frappez tout de bon, fouettez; c'est un lâche qui a endossé le froc

pour ne plus porter les armes. » Le roi, au lieu de goûter ce spectacle indécent, fit une grave réprimande à son ancien favori de ce que, par un zèle imprudent, il tournoit en farce le mystère sacré de notre rédemption. Il lui remontra aussi qu'on avoit abusé de sa crédulité, en l'engageant, sous prétexte de religion, à se mettre à la tête des rebelles, « que je sais, ajouta Henri en élevant le ton, être en grand nombre dans cette procession. »

Henri le savoit : il étoit instruit qu'entre plusieurs gens de bonne foi, sous le sac de pénitens, étoient cachés nombre des plus ardens ligueurs, qui venoient impudemment ranimer le courage de ceux de Chartres, et les engager à prêter serment de fidélité au duc de Guise. Il les avoit sous sa main : il pouvoit les punir, et il les laissa remplir leur mission. Ainsi tolérés, ils jetèrent dans la ville des semences de révolte qui ne permirent point au roi d'y rester. Il se retira à Vernon, et de là à Rouen, où il fixa son séjour, pendant les négociations entamées par la reine mère.

La burlesque ambassade des ligueurs fut suivie d'une députation du parlement de Paris, que le roi remercia, en exhortant les magistrats à continuer de le bien servir. Vint après une autre députation des officiers municipaux au nom de la ville même. Henri les

reçut favorablement, quoiqu'il n'approuvât pas les changemens faits dans ce corps par le duc de Guise. On voyoit qu'il n'auroit demandé qu'une réparation un peu supportable, pour pardonner. Ces députations donnoient ordinairement ouverture à des propositions. Tantôt Henri s'adressoit à *tous* en général, tantôt il s'entretenoit avec quelques-uns en particulier. Il y eût aussi des requêtes de la ligue et des réponses du *roi* rendues publiques; mais, quand on auroit satisfait aux demandes les plus outrées des *seize* mêmes, ce n'étoit rien si on n'avoit le consentement du duc de Guise. Il fallut donc se déterminer à traiter directement avec lui. On lui demanda ses prétentions. Il les notifia aussi hautement que la veille des barricades, et le roi ne s'en choqua pas.

On est toujours étonné de la tranquillité de Henri, du sang froid avec lequel il traitoit des affaires dont la seule idée auroit dû l'exciter à des éclats : retiré à Rouen, il s'y amusoit de fêtes sur l'eau, de jeux, de spectacles, comme si tout son royaume n'eût pas été en feu. Pendant ce temps, les courriers et les ministres alloient et revenoient de lui aux rebelles, de la reine mère au conseil. Il y assistoit assidument. Il écoutoit froidement les propositions les plus humiliantes pour un souverain, prenoit la plume, ajoutoit, chan-

geoit, retranchoit, calculoit pour ainsi dire son déshonneur. De ces délibérations sortit enfin le fameux édit de juillet, nommé l'édit d'union, qualification qui en marque le principal objet.

Dans un long préambule, le roi rend compte des efforts qu'il a faits jusqu'à présent pour abolir l'hérésie. Il dit que, les voyant rendus inutiles par l'obstination des sectaires, il est déterminé à leur faire la guerre à toute outrance, et à ne pas mettre les armes bas qu'ils ne soient détruits jusqu'au dernier; qu'il en fait le serment, et qu'il ordonne à tous ses sujets, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de le jurer comme lui et de le signer; de promettre aussi, par le même acte solennel, de ne jamais reconnoître pour roi de France un prince qui ne professeroit pas la religion catholique, apostolique et romaine. Cet édit fut juré par la cour et enregistré par les parlemens. Le duc de Nevers s'étoit refusé plusieurs fois à le souscrire. Il se rendit enfin quand le roi le lui enjoignit, sous peine de désobéissance.

On vit aussitôt commencer l'exécution des articles secrets concertés auparavant. Le duc de Guise fut déclaré généralissime, avec une autorité absolue sur les armées. Les ligueurs firent entrer des troupes affidées dans les places de sûreté qui leur étoient abandonnées pour plusieurs années. Le roi retira de plu-

sieurs villes et provinces ses gouverneurs et commandans fidèles, pour y substituer ceux que la sainte union lui avoit marqués. Le duc de Mayenne se tint prêt à partir pour commander l'armée destinée à agir du côté du Languedoc, contre Montmorency et ses adhérens; mais le duc de Guise ne se pressa pas d'assembler celle qu'il devoit mener contre le roi de Navarre, parce qu'il lui étoit important de veiller sur les états-généraux, que le roi indiqua à Blois pour les premiers jours d'octobre, et où devoit se confirmer, avec l'édit d'union, toute l'autorité conférée au duc de Guise.

Les favoris du roi, d'Épernon entre autres, n'avoient point attendu qu'il se livrât à ses ennemis pour sortir de la cour. Ils la quittèrent en frémissant de dépit de la foiblesse de leur maître. D'Épernon surtout, homme fier et courageux, brava le parti opposé, jusque dans sa disgrâce. Peu s'en fallut cependant qu'il ne fût victime de la haine de Villeroi. Ce ministre, ou hasarda lui-même, ou, dans un moment d'humeur du roi contre son favori, surprit des ordres qui autorisoient les habitans d'Angoulême à le chasser de leur ville. D'Épernon, n'ayant avec lui qu'une vingtaine d'hommes, sans provisions ni poudre, retiré dans le château, place ouverte de tous côtés, résista pendant trente heures aux atta-

ques de toute la ville. Sorti avec gloire de ce péril, il écrivit au roi pour se plaindre. Ce prince lui répondit qu'il n'avoit commandé aux habitans d'Angoulême de le prendre, qu'afin qu'ils le lui amenassent, et qu'il pût le traiter comme son propre fils. Si l'on ne connoissoit les grands, qui s'imaginent que toute excuse de leur part est encore trop bonne pour leurs inférieurs, on croiroit que Henri a voulu ajouter la rallerie à l'injure.

D'Épernon ne tarda pas à être vengé. Après la publication de l'édit d'union, Henri, à la recommandation de la reine mère, eut la complaisance d'accorder une entrevue au duc de Guise. Il n'y fut pas plus question d'affaires que si le royaume eût été fort tranquille : puis tout à coup, sans aucune raison apparente, le roi congédia les cinq ministres qui composoient son conseil principal, Villeroi, l'ennemi de d'Épernon, le chancelier de Chiverni, Pinart, Brulart et Bellièvre ; il mit à leur place Montholon, Ruzé, Revol, homme nouveau dans les affaires, mais plein de probité, et très-attaché à sa personne; il ne conserva aussi des courtisans que ceux dont la fidélité lui étoit connue, gens de main et d'exécution. La reine mère continua d'assister au conseil; mais on ne traitoit plus devant elle que les objets sans conséquence.

Ces changemens ne donnèrent point à pen-

ser aux ligueurs ; ils les regardèrent comme le fruit des inconséquences ordinaires du roi. Guise en prit d'autant moins d'ombrage, que le temps que Henri sembloit perdre à former sa cour et à renouveler son conseil, le duc l'employoit à faire dans les provinces nommer députés aux états de Blois des gens qui lui fussent entièrement dévoués.

De cette dernière tentative dépendoient sa fortune et sa vie : il étoit enfin arrivé à ce terme fatal où il n'y a plus à reculer, et où il faut vaincre ou périr ; mais, si la hardiesse de l'entreprise lui inspiroit nécessairement quelques frayeurs, il étoit bien rassuré par un concours de circonstances qui se présentent rarement dans les révolutions. Jamais chef de parti n'eut de plus belles espérance. Guise, venant à Blois combattre son roi et détruire sa puissance, ou la partager pour l'anéantir ensuite, comptoit presque autant de partisans zélés qu'il y avoit de députés dans les états. La plupart, complices de sa révolte, tremblans pour eux-mêmes si le duc succomboit, étoient aussi intéressés que lui au succès. Que pouvoient contre un si grand nombre quelques sujets fidèles, trop convaincus de l'impuissance du monarque, et portant dans toute leur conduite la timidité qu'inspire la défiance de ses forces ? Il n'y avoit point à compter non plus sur les princes du sang. Ceux d'entre eux qui

étoient catholiques, tels que le cardinal de Bourbon, Charles son neveu, cardinal de Vendôme fils du prince de Condé, et ses deux frères le prince de Conti et le comte de Soissons, qui sollicitoient alors l'absolution du pape, le duc de Montpensier et le prince de Dombes son fils, éclipsés tous par le duc de Guise, ne jouissoient d'aucun crédit auprès des ligueurs : enfin le roi de Navarre, héritier présomptif de la couronne, mais noté d'hérésie, n'osoit paroître dans une assemblée toute composée de ses ennemis ; assemblée cependant convoquée selon les règles, ayant le roi à sa tête, dépositaire du pouvoir de l'état, et dont les décrets souverains alloient décider du trône.

Guise n'avoit omis aucune des précautions qui devoient lui rendre les délibérations favorables. D'un seul mot il pouvoit faire soulever Paris, la Brie, la Picardie, la Normandie, le Soissonnois, la Bourgogne, l'Orléanois, provinces qui environnent la capitale ; dans les autres il avoit à sa dévotion les principales villes, un nombre infini de partisans dans la première noblesse, des magistrats dans tous les tribunaux, les évêques et archevêques, une foule de docteurs, de curés, de religieux de différens ordres, toute la société des jésuites, et un peuple innombrable, que le fanatisme pouvoit en un moment rendre soldat.

L'ouverture des états se fit le 16 octobre, dans la grande salle du château de Blois. Le clergé y avoit cent trente-quatre députés, la noblesse cent quatre-vingts, et le tiers-état cent quatre-vingt-un. Comme grand-maître de la maison du roi, le duc de Guise fit les honneurs de la première séance; l'historien Matthieu nous peint ainsi sa contenance dans cette action d'éclat. « Les députés étant entrés et la porte fermée, le duc de Guise, assis en chaire, habillé d'un habit de satin blanc, la cape retroussée à la bigearre, perçant de ses yeux toute l'épaisseur de l'assemblée, pour reconnoître et distinguer ses serviteurs, et, d'un seul élancement de sa vue, les fortifier en l'espérance de l'avancement de ses desseins, de sa fortune et de sa grandeur, et leur dire sans parler, je vous vois, se leva, et, après avoir fait une révérence, suivi de deux cents gentilshommes et capitaines des gardes, alla quérir le roi, lequel entra plein de majesté, portant son grand ordre au col. »

Henri, qui représentoit merveilleusement dans ces occasions, fit un discours éloquent sur le maintien de la religion, le soulagement des peuples, la réforme des abus, la fidélité due au souverain, l'éloignement de toute ligue et de toute cabale, sujets qui devoient être la matière des délibérations de l'assemblée; il parla en monarque et en père. Si on

a quelque chose à lui reprocher, ce seroit trop de ménagemens pour les ligueurs : cependant ils se prétendirent insultés par quelques-unes de ces expressions ; et, sachant qu'il faisoit imprimer sa harangue, l'archevêque de Lyon, ami intime du duc de Guise, eut l'impudence de demander au roi la suppression de ces expressions, et de le menacer, s'il ne l'accordoit, du ressentiment de tout le parti. Première insolence, qui fit sentir à Henri ce qu'il devoit attendre par la suite.

Quelque célèbres que soient ces seconds états de Blois, il n'y a de véritablement intéressant que la catastrophe. M. de Thou remarque que toutes ces assemblées se ressemblent par le fond ; qu'avec les intentions les plus opposées les membres tiennent le même langage, et qu'on prétexte toujours le bien public, quoique chacun n'ait en vue que son intérêt particulier. Celle-ci eut encore ce trait de ressemblance avec les autres, qu'on y fit beaucoup de propositions, et qu'il n'y eut rien de statué, si ce n'est que l'édit d'union y fut déclaré loi fondamentale du royaume, que le roi jura publiquement de l'observer, et fit faire le même serment à tous les députés. A l'effet de se concilier de plus en plus le pape, le duc, auquel la chose importoit d'ailleurs fort peu, avoit proposé l'acceptation du concile de Trente ; mais il se trouva

dans le sein même des états une opposition qui sauva le roi de l'embarras de refuser ; il ne fut pas si heureux dans l'affaire du roi de Navarre et du duc de Savoie.

Les états avoient formé la demande que le premier fût nommément exclus de la couronne, encore qu'il le fût déjà implicitement par l'édit de réunion. En réponse à cette requête, le roi fit passer aux états une protestation du prince, qui se plaignoit surtout de n'avoir pas été entendu. Mais ceux-ci refusèrent d'y avoir égard, se fondant sur ce qu'indépendamment de la nécessité de cette mesure pour le maintien de la religion, le roi de Navarre avoit été inutilement sommé plusieurs fois par le pape, et déclaré par lui hérétique et relaps. Contraint de se rendre à ces raisons, le roi promit l'édit sollicité, n'espérant plus de se soustraire à cette persécution que par les délais qu'il pourroit faire naître. Quant au duc de Savoie, ce prince, profitant de l'état d'impuissance où la France étoit réduite, venoit de s'emparer du marquisat de Saluces. Allié secret du duc de Guise, c'étoit de l'aveu de celui-ci, qui avoit cru devoir acheter son appui par cette complaisance, qu'il s'étoit porté à une démarche aussi audacieuse. A cette nouvelle, l'honneur patriotique sembla se réveiller dans le cœur des François, de quelque parti qu'ils fussent, et chacun à Blois cria ven-

geance. Le roi crut avoir trouvé une occasion naturelle de diversion, et demanda de l'argent pour faire la guerre à l'usurpateur. Le duc de Guise, malgré ses liaisons avec le duc de Savoie, n'eut garde de s'opposer directement à l'indignation qui éclatoit contre lui, ce qui auroit pu le démasquer: mais il tira habilement parti de la circonstance. S'il ne put empêcher de résoudre qu'on armeroit contre la Savoie, il fit conclure que la guerre contre les huguenots n'en seroit pas suivie moins vivement; et en même temps on força le roi à une réduction considérable sur les tailles. On vouloit donc le réduire à l'impossible. Henri le sentit, et poussé à bout il résolut de ne rien ménager.

Le roi sut, par les proches parens mêmes du duc, qu'il machinoit quelque dessein important. Soit indiscrétion, soit jalousie, il échappa quelques aveux au duc de Mayenne son frère. On étoit sûr d'ailleurs qu'il mettoit tout en œuvre pour se faire des créatures, offrant emplois, places, gouvernemens à ceux qu'il vouloit s'attacher, comme s'il eût déjà été le maître. Le maréchal d'Aumont raconta au roi une conversation qu'il avoit eue avec le duc, dans laquelle celui-ci n'avoit caché ni ses mécontentemens ni ses projets.

Il se plaignoit qu'en même temps qu'on réunissoit en sa faveur le titre de généralis-

sime des armées du roi à la charge de grand-maître de sa maison, la cour rendoit ces titres illusoires, en donnant à d'autres le commandement des armées. « Il falloit donc, disoit-il, que les états le nommassent eux-mêmes connétable, afin que, revêtu de cette autorité indépendante, il pût procurer le bien de la religion malgré le roi lui-même, s'il étoit nécessaire. Il conjura le maréchal de le seconder dans ce dessein, et lui promit en récompense le gouvernement de Normandie. Voyant d'Aumont froid à cette proposition, Guise tire un poignard, et se dépouillant le bras jusqu'au coude, veut s'ouvrir la veine, pour signer sa promesse de son sang. Le maréchal l'écoute, et finit la conversation en se retranchant sur des politesses générales.

Guise, en qualité de généralissime, demandoit des gardes, comme en avoit eu le roi lorsque, étant duc d'Anjou, il avoit été nommé, sous Charles IX, lieutenant-général du royaume. Il fut refusé, se plaignit et menaça. Le roi ne vouloit point conserver Orléans à la sainte union pour place de sûreté. « Je saurai bien, dit le duc insolemment, la retenir malgré lui. » La duchesse de Montpensier sa sœur tenoit les discours les plus inconsidérés. Elle portoit ordinairement à son coté une paire de ciseaux d'or : c'étoit, disoit-elle, « pour faire la couronne mona-

cale à Henri, quand il seroit confiné dans un monastère. »

Quelques-uns cependant des amis du duc ne voyoient pas sans frayeur son extrême audace, et la patience du roi. Ils l'exhortoient à ne point abuser de la fortune; ils lui représentoient le danger auquel des entreprises téméraires alloient exposer sa femme et ses enfans encore en bas âge. « Abandonné, répondit il, dans un âge encore plus tendre, d'un père, qu'un coup parti de la main perfide des hérétiques venoit de m'enlever, resté avec mon frère en butte à tous les traits des ennemis de ma maison, ai-je cessé pour cela de m'élever, de rassembler les débris de la fortune d'un père si grand, et même de le venger? Je remets à Dieu, qui m'a protégé jusqu'à présent, le soin de les conserver, mais je ne les ai pas mis au monde pour qu'ils troublent mes projets. Si la mort m'enlève avant qu'ils aient atteint un âge mûr, qu'ils se fassent eux-mêmes leur fortune, comme je me suis fait la mienne, et que, par leur conduite, ils se montrent dignes héritiers de ceux qui leur ont donné le jour. »

D'ailleurs Guise, échappé aux entrevues de Saint-Maur et de Paris qui devoient lui être si fatales, ne pouvoit se persuader que Henri fût capable d'une résolution : de sorte qu'ayant trouvé sous sa serviette un billet mis

par une main inconnue, qui lui donnoit avis des desseins du roi contre lui, il écrivit au bas: Il n'oseroit », et jeta le billet sous la table. « Il comptoit aussi sur la nombreuse escorte d'amis fidèles dont il n'étoit jamais abandonné, pas même auprès du roi, qui auroit été, au milieu de cette troupe, plus prisonnier que celui qu'il auroit voulu faire arrêter.

Mais c'est précisément la foiblesse revêtue d'un titre d'autorité dont il faut appréhender les efforts. Que ne peut celui qui a droit de commander, quand il veut efficacement? Son impuissance apparente est pour lui une nouvelle arme, par la confiance présomptueuse qu'elle inspire à son ennemi, et plus il a à craindre, moins il ménage la victime de son ressentiment.

Si le duc de Guise eût été moins redoutable, sans doute Henri, qui n'étoit pas sanguinaire, se seroit contenté de le faire arrêter. Et que n'avoit pas à espérer le coupable des longueurs d'un procès? Mais adoré comme il l'étoit de ses partisans, qui faisoient le plus grand nombre des habitans du royaume, que ne pouvoit-il pas, s'il échappoit des fers? Sa mort fut donc jurée : on se servit, pour l'y amener, de l'appât même de son crédit.

Il est inutile d'entrer dans le détail des précautions prises pour instruire les assassins, les encourager, les placer, et couvrir les dé-

marches qui pouvoient donner des soupçons. Le roi fit avertir le duc que, voulant avoir la journée libre, il tiendroit le conseil de grand matin, le 22 décembre. De peur qu'il y manquât, on le prévint qu'il y seroit décidé deux affaires qui l'intéressoient non directement, mais pour des amis qu'il vouloit servir afin d'en gagner d'autres par l'ostentation de sa puissance.

En arrivant, il se trouve investi des gardes du roi qui l'accompagnent jusqu'au haut de l'escalier, le chapeau bas, le priant, en qualité de grand-maître de la maison du roi, de les faire payer de leurs appointemens. A la vue de cette troupe suppliante, l'escorte du duc s'écarte et se disperse. Quand il est entré au conseil, la porte se ferme, les gardes reprennent leurs postes, et empêchent que de nouveaux avis qu'on envoyoit au duc ne parviennent jusqu'à lui.

A peine il fut entré, que, soit indisposition naturelle, soit frayeur, fruit de la réflexion, il devint pâle, et se plaignit d'un mal de cœur. Quelques confortatifs le remirent. Dans le moment qu'il reprenoit ses forces, on l'avertit que le roi veut lui parler dans son cabinet. Il salue gracieusement l'assemblée, sort de la salle, entre dans la chambre du roi qui y étoit attenante, et de là se rend vers le cabinet; mais comme il étoit embarrassé à en le-

ver la portière, un assassin saisit d'une main la garde de son épée, et de l'autre lui plonge un large poignard dans la poitrine. D'autres le frappent à la tête et au ventre, dans la crainte qu'il ne soit cuirassé. Il pousse un grand soupir. Par un reste de vigueur, il se débarrasse de leurs mains. Les bras tendus, la bouche ouverte, les yeux éteints, il court jusqu'au bout de la chambre. Un des complices ne fait que le toucher, il tombe et expire.

Le cardinal de Guise son frère, et Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, qui étoient au conseil, entendant du bruit, veulent aller à son secours : il n'étoit plus temps. On les arrête de la part du roi, ainsi que la mère du défunt, ses fils, ses plus proches parens, le vieux cardinal de Bourbon, et les principaux partisans du duc, tant dans le château que dans la ville. Henri descend aussitôt chez sa mère, retenue au lit par des infirmités qui la conduisirent bientôt au tombeau. « Le roi de Paris n'est plus, madame, lui dit-il en entrant, et je suis roi désormais. — Vous avez fait mourir le duc de Guise! reprit-elle en soupirant : Dieu veuille que cette mort ne vous rende pas roi de rien! C'est bien coupé, mon fils, mais il faut coudre. Avez-vous pris toutes vos mesures? » Il la pria d'être tranquille, et alla se montrer au peuple.

Henri eut une longue conférence avec Mo-

rosini, légat du pape, homme doux et prudent, qui, se renfermant dans son emploi, se contenta d'exhorter le roi à soutenir la religion, sans approuver ni blâmer la mort du duc de Guise. Cette modération du légat fit croire au roi que la mort du cardinal de Guise seroit indifférente à la cour de Rome. On le regardoit comme presque aussi dangereux que son frère, turbulent, emporté, capable de souffler dans tous les cœurs le désir de vengeance dont il étoit animé. Sa mort fut résolue.

Enfermé dans une chambre haute avec l'archevêque de Lyon, ils avoient passé en prières le jour de cette sanglante catastrophe, et la nuit qui la suivit. Le matin du 23 on les sépara. Chacun crut de son côté qu'il étoit destiné à la mort. Le cardinal fut bientôt éclairci; on lui déclara qu'il n'avoit plus qu'un instant à vivre. Il se mit à genoux, recommanda son âme à Dieu, et se couvrant la tête, il s'écria : « Faites votre commission. » Aussitôt des soldats le tuèrent à coups de hallebardes. Les corps des deux frères furent mis avec leurs habits dans la chaux vive pour être consumés, de peur que les ligueurs n'en fissent des reliques.

Ce meurtre pouvoit devenir décisif, si le roi avoit su s'armer de rigueur, et écraser le fanatisme par l'autorité, au lieu de se contenter de lui enlever quelques villes : mais,

comme si l'effort qu'il venoit de faire en abattant la tête du chef l'eût épuisé, il tomba bientôt dans sa langueur ordinaire. Commandant sans force, il fut servi mollement. La plupart des prisonniers faits au moment du massacre s'échappèrent. Plusieurs furent même relâchés par des ordres émanés d'une trop grande bonté. Il ne lui resta enfin que le jeune prince de Joinville, qui prit le nom de duc de Guise, et le vieux cardinal de Bourbon, dont on craignoit moins la personne que le nom. Encore le roi fut-il obligé de racheter ces deux prisonniers de ceux à qui il les avoit d'abord donnés en garde, et qui, tentés par l'argent des ligueurs, mirent à prix leur fidélité à l'égard du souverain. Le duc de Mayenne fut manqué d'une heure par ceux qui avoient été envoyés à Lyon pour l'arrêter. Il se sauva en Bourgogne, son gouvernement, bien embarrassé d'abord sur le parti qu'il devoit prendre, mais bien rassuré, sitôt qu'il eut su ce qui se passoit à Paris.

On y apprit, le 23 au soir, la mort du duc de Guise. Il est impossible d'exprimer l'effet que produisit cette nouvelle. Larmes, sanglots, gémissemens, douleur sombre et morne, tout ce qui se caractérise un peuple consterné, se peignoit dans les actions et sur le visage des Parisiens. On s'abordoit d'un air lugubre, on s'embrassoit avec un silence fa-

rouche, les yeux gros de pleurs, le cœur serré, comme si on se fût dit le dernier adieu. Les églises étoient pleines de femmes qui se lamentoient. Les prédicateurs se turent, ou se contentèrent d'abord de déplorer ce malheur, sans parler de vengeance. Les plus zélés ligueurs, incertains et tremblans, restoient renfermés dans leurs maisons. Un homme d'autorité paroissant de la part du roi dans ce moment d'épouvante, secondé de quelques troupes, et appuyé des fidèles serviteurs que ce prince conservoit dans le parlement, dans les autres cours, et auprès de la principale bourgeoisie, auroit forcé les chefs de la faction à s'exiler d'eux-mêmes; et la populace ensuite, dénuée de conseils, seroit aisément rentrée dans le devoir,

L'indécision du roi perdit tout : il n'envoya qu'un négociateur. Dès le 25, jour de Noël, après vêpres, les factieux, revenus de leur étourdissement, s'assemblèrent à l'hôtel-de-ville. Se trouvant réunis contre leur attente, ils éclatèrent non plus en gémissemens douloureux sur le malheur de leur chef, mais en invectives contre le roi. Les seize, d'autant plus à craindre qu'ils venoient de voir le danger de plus près, parurent à cette assemblée environnés de satellites, auxquels ils inspiroient toute leur fureur. Impatiens d'exercer leur vengeance, ils sembloient ne chercher

que des victimes. Harlai, premier président, et d'autres magistrats avec lui coururent à cette assemblée, inspirés par le désir de la paix. Les rebelles les regardoient d'un œil féroce, prêts à les déchirer au moindre mot de conciliation. Ils furent donc forcés de joindre leurs voix aux acclamations de la populace, qui nomma gouverneur de Paris Charles, duc d'Aumale, cousin germain du duc de Guise. Aussitôt le nouveau gouverneur leva une armée pour donner du secours à Orléans, qui s'étoit soulevée comme Paris, et que le roi pressoit, et la révolte fut consommée.

[1589] Pendant ce temps, Henri faisoit tranquillement la clôture des états de Blois et les obsèques de sa mère. Catherine de Médicis, qui avoit fait tant de bruit en sa vie, mourut presque sans qu'on y songeât ; tout le monde étoit trop occupé de ses propres affaires. Elle survécut à trois de ses fils, et vit le sceptre prêt à échapper de la main du quatrième. Catherine eut le sort de tous ceux qui veulent tenir une juste neutralité entre des esprits échauffés par des opinions contraires : elle déplut aux uns et aux autres. Ils s'accordèrent à l'accuser d'irréligion : les catholiques, parce qu'elle ne montroit pas le zèle qu'ils auroient souhaité ; les calvinistes, parce qu'elle ne les laissoit pas s'étendre. Les ligueurs la trouvoient trop favorable aux pré-

ventions de son fils pour les Bourbons; et réciproquement ceux-ci la croyoient trop livrée aux princes lorrains.

Elle éprouva en effet ces différens penchans, selon les circonstances. Moins politique qu'intrigante, elle n'avoit point de système de conduite fixe et déterminé. De là ses variations perpétuelles qu'on attribue à la méchanceté. Elle eut un défaut plus dangereux encore dans les personnes qui gouvernent, défaut des âmes foibles, celui de tromper et de manquer de parole. On dit qu'en mourant, éclairée sans doute par une tardive expérience, elle conseilla à son fils de s'attacher aux princes du sang, et surtout au roi de Navarre, comme le plus intéressé à lui être fidèle. Henri parut très-sensible à la mort de sa mère, et lui fit faire des funérailles bien fastueuses pour les circonstances où il se trouvoit.

Les états finirent le 16 janvier par des harangues pleines de tout ce que l'éloquence peut fournir de plus pompeux. « Jamais, dit M. de Thou, on n'entendit discours plus étudiés; jamais on n'avança de plus grandes maximes; jamais on ne raisonna plus solidement; jamais on ne se servit de style plus flatteur; jamais enfin Henri, au milieu de la paix la plus profonde, n'assista à aucune action avec plus de tranquillité. » Il avoit eu soin d'y faire confirmer de nouveau l'édit d'union,

comme loi de l'état, et de le faire jurer encore une fois par tous les députés : il les exhorta, chacun en particulier, à rapporter dans leurs provinces des sentimens de paix, et à les inspirer aux autres. Tous le promirent, et ils se séparèrent trop contens, même les royalistes, d'être quittes d'une assemblée tumultueuse, de laquelle les derniers événemens avoient banni toute confiance.

Pour les ligueurs, il leur tardoit de se rendre à Paris, où Mendose, ambassadeur d'Espagne, les avoit devancés. Ce ministre, voyant le roi se perdre de lui-même, et se sentant désormais inutile auprès d'un homme qu'on pouvoit abandonner à sa foiblesse, plus dangereuse pour lui que tous les piéges qu'on lui tendroit, quitta la cour sans prendre congé, et vola à Paris, d'où devoient désormais partir les feux destinés à embraser le royaume. Il y fut bientôt suivi du duc de Mayenne, et tous deux, en arrivant, trouvèrent cette ville dévouée à leur parti, au-delà même de leurs espérances.

Si l'on veut savoir à quoi peut se porter une populace effrénée, il faut lire dans les auteurs contemporains les excès des ligueurs; on y trouvera un mélange de fureur et de ridicule qui inspire l'indignation et la pitié. La mort du cardinal de Guise ouvrit un vaste champ aux déclamations des prédicateurs. Le

meurtre du duc marquoit bien, à leur avis, peu de penchant dans le roi pour la sainte union; mais l'assassinat d'un évêque étoit un attentat manifeste contre la religion. Il n'y avoit plus à hésiter; Henri de Valois, nom qu'ils donnèrent au roi par la suite, étoit hérétique. Les catholiques devoient s'unir pour tirer vengeance de son crime, et y employer, s'il étoit nécessaire, « jusqu'au dernier denier de leur bourse, et jusqu'à la dernière goutte de leur sang. » — « Jurez-le tous, s'écria le fougueux Lincestre, dans sa chaire de Saint-Barthélemi, jurez-le tous avec moi. et levez la main en signe de votre serment. » Comme il vit que le premier président de Harlai, assis dans l'œuvre, les yeux baissés et la contenance tranquille, paroissoit ne prendre aucune part à cette saillie, il eut l'audace d'interpeller le magistrat, et de le forcer à suivre l'exemple de la multitude, en l'apostrophant en ces termes : « Levez aussi la main, monsieur le premier président! levez-la bien haut afin que tout le monde le voie. » — « O saint et glorieux martyr! s'écria dans son enthousiasme un religieux prêchant devant la mère du duc de Guise, ô saint et glorieux martyr! béni est le ventre qui t'a porté, et les mamelles qui t'ont allaité! »

Il n'y avoit point d'église où l'on ne fît pour eux des services funèbres, point de corps

de communauté, d'association, de confrérie, qui ne cherchât à se signaler par la pompe de ces devoirs lugubres, et par quelque trait de singularité en l'honneur des deux frères. On faisoit leur oraison funèbre; on exposoit à la porte des églises le tableau de leur prétendu martyre : sur les mêmes autels où on célébroit le saint sacrifice pour les Guises, quelques-uns eurent l'impiété de mettre des images du roi en cire; pendant la messe, il les piquoient en différentes parties du corps, et enfin au cœur, dans l'intention de faire mourir ce prince en langueur par ces espèces de conjurations magiques.

Des processions d'enfans parcouroient les rues; on en fit une générale, composée de plus de cent mille, qui partirent du cimetière des Innocens, et se rendirent à Sainte-Geneviève, portant chacun un cierge de cire jaune. En entrant dans l'église ils l'éteignirent et le foulèrent aux pieds, en criant de toute leur force : « Dieu éteigne la race des Valois! » Aux enfans se joignirent bientôt des personnes plus âgées « tant fils que filles, dit le bon Parisien, auteur du journal de Paris, hommes que femmes, qui sont tous nus en chemise, tellement qu'on ne vit jamais si belle chose. »

Il se commettoit à ces processions des désordres qui obligèrent les curés de les défen-

dre. Le duc d'Aumale, gouverneur de Paris, et d'autres jeunes gens, à l'exemple du chef, donnoient le bras à des femmes et à des filles, fort indécemment vêtues, avec lesquelles ils s'amusoient à rire et à folâtrer. D'Aumale « jetoit dans les églises, à travers une sarbacane, des dragées musquées aux demoiselles qu'il connoissoit, et leur donnoit des collations dans le cours de la marche. »

Les confesseurs travailloient avec ardeur, dans le tribunal, à éteindre dans le cœur de leurs pénitens toute fidélité à leur souverain, et comme ils trouvoient souvent des gens opiniâtres qui vouloient, pour rompre les liens sacrés de l'obéissance due au roi, une autorité autre que celle de leurs directeurs, ils imaginèrent de faire parler en leur faveur la faculté de théologie.

Ce corps respectable, qui a été si souvent le rempart de la foi, n'est pas plus à l'abri que les autres compagnies des cabales que les intrigans forment pour dominer. Dans ces occasions, les sages, peu faits pour le trouble, si contraires au calme nécessaire aux gens de lettres, voyant leurs efforts inutiles, se retirent; et il n'est pas surprenant qu'il émane alors d'un tribunal si éclairé des décisions qui feroient la honte d'une assemblée moins savante. Tel fut le fameux décret de la Sorbonne

rendu sur une requête présentée au nom de tous les catholiques.

La faculté, répondant à chaque article de la requête, décide, 1° que les François sont déliés du serment de fidélité prêté à Henri; 2° qu'on peut en conscience prendre les armes, former une ligue, lever de l'argent, et recourir à tous les moyens nécessaires pour la conservation de la religion catholique contre les mauvais desseins dudit roi, déclarant tous les moyens de défense légitimes, depuis que Henri, au préjudice de la religion catholique et de l'édit d'union, a violé les lois de la liberté naturelle, par les meurtres qu'il a commis à Blois. La faculté ajoute que le présent décret sera envoyé à Rome, pour être confirmé par le pape, et supplie sa sainteté de secourir l'église de France qui est dans le plus grand péril. Ce décret ne fut pas plutôt rendu public, que le peuple en fureur abattit les armes du roi, foula aux pieds ses écussons, défigura ses portraits, mutila ses statues, et se permit contre lui les injures les plus grossières.

C'étoit peu qu'une pareille décision, si l'exécution ne suivoit. Les factieux y travaillèrent; ils tentèrent d'engager le parlement à la guerre contre le roi; mais, loin de prêter l'oreille à leurs insinuations séditieuses, ce

corps ne s'occupoit que des moyens de procurer la paix. Voyant qu'ils ne pouvoient le gagner, les seize résolurent de l'asservir.

Le lundi matin, 16 janvier, pendant que le roi à Blois faisoit la clôture des états, que le parlement de Paris nommoit des députés pour envoyer au roi, le palais se trouve investi de gens armés. Bussi-le-Clerc, de procureur devenu gouverneur de la Bastille pour la ligue, entre dans la grand'chambre, armé d'une cuirasse et le pistolet à la main. Il tire de sa poche une liste, ordonne à ceux qu'il va nommer de le suivre à l'hôtel-de-ville, où le peuple les mandoit. A la tête étoit le premier président, Achille de Harlai, et le président de Thou son beau-frère. « Il est inutile, interrompit celui-ci, d'en lire davantage, il n'y a personne qui ne soit prêt à suivre son chef. » Tous se lèvent en même temps, et suivent l'audacieux Bussi. Il les mène comme en triomphe à travers une foule de populace qui poussoit des huées insolentes. Arrivés à l'hôtel-de-ville, ils vouloient s'y arrêter; mais on les fit passer outre, jusqu'à la Bastille, et on les y enferma. Dès le soir on relâcha ceux qui n'étoient point sur la liste de Bussi; d'autres furent accordés au cautionnement de leurs amis. Les rebelles mirent aussi en prison plusieurs personnes de naissance, suspectes par leur attachement au roi,

entre lesquelles de Thou cite avec éloge Charles de Choiseul-de-Praslin.

Telle étoit la situation des affaires à Paris, lorsque le duc de Mayenne y arriva. La duchesse de Montpensier, sortie de Blois quelques jours avant le massacre de ses deux frères, étoit allée en poste trouver celui-ci en Bourgogne, pour l'exhorter à ne faire ni paix ni trève avec le roi. Aussi se montra-t-il inflexible aux offres avantageuses de ce prince. La première opération qu'il fit dans la capitale fut de créer un conseil général de l'union; et le premier acte de ce conseil fut réciproquement de créer le duc lieutenant-général de l'état et couronne de France, en attendant la tenue des états-généraux, qu'on indiqua pour le mois de juillet.

Le lieutenant confirma l'autorité des seize, qui étoient comme le conseil particulier de Paris. Sitôt qu'ils eurent le décret de la Sorbonne, ils s'empressèrent d'envoyer à Rome conjurer le pape de ne point accorder au roi l'absolution des censures qu'on supposoit qu'il avoit encourues par la mort du cardinal de Guise. Aux agens de la populace ligueuse, le duc de Mayenne en joignit de qualité, plus capables de faire face à ceux que Henri envoyoit de son côté au souverain pontife.

C'étoit toujours Sixte V, pape inflexible sur les immunités ecclésiastiques, et sur ce

qu'il croyoit les droits de son siége. Il apprit sans émotion apparente la mort du duc, mais celle du cardinal le mit dans une fureur qui éclata. Quelques auteurs donnent à la colère de Sixte une autre cause que l'attachement aux maximes de sa cour. Ils disent que le pape étoit convenu avec le duc de Guise de donner une de ses nièces en mariage au prince de Joinville; que, sous prétexte de son penchant pour les hérétiques, le pape auroit déclaré Henri déchu de la royauté; qu'on l'auroit confiné dans un monastère; que le duc de Guise se seroit fait déclarer par les états lieutenant-général du royaume, et auroit ensuite fait prendre la couronne au prince de Joinville son fils. C'est à peu près la marche de Charles-Martel, qui, par sa qualité de maire du palais, fraya à Pepin-le-Bref, son fils, le chemin au trône que le père n'osa occuper lui-même.

Que ce projet ait été formé dans le temps, ou inventé d'après sa possibilité, il est certain que le pape n'en a jamais rien laissé échapper. Pour justifier l'aigreur qu'il montroit contre le roi, il prétextoit toujours l'obligation que sa place et sa conscience lui imposoient de punir un péché aussi grief et un crime aussi scandaleux que la mort d'un cardinal; et cependant ce n'étoit pas encore là son vrai motif. S'il avoit été guidé par ces

principes, il auroit écouté la justification du roi; et s'il n'avoit pas été content de ses raisons, du moins il ne se seroit pas refusé aux instances du monarque, lorsqu'il vit ses ambassadeurs prosternés à ses pieds, lui demander pardon et absolution.

Mais, 1° Sixte vouloit être en colère, afin de se faire apaiser plus avantageusement; 2° il ne vouloit ni hâter l'absolution, ni la refuser tout-à-fait, afin de pouvoir se déterminer selon les circonstances : favorable au roi s'il prenoit le dessus, ou à la ligue si elle triomphoit. Aussi le roi de Navarre, qui avoit pénétré cette politique, disoit-il à Henri, après leur réunion : « Contre les foudres de Rome, il n'y a d'autres remèdes que de vaincre, vous serez incontinent absous, n'en doutez pas; mais si vous êtes vaincu et battu, vous demeurerez excommunié, aggravé, voire réaggravé plus que jamais. »

L'action, c'étoit le seul moyen qui convînt à Henri, non-seulement par rapport à la cour de Rome, mais à l'égard de ses sujets révoltés. Au lieu d'agir, le roi se contentoit d'écrire, ou d'envoyer des agens dans les villes chancelantes, pour tâcher de les retenir dans le devoir. Il répondit aux libelles des ligueurs par des apologies : espèce de combat toujours désavantageux au souverain, quand il n'est pas secondé par les armes. Pendant ce

temps les principales villes du royaume se révoltoient; les villes du second ordre suivoient l'exemple des capitales, les bourgs mêmes et les villes prenoient parti, et l'étendard de la rébellion s'élevoit par toute la France.

Il ne restoit presque point de places, point de provinces, qui ne fussent ou subjuguées par la ligue, ou entre les mains des calvinistes. D'ailleurs l'orage grossissoit du côté de Paris. A la vérité le duc d'Aumale, voulant secourir Orléans, que le roi pressoit, s'étoit laissé battre; mais, malgré ses premiers succès, Henri perdit cette ville, et le duc de Mayenne étoit prêt à se présenter avec une armée plus redoutable. Le reste du parlement, qui avoit le président Brisson à sa tête, pendant la prison de ses principaux membres, venoit d'enregistrer et de munir du sceau de l'autorité publique le titre de lieutenant-général du royaume donné à Mayenne par le conseil général de l'union. A la vérité, Harlai de Sanci, cousin germain du premier président, amenoit au secours du roi une armée de Suisses, que ce fidèle serviteur leva sur son crédit; mais ces troupes ne devoient point arriver sitôt, et il étoit possible qu'en les attendant Henri fût enlevé à Tours, où il s'étoit retiré presque sans troupes, avec les fugitifs du parlement de Paris, de la cham-

bre des comptes, de la cour des aides et des autres cours souveraines, que le roi déclara être les seules légitimes, cassant et annulant tout ce qui seroit fait désormais par les membres restés à Paris. Cette position critique donna lieu à la négociation qui s'entama avec le roi de Navarre.

Ce prince, pendant les états de Blois, tenoit lui-même une assemblée des églises protestantes à la Rochelle. On y conclut de continuer la guerre. Bourbon néanmoins avoit écrit aux états, leur proposant des expédiens qui pourroient conduire à la paix; mais sa lettre n'avoit pas même été regardée. Il se mit donc en campagne, et continua ses expéditions militaires dans le Poitou et la Saintonge; toujours barré par le duc de Nevers, que le roi avoit envoyé contre lui, mais dont l'armée, composée en grande partie de ligueurs, qui l'abandonnoient tous les jours, ne pouvoit empêcher que le roi de Navarre ne remportât sans cesse quelques avantages qui lui faisoient gagner du terrain.

Une maladie dangereuse interrompit ses exploits. Il fut réduit à la dernière extrémité. Près de descendre dans le tombeau, ce prince magnanime n'avoit de regret que celui de ne pouvoir tirer de l'oppression les François, qui gémissoient sous la tyrannie de la ligue. Dieu le rendit au besoin de la France. Ce fut

peu de jours avant sa maladie qu'il apprit la mort du duc de Guise. Il ne s'en rejouit ni ni ne s'en affligea : trop grand pour triompher du malheur d'un ennemi estimable à bien des égards, trop sincère pour ne pas s'avouer heureux d'être débarrassé d'un adversaire si redoutable.

Il fut alors question de se tracer un plan d'opérations convenable aux circonstances. Le duc de Nevers avoit été rappelé au secours du roi, et Bourbon, ne se voyant plus d'armée sur les bras, avoit dessein de faire le siége de Saintes et de Brouage. « Cela est bon, lui dit le fidèle Mornai, si nous avons à vieillir dans ces marais; mais, si vous devez un jour être roi de France, il faut porter vos desseins ailleurs. Le plus court de ces deux siéges vous retiendra deux mois, et pendant ce temps la France est perdue; mais mettez-vous en campagne avec toutes vos troupes et canons, faites des entreprises, retournez vers la Loire, attaquez des places comme Saumur et autres : le roi, pressé de deux côtés, ne pourra se déterminer à traiter avec Mayenne, les mains encore teintes du sang de ses frères, et il sera forcé de se jeter entre vos bras. » Ce qui arriva.

Mais il falloit une extrémité aussi pressante que celle où Henri III étoit réduit, pour le déterminer même à une trève avec les héré-

tiques, lui qui venoit de promettre, par l'édit d'union, de ne jamais entrer en accommodement avec eux. Dans le dessein de hâter cette union, le roi de Navarre publia, le 4 mars, un écrit pathétique, dans lequel il rendoit compte de ses dispositions. Après les protestations de la plus sincère tendresse pour le roi et d'attachement à la France, il déploroit en termes énergiques son malheur d'être obligé de porter les armes contre sa patrie. « Plût à Dieu, disoit-il, que je n'eusse jamais été capitaine, puisque mon apprentissage devoit se faire aux dépens de la France! Je suis prêt à demander au roi mon seigneur la paix, le repos de son royaume, et le mien.... On m'a souvent sommé de changer de religion; mais comment? la dague à la gorge.... Si vous désirez simplement mon salut, je vous remercie; si vous ne désirez ma conversion que par la crainte que vous avez qu'un jour je ne vous contraigne, vous avez tort. » Il somme ensuite les catholiques de parler, de porter témoignage contre lui, si jamais il les a maltraités, et proteste d'avoir les mêmes égards dans la suite.

Les promesses du roi de Navarre, dont la sincérité n'étoit point suspecte, faisoient incliner à la cour tous les esprits à la réunion, excepté celui de Henri III, qui ne pouvoit se persuader qu'à force d'argent, de dig-

d'offres de toute espèce, il ne viendroit point à bout de désarmer le duc de Mayenne. Il employa le légat lui-même, Morosini, prélat plein de candeur et de bonnes intentions, qui échoua. Henri laissoit le duc maître des conditions. Il se lioit, s'enchaînoit, se soumettoit à tout, pourvu qu'on mît bas les armes. Ses propositions furent rejetées durement. On accuse en effet Mayenne d'y avoir répondu : « Jamais je ne pardonnerai à ce misérable. » Les bons François frémissoient de dépit à la vue de la foiblesse du roi. Enfin on le détermina à ne plus s'humilier devant des ennemis insolens, et à appeler le roi de Navarre. Le duc d'Épernon, qui s'étoit lié à Bourbon pendant sa disgrâce, revenu à la cour avec toutes les marques de l'ancienne faveur, contribua beaucoup à cette réunion : mais la personne qui y travailla le plus efficacement fut Diane, légitimée de France, duchesse d'Angoulême, sœur naturelle de Henri III, et veuve d'Horace Farnèse et de François de Montmorency.

Cette princesse avoit toujours marqué une affection particulière pour le roi de Navarre; souvent même elle avertit ce prince des piéges qu'on lui tendoit, Dans cette occasion, elle se servit utilement du crédit que lui donnoient ses services auprès de Bourbon, et de son ascendant sur son frère, pour établir la

confiance et dissiper les ombrages réciproques. Les conditions furent l'ouvrage des ministres, de part et d'autre.

Elles se réduisirent à trois : qu'il y auroit trève entre les deux rois pour un an, à commencer au 3 avril ; qu'ils feroient de concert la guerre au duc de Mayenne ; que le roi de Navarre auroit pour sa sûreté la ville de Saumur, passage important sur la Loire. Ce dernier article souffroit des difficultés. Le roi de France ne voulut pas donner une place si considérable. Il proposoit les Ponts-de-Cé, près d'Angers ; mais le désordre qui régnoit alors aida à finir ce débat.

Les gouverneurs, une fois en possession de leurs places, les regardoient comme un bien qui leur appartenoit ; de sorte que, quand le roi vouloit les en tirer, il falloit acheter leur démission. On agit sur la connoissance de cet usage : les ministres de Bourbon donnèrent avis au gouverneur des Ponts-de-Cé que le roi avoit besoin de son château et ne pouvoit s'en passer. Sur cela le gouverneur porta sa démission à un prix exorbitant. En même temps on fit passer de l'argent à celui de Saumur, à condition qu'il lâcheroit la main quand le roi traiteroit avec lui ; et Henri, trouvant meilleur marché de celui-ci, conclut pour Saumur.

Tout arrêté et signé, le roi demanda encore

quinze jours avant que de rendre son accord public, dans l'espérance d'obtenir, pendant ce délai, quelques conditions supportables du duc de Mayenne, auprès duquel le légat travailloit avec ardeur. Ce malheureux prince ne fut détrompé que quand il se vit prêt d'être investi dans Tours par les troupes de la ligue. Il n'y eut plus alors à différer ; il fallut appeler le roi de Navarre. L'entrevue se fit au château du Plessis-lez-Tours, le dernier avril.

Si Bourbon eût écouté quelques-uns de ses plus fidèles amis et ses propres répugnances, il n'auroit pas hasardé sa vie entre les mains du roi, dont il avoit tant de sujets de se défier ; et par cette timide prudence, peut-être se seroit-il fermé le chemin au trône : mais il s'abandonna à sa fortune, et n'eut pas lieu de s'en repentir. Le maréchal d'Aumont, vieux guerrier, plein de probité et de franchise, étoit médiateur de l'entrevue, et comme caution de la bonne foi du roi. Il eut bien de la peine à surmonter les craintes des seigneurs attachés à Bourbon, qui ne croyoient jamais avoir pris assez de précautions ; et déjà Henri III commençoit à se piquer de tant de défiances, lorsque le roi de Navarre arriva dans le parc du château, où Henri se promenoit en l'attendant.

« De toute sa troupe, nul n'avoit de manteau et de panache que lui. Tous avoient l'é-

charpe blanche, et lui, vêtu en soldat, le pourpoint usé sur les épaules et aux côtés, de porter la cuirasse; le haut-de-chausse de velours feuille morte, le manteau d'écarlate, le chapeau gris avec un grand panache blanc, où il y avoit une très-belle médaille. » Les deux rois furent long-temps en présence, sans pouvoir s'approcher à cause de la foule. Enfin Bourbon se jeta aux pieds de Valois, prononçant quelques paroles de soumission et de respect, dont le désordre étoit plus expressif que n'auroit été l'éloquence d'un discours suivi. Henri III le releva, l'embrassa, l'appela son frère; ils conversèrent ensuite familièrement à la vue de tout le monde, et, la nuit approchant, Bourbon se retira dans son quartier; mais le lendemain matin, il fut dans la chambre du roi avant son lever : confiance qui flatta infiniment Henri, et qui dissipa ses ombrages pour toujours.

Transporté de joie, le roi de Navarre écrivit sur-le-champ à son fidèle Mornai : « La glace a été rompue, non sans nombre d'avertissemens que si j'y allois j'étois mort; j'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu. » Mornai lui répondit : « Sire, vous avez fait ce que vous deviez, et ce que nul ne vous devoit conseiller. »

De ce moment, calvinistes et royalistes furent unis comme frères. On les voyoit s'em-

brasser, détester le passé, se jurer amitié pour la suite, s'exhorter mutuellement à employer tout ce qu'ils avoient de forces et de ressources contre leurs ennemis. A leur cordialité, on reconnoissoit des François disposés à travailler de concert pour éteindre l'incendie qui consumoit la patrie, leur commune mère.

Ces sentimens patriotiques commençoient à se réveiller jusque dans les courtisans. On remarque que les premiers qui amenèrent du secours au roi furent trois favoris disgraciés, Souvré, d'O et d'Epernon. Ce dernier avoit eu de vifs démêlés avec le maréchal d'Aumont, et Henri craignoit que son retour ne les renouvelât. Le maréchal s'apercevant de cette délicatesse du roi, l'alla trouver, et fut le premier à lui conseiller de recevoir le duc : « J'oublie, dit-il tout ressentiment, jusqu'à ce que votre majesté ait triomphé de ses ennemis; après cela, si le duc le trouve bon, nous viderons notre querelle. » D'Épernon, instruit de cette démarche par le roi lui-même, se présenta chez le maréchal, fit excuse du passé, demanda son amitié, et lui offrit la sienne. « Allez, lui dit le vieux guerrier avec sa franchise ordinaire, je ne veux de vous d'autre satisfaction que celle que vous me donnez aujourd'hui de vous voir si soumis aux ordres de votre maître. Vous

m'offrez vos services, je les accepte. Je vous offre aussi les miens. Allons, continua-t-il en l'embrassant, courage; combattons de tout notre cœur pour la gloire du meilleur de tous les maîtres, pour le salut de la patrie, dont les méchans ont juré la ruine! Quand nous aurons rendu la paix à la France, nous disputerons à qui se surpassera en générosité.»

De pareils généraux, et des soldats animés des sentimens de leurs chefs, devoient être invincibles. Henri l'éprouva, lorsque Mayenne, à la tête de son armée, et fier de quelques succès à Vandôme et auprès d'Amboise, vint le 8 mai le braver dans son asile, et attaquer les faubourgs de Tours. Le roi indigné se réveilla de son assoupissement. Il donna ses ordres et chargea lui-même. A ses actions, à sa parole, on reconnut le vainqueur de Jarnac et de Montcontour. Le roi de Navarre ne se trouva pas à cette escarmouche, parce qu'il étoit allé hâter son armée, qu'il avoit laissée à Chinon quand il vint saluer le roi. Mayenne, sachant que les calvinistes approchoient, se retira sans être poursuivi, content de cette bravade, de laquelle il ne retira d'autre gloire que d'avoir pillé un faubourg, où ses soldats catholiques commirent contre les catholiques leurs frères toutes sortes d'excès. Il publia cependant des relations fanfaronnes de cette expédition, pour donner

du courage à son parti, dont la fortune commençoit à chanceler.

Ce n'est pas que les esprits se détrompassent, et que la fureur des séditieux se ralentît. Au contraire, il n'y avoit point d'injures contre le roi, point de calomnies qu'ils n'inventassent. Ils publièrent que Henri adoroit des *faunes*, dont les figures se trouvoient sculptées sur des chandeliers pris dans sa chapelle. Dans tous les écrits sortis de leur plume on l'appeloit tyran ; son nom y étoit anagrammatisé de la manière la plus insultante *. On disoit à la messe, pour les troupes envoyées contre lui, des prières qui pouvoient passer pour de vraies imprécations contre sa personne **.

Mais ces excès n'étoient plus que les expressions d'une rage impuissante. Les affaires

* Henri de Valois : *Vilain Hérodes.*

** Collecte. *Deus, ultor impietatis et sponsæ filii tui spes unica, fac christianæ religionis hostibus superatis, propugnatores nostros, tui honoris vindices gloriosos; et speratæ victoriæ ad nos remitte compotes. Per Dominum*, etc. Un prédicateur ayant annoncé qu'il ne prêcheroit pas le saint du jour, mais *les débordemens* de Henri de Valois, finit ainsi : « Bref, c'est un Turc par la tête, un Allemand par le corps, une harpie par les mains, un Anglais par la jarretière, un Polonais par les pieds, et un vrai diable en âme. » *Mémoires de la ligue*, tome III, page 542.

du roi prenoient un tour avantageux. Il s'étoit trouvé quelque temps embarrassé, et disposé à fuir loin de Paris. Le succès de ses armes en différens lieux ranima son courage. Le duc de Montpensier défit en Normandie les Gautiers, paysans que les vexations des gens de guerre rendirent soldats, et dont la ligue sut mettre à profit la férocité.

Les Parisiens furent battus auprès de Senlis. Montmorency-Thoré s'étoit habilement jeté dans cette place, dont la situation interrompoit les communications de la capitale avec la Picardie. Le duc d'Aumale l'assiégeoit avec des troupes bien supérieures en nombre à celles qui vinrent au secours. Ces dernières étoient commandées par Henri, duc de Longueville. Se voyant en présence des ennemis, par une modestie dont il y a peu d'exemples, ce jeune chef appelle le brave La Noue à la tête des bataillons, le salue général, exhorte les officiers à le reconnoître : « Quant à moi, dit-il, je lui obéirai comme soldat. » Tout céda aux efforts de la bravoure dirigée par la prudence. Les ligueurs, auxquels La Noue avoit fait croire qu'il n'avoit pas d'artillerie, s'étoient rangés dans la plaine, sans tirer la leur de leurs tranchées, et durent en partie leur défaite à ce désavantage. Le duc d'Aumale, blessé, fut obligé de lever le siége; et la petite armée royaliste, victorieuse, alla

recevoir les Suisses et les Allemands que le fidèle Sanci avoit levés sur son propre crédit.

Ils joignirent le roi à Saint-Cloud, dans les derniers jours de juillet. Par cette jonction, par celle des troupes calvinistes et de la noblesse qui accouroit en foule de toutes les parties du royaume, Henri se trouvoit à la tête d'une armée de plus de quarante mille hommes, braves soldats, chefs aguerris, munis de bonnes armes et de provisions suffisantes. On dit que, transporté de joie à la vue du changement de sa fortune, regardant Paris des hauteurs de Saint-Cloud, où il étoit campé, il prononça ces paroles : « Paris, chef du royaume, mais chef trop gros et trop capricieux, tu as besoin d'une saignée pour te guérir, ainsi que toute la France, de la frénésie que tu lui communiques! encore quelques jours, et on ne verra ni tes maisons, ni tes murailles, mais seulement le lieu où tu auras été. » Une seule chose l'embarrassoit, c'est que le pape venoit de lancer contre lui un premier monitoire qui le menaçoit d'excommunication, si, dans soixante jours, il ne relâchoit les prélats prisonniers, et s'il ne faisoit pénitence de la mort du cardinal de Guise : mais l'infortuné prince ne vit pas la fin de ce terme.

Paris étoit réduit au point de ne pouvoir

être sauvé que par un miracle ou par un crime. Le duc de Mayenne, qui s'y étoit renfermé, faisoit toutes les dispositions pour une belle défense, dispositions telles que lui permettoit la surprise : il avoit élevé des bastions, creusé des fossés, tiré des lignes derrière lesquelles il comptoit du moins vendre chèrement sa vie ; car le petit nombre de ses troupes, incapables de border une si grande enceinte, ne lui laissoit guerre l'espérance de repousser les assaillans.

Mais ces murs mal défendus renfermoient des prédicateurs enthousiastes, singulièrement doués du talent de maîtriser les imaginations ; des directeurs insinuans, habiles à graver dans les âmes les impressions utiles à leurs projets. On y voyoit la mère et la veuve de Guise, et la duchesse de Montpensier leur sœur : les deux premières, propres à émouvoir par l'appareil du grand deuil, et par leurs larmes ; la dernière, violente, emportée, capable de tout sacrifier pour parvenir à se venger.

Qu'il se trouve dans ces circonstances un génie sombre et mélancolique, un de ces hommes dévorés d'un feu secret qui les rend ardens et inquiets, qui prennent à cœur les affaires publiques, comme si elles leur étoient particulières ; qui s'irritent des mauvais succès ; qui se complaisent dans les réso-

lutions extrêmes et désespérées : à quoi ne porront pas le pousser les louanges, les caresses, les encouragemens des gens qu'il estime, dont il respecte le rang, dont la familiarité l'honore ? Que n'obtiendront pas enfin de lui les sollicitations d'une femme encore aimable et peu scrupuleuse ?

Tel les auteurs contemporains nous dépeignent Jacques Clément, jacobin; telles ils nous décrivent les ruses employées pour l'exciter à l'assassinat qu'il commit. Il n'avoit que vingt-deux ans; il étoit ignorant, grossier, libertin, et toujours mêlé avec la plus vile populace, auprès de laquelle il faisoit parade de son courage, répétant sans cesse qu'il falloit faire la guerre aux hérétiques, les exterminer, les anéantir; d'où ses jeunes confrères l'appeloient ironiquement le *capitaine Clément*.

Mais tout le monde ne méprisoit pas également sa frénésie. Sur ce détestable principe, prêché alors dans les chaires, et regardé comme incontestable, qu'il est permis de tuer un tyran, Clément conçut le dessein de tuer le roi. Il s'en ouvrit à son prieur et à un ancien religieux, qui y applaudirent. Quelques-uns des seize eurent vent de ce projet; ils en parlèrent aux ducs de Mayenne et d'Aumale, qui ne le désapprouvèrent pas.

Le dessein de Clément parvint jusqu'à la duchesse de Montpensier ; elle voulut voir, dit-on, ce jeune fanatique, le fit venir chez elle, l'excita et l'encouragea dans son funeste projet. Pour lui donner plus d'assurance, le duc d'Aumale, avant qu'il ne sortît de Paris, fit mettre en prison plus de cent des principaux bourgeois, dont la vie, en cas qu'il fût arrêté, devoit, à ce qu'on lui fit entendre, répondre de la sienne.

Afin de lui ouvrir un accès plus aisé auprès du roi, on lui procura une lettre de créance du premier président enfermé à la Bastille. Ce magistrat la donna sur ce que des gens, qu'il croyoit attachés à Henri, lui dirent que le porteur avoit des choses très-importantes à communiquer au roi. Le comte de Brienne, également prisonnier de la ligue, trompé par ces impostures, lui donna aussi un passe-port. Muni de ces pièces, Jacques Clément sortit de Paris le dernier jour de juillet. Il tomba bientôt dans les gardes avancées du camp royal. Quand on l'arrêta, il dit qu'il avoit des lettres pour le roi. Sur cette déclaration, il fut mené à La Guesle, procureur-général. Ce magistrat l'interrogea touchant ce qu'il avoit à dire à sa majesté : mais comme il assura toujours ne pouvoir s'en ouvrir qu'au roi lui-même, on le remit au lendemain, parce qu'il étoit

déjà tard. Le scélérat soupa bien, répondit en homme simple aux questions qu'on lui fit, et dormit tranquillement.

Le lendemain, premier août, Henri III, à son lever, instruit qu'un religieux, chargé de quelques dépêches des prisonniers de Paris, demandoit à lui parler, ordonne qu'on le fasse entrer, s'avance au-devant de lui, prend ses lettres, et dans le moment qu'il les lisoit attentivement l'assassin tire un couteau de sa manche et le lui plonge dans le ventre. Henri blessé s'écrie, retire lui-même le couteau et en frappe le scélérat au visage. Aussitôt les gentilshommes présens, entraînés par un zèle inconsidéré, mettent en pièces le meurtrier, et enlèvent par sa mort le moyen de connoître ses complices.

Quelques symptômes favorables firent d'abord conjecturer que la blessure ne seroit pas dangereuse, et on l'écrivit ainsi, par ordre du roi, à tous les gouverneurs de provinces; mais dès le soir elle fut jugée mortelle. Henri montra à sa dernière heure les dispositions les plus chrétiennes; il se confessa, demanda l'absolution des censures renfermées dans le monitoire du pape, et reçut la communion.

Quand il eut mis ordre aux affaires de sa conscience, il fit ouvrir les portes de sa chambre. Autour de son lit se rangèrent les

principaux seigneurs du royaume. Il leur dit que sa seule peine, en mourant, étoit de laisser la France dans un si triste état; qu'il avoit appris dès l'enfance à l'école de Jésus-Christ à pardonner, et qu'il ne désiroit pas qu'on vengeât sa mort. Il exhorta ensuite tous les assistans à reconnoître après lui le roi de Navarre. Il dit que lui seul avoit droit au trône, qu'il ne falloit pas s'arrêter à la différence de religion; que ce prince, d'un naturel franc et sincère, rentreroit tôt ou tard dans l'église. Puis, le faisant approcher, il jeta ses bras à son cou, le tint long-temps pressé contre son sein, les yeux levés au ciel, comme s'il eût prié pour lui, et lui dit : « Soyez certain, mon cher beau-frère, que jamais vous ne serez roi de France, si vous ne vous faites catholique. »

A cette scène attendrissante, toute l'assemblée fondit en larmes; on n'entendoit que soupirs et sanglots. Henri, foible roi sans doute, mais bon ami, et excellent maître, étoit chéri comme un père par tous ceux qui l'approchoient. Il fallut une malice aussi profonde que celle des chefs de la ligue, pour le faire détester de ses peuples. On a vu, dans le cours de l'histoire, comment des défauts, qui auroient été sans conséquence dans un particulier, chargèrent de la haine publique un monarque fait pour être adoré de son peuple.

es actions, mal interprétées, prirent, ux du plus grand nombre de ses sujets, la couleur que vouloient lui donner ses ennemis. On ne vit dans ses dévotions que leur bizarrerie, dans ses libéralités, que leur profusion; dans sa patience, qu'un excès de timidité; dans sa politique, trop circonspecte, que de la fraude et de la mauvaise foi. On commença par le mépriser, et l'on finit par le haïr.

Mais, au moment d'une mort si tragique, la pitié effaça le souvenir de ses défauts. On ne se souvint plus que de ses vertus. Sa bonté surtout, son affabilité, cette douceur qui ouvroit si aisément son âme aux épanchemens de la confiance et de l'amitié, sa bienfaisance naturelle, et ses autres qualités estimables, le firent regretter sincèrement. Henri eut la consolation de voir couler des larmes véritables. Il expira le 2 août, âgé de trente-huit ans, entre les bras de ses serviteurs, persuadé par leurs regrets que ses fautes ne lui avoient pas enlevé tous les cœurs.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DES VALOIS

ET DU RAMEAU D'ANGOULÊME.

FIN DE LA TABLE.